

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**LES POLITIQUES DE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC
ET LEURS EFFETS SUR LE SYSTÈME URBAIN**

**MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE HUMAINE**

**PAR
GENEVIÈVE POIRIER-GRENIER**

SEPTEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Mario Bédard, professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal, pour ses judicieux conseils et le soutien constant qu'il m'a accordés. Son encadrement m'a grandement aidée à enrichir ma recherche et à poursuivre ma voie.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES _____	vi
LISTE DES TABLEAUX _____	vii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES _____	ix
RESUME _____	x
INTRODUCTION _____	1
CHAPITRE I	
CONTEXTE DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU QUEBEC AU XX^E SIECLE _____	10
1.1 Contexte de l'immigration internationale au Canada _____	10
1.1.1 Importance de l'immigration au Canada _____	10
1.1.2 Responsabilités du gouvernement fédéral en matière d'immigration _____	11
1.2 Contexte de l'immigration internationale au Québec _____	12
1.2.1 Importance de l'immigration au Québec _____	12
1.2.2 Responsabilités du gouvernement québécois en matière d'immigration _____	14
1.2.3 Évolution de l'immigration internationale au Québec _____	14
1.2.4 Stratégie de régionalisation de l'immigration au Québec _____	16
1.3 Orientation politique de régionalisation de l'immigration mise en question _____	19
1.3.1 Problématique _____	19
1.3.2 Fondements théoriques _____	20
1.3.3 La géographie, science de l'espace et de la dimension spatiale de la société _____	22
1.3.4 Retour sur la problématique et les objectifs du mémoire _____	31
CHAPITRE II	
DEMARCHE METHODOLOGIQUE _____	34
2.1 Premier objectif méthodologique _____	34
2.2 Second objectif méthodologique _____	38
2.3 Sources des données _____	40
2.3.1 Sources statistiques _____	40
2.3.2 Sources documentaires _____	41
2.3.3 Période d'étude _____	42
2.3.4 Population cible _____	43
2.3.5 Découpage territorial _____	44

2.3.6 Mode de cueillette, de traitement et de présentation des données	45
CHAPITRE III	
ÉTAT DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC	48
3.1 Données statistiques	48
3.1.1 Statut d'immigrant au Québec	48
3.1.2 Répartition de la population née au Canada et immigrante parmi les RMR du Québec	49
3.1.3 Comportement migratoire des immigrants au Québec	51
3.1.4 Flux migratoires des immigrants entre les RMR du Québec	53
3.1.5 Choix d'établissement des immigrants parmi les RMR du Québec selon le pays d'origine	56
3.1.6 Choix d'établissement des immigrants parmi les RMR du Québec selon la durée écoulée depuis l'immigration	58
3.1.7 Poids démographique des immigrants au sein des RMR du Québec	59
3.2 Appui provenant du gouvernement provincial du Québec à l'établissement d'immigrants internationaux dans les RMR	61
3.2.1 Répartition des subventions du MICC entre les RMR du Québec	64
3.2.2 Répartition des subventions spécifiques à la régionalisation de l'immigration entre les RMR du Québec	66
3.2.3 Financement des organisations publiques par le MICC	68
3.3 Mobilisation des acteurs municipaux des RMR pour accroître la venue d'immigrants internationaux	70
3.3.1 Vision et promotion de la ville comme destination auprès des personnes immigrantes	70
3.3.2 Comités et commissions municipales en matière d'immigration et de diversité	72
3.3.3 Politiques municipales en matière d'immigration, de diversité et de culture	74
3.3.4 Services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes	78
3.4 Mobilisation des organismes ethnoculturels des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux	79
3.5 Premier recoupement des résultats	81
CHAPITRE IV	
ANALYSE DES POLITIQUES D'IMMIGRATION ET DU SYSTEME URBAIN QUÉBÉCOIS	83
4.1 Dynamique migratoire des immigrants mise en question	83
4.2 Au Québec, régionalisation ou métropolisation des immigrants?	90
4.2.1 Croissance différente des RMR de Gatineau, Sherbrooke et Québec	91

4.2.2 Impact de la gestion municipale sur la répartition des immigrants au Québec	93
4.2.3 Discours politique versus volonté sociétale	93
4.2.4 Poids de la RMR de Montréal au Québec	96
4.2.5 Objectifs révisés de la politique québécoise de régionalisation de l'immigration	96
4.2.6 La ville comme milieu de vie : une question de qualité de vie	100
CONCLUSION	103
APPENDICE A	
TABLEAU DES PAYS DES PRINCIPAUX GROUPES DE NOUVEAUX IMMIGRANTS AUX RECENSEMENTS DE 1996 ET 2001	108
APPENDICE B	
LISTE DES ADRESSES DES SITES OFFICIELS DES PRINCIPALES MUNICIPALITES DES REGIONS METROPOLITAINES DE RECENSEMENT DU QUEBEC	110
APPENDICE C	
VILLES, MUNICIPALITES, COMTES ET PAROISSES COMPOSANT LES REGIONS METROPOLITAINES DU QUEBEC	112
APPENDICE D	
LISTE DES ORGANISATIONS SITUEES EN DEHORS DES REGIONS METROPOLITAINES DE RECENSEMENT DU QUEBEC AYANT ETE SUBVENTIONNEES PAR LE MICC-SECTEUR INTEGRATION, REGIONALISATION ET RELATIONS INTERCULTURELLES, ANNEES 1994-1995 ET 2005-2006	116
RÉFÉRENCES	119

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
4.1	Flux migratoires des personnes immigrantes entre les RMR du Québec durant la période quinquennale 1991-1996 _____	84
4.2	Flux migratoires des personnes immigrantes entre les RMR du Québec durant la période quinquennale 1996-2001 _____	85
4.3	Origine des flux migratoires des personnes immigrantes en direction de la RMR de Montréal durant la période quinquennale 1991-1996 _____	86
4.4	Origine des flux migratoires des personnes immigrantes en direction de la RMR de Montréal durant la période quinquennale 1996-2001 _____	87
4.5	Répartition de la population immigrante en 2001 et des subventions totales à l'immigration octroyées par le MICC de 1994 à 2001 _____	88
4.6	Répartition de la population immigrante en 2001 et des subventions spécifiques à la régionalisation de l'immigration octroyées par le MICC de 1994 à 2001 _____	89
4.7	Répartition de la population immigrante en 2001 et des organismes ethnoculturels œuvrant auprès des immigrants en 2002 _____	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Catégories d'immigration au Canada _____	11
2.1	Typologie des personnes migrantes _____	35
2.2	Récapitulation des variables et indicateurs du premier objectif _____	37
2.3	Récapitulation des variables et indicateurs du second objectif _____	39
3.1	Statut d'immigrant pour la province du Québec, recensements de 1991, 1996 et 2001 _____	48
3.2	Répartition de la population selon le pays d'origine et la RMR de résidence lors du recensement, Québec, 1996 et 2001 _____	49
3.3	Population immigrante (5 ans et plus) ayant déménagé dans les 5 dernières années selon son comportement migratoire, régions métropolitaines de recensement, Québec, 1991-1996 et 1996-2001 _____	52
3.4	Migrants inter-régions métropolitaines de recensement (5 ans et plus) parmi la population immigrante selon la région d'origine cinq ans auparavant et la région de résidence lors du recensement, Québec, 1991-1996 et 1996-2001 _____	54
3.5	Répartition de la population immigrante selon le pays d'origine et la RMR de résidence lors du recensement, Québec, 1996 et 2001 _____	57
3.6	Répartition en pourcentage des immigrants selon le pays d'origine, la période d'immigration, la durée depuis l'immigration et la RMR, Québec, recensements de 1996 et de 2001 _____	58
3.7	Gains, pertes et soldes migratoires entre les RMR pour la population immigrante (5 ans et plus), Québec, 1991-1996 et 1996-2001 _____	60
3.8	Sommaire des subventions payées par le MICC – secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles, par programme, par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006 _____	62

3.9	Sommaire des subventions payées par le MICC - secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles, par RMR et par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006 _____	65
3.10	Sommaire des subventions payées par le MICC - secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles, par les programmes FIRI et PRI, par région métropolitaine de recensement et par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006 _____	67
3.11	Subventions payées par le MICC - secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles dans le cadre des programmes <i>FIRI</i> , <i>SPI</i> et <i>PRI</i> , par municipalités, par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006 _____	69
3.12	Mobilisation des acteurs municipaux des villes principales des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux : Vision et promotion de la ville comme destination auprès des immigrants – Comités et commissions municipales en matière d'immigration et diversité _____	71
3.13	Mobilisation des acteurs municipaux des villes principales des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux : Politiques municipales en matière d'immigration, diversité et culture – Services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes _____	75
3.14	Répartition en nombre absolu des organismes ethnoculturels par secteur d'activité et par région métropolitaine de recensement, Québec, 2002 _____	80
A	Tableau des pays des principaux groupes de nouveaux immigrants aux recensements de 1996 et 2001 _____	109

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

FIRI	Fonds d'initiative régionale en immigration
FJMV	Fonds des jeunes des minorités visibles
FSQC	Fonds de la semaine québécoise de la citoyenneté
MAICC	Ministère des Affaires Internationales et des Communautés Culturelles
MCCI	Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles
MRCI	Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration
PAEI	Programme d'accueil et d'établissement des immigrants
PAFI	Programme d'aide à la francisation des immigrants
PANA	Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants
PAO	Programme d'adaptation des organisations
PARCI	Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles
PFMT	Programme de francisation en milieu de travail
PRI	Programme régional d'intégration
PRSOCA	Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes
PSIE	Programme de soutien à l'insertion en emploi
PSPC	Programme de soutien à la participation civique
RMR	Région métropolitaine de recensement
SPI	Soutien à des projets d'intégration

RÉSUMÉ

Ce mémoire examine la dimension spatiale de l'immigration au Québec dans le but d'explorer la dynamique de la migration interne et de la répartition des immigrants sur son territoire. Les mouvements des immigrants entre les régions métropolitaines de recensement du Québec de 1991 à 2001 sont plus spécialement examinés à la lumière de l'intervention du gouvernement provincial, des municipalités et des organismes ethnoculturels en matière de régionalisation des immigrants.

Ce mémoire cherche plus précisément à démontrer que les régions métropolitaines de recensement du Québec attirent et retiennent les immigrants internationaux de manière croissante mais inégale et que les flux d'immigrants corroborent un système de migrations internes structuré par l'actuel réseau urbain québécois et polarisé par sa métropole. De plus, il est postulé que les instances décisionnelles préconisent des processus de différenciation spatiale entre les lieux de destination d'immigration et des stratégies de recrutement et d'attraction paradoxales, ce qui entraîne des rapports de force conflictuels et une répartition des immigrants divergente de la volonté gouvernementale de leur régionalisation.

Il en ressort que la direction et l'importance des déplacements des immigrants ont évolué, de manière systémique, vers une métropolisation de l'immigration dans la région de Montréal et que les démarches politiques, qu'elles soient provinciales ou municipales, n'ont pas influencé significativement la structure des flux migratoires au sein du système formé par les RMR du Québec. Il apparaît alors utopique et contre-productif d'aller à l'encontre de la dynamique territoriale du Québec où les régions semblent inéluctablement s'opposer à la métropole. Un ajustement stratégique des instances décisionnelles apparaît dès lors nécessaire.

Mots clés : immigration internationale, migration interne, système urbain, régionalisation, métropolisation, province du Québec.

INTRODUCTION

Au cours du XX^e siècle, l'intensité, la composition et la direction des mouvements migratoires mondiaux ont fortement changé (Simon, 1998). Cette évolution de la migration internationale a elle modifié dans son cours les politiques nationales d'immigration (Simmons, 2002). La sélection des immigrants s'est ainsi resserrée et les immigrants qualifiés sont devenus l'objet d'une forte concurrence entre les pays d'immigration (Simmons, 2002; Helly, 2004). De plus, les migrations classiques de pays à pays laissent désormais place à de nouvelles organisations spatiales qui relient en réseaux les grandes métropoles économiques et culturelles mondiales (Simon, 1998). Et il appert que les lieux qui réussissent le mieux à envoyer des messages qui alimentent l'imaginaire migratoire mondial sont davantage en mesure de polariser les dynamiques des flux d'immigrants aux compétences diverses et de former des systèmes et des sous-systèmes migratoires (Simon, 1998). Les grandes villes du Canada n'échappent pas à ces bouleversements économiques et démographiques qui modifient l'ordre social mondial et elles font tout en leur pouvoir pour attirer une part importante des flux internationaux de personnes immigrantes.

Le Canada est l'un des pays qui reçoit annuellement le plus fort contingent d'immigrants dans le monde (Langlois, 2003). De 1990 à 2000, le Canada a accueilli en moyenne 141 400 migrants internationaux annuellement, le plaçant au 4^e rang derrière les États-Unis (1,1 million), l'Allemagne (359 000) et la Russie (320 000). Ainsi, depuis les années 1980, l'immigration assure au Canada un apport en travailleurs qualifiés et un moyen de soutenir la croissance nationale. En fait, l'immigration internationale compte, en ce début de XXI^e siècle, pour plus de 50% de la croissance de la population et près de 70% de la croissance de la force de travail au Canada (Bourne et Rose, 2001).

Les tendances migratoires actuelles sont marquées par une vive concurrence entre les pays d'accueil¹ pour attirer les candidats les mieux qualifiés sur leur territoire, car la recherche des individus les mieux adaptés aux contextes économique, social et politique apparaît comme un gage de succès pour les sociétés d'accueil actuelles. Le niveau d'instruction et de qualification recherché chez les candidats a d'ailleurs significativement augmenté.

La tendance qui prend forme suggère une nouvelle hiérarchisation urbaine des destinations les plus attirantes pour les personnes immigrant à l'échelle mondiale (Simmons, 2002), mais également nationale. En effet, la majorité des personnes immigrantes arrivant au Canada se dirigent vers les grandes agglomérations, ce qui influence bien évidemment la géographie sociale du pays. Ainsi, selon Hiebert (2000), en 1996, 77% des immigrants résidaient dans quatre régions métropolitaines de recensement, soit Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary. Le profil de la population immigrante qui s'établit dans chaque lieu diffère néanmoins selon plusieurs facteurs d'attraction.

The specific patterns of landings in these cities are complex, and are related to the historical geography of immigration in earlier periods, contemporary geopolitics, distance from source countries, economic performance of urban economies, and even climate (Hiebert, 2000: 27).

C'est dire que si une rivalité existe entre les États pour l'attraction des personnes immigrantes, elle prévaut également à l'intérieur du Canada, ce entre les provinces et leurs principales villes. En février 2006, le premier ministre de l'Ontario, M. McGuinty, a d'ailleurs indiqué vouloir miser sur la reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger des immigrants afin de faire concurrence aux autres provinces du Canada et attirer les candidats les plus éduqués². À l'instar du reste du Canada, les instances sociales et politiques de la

¹ Des pays qui, jusqu'à hier encore, n'étaient pas considérés comme des pays d'immigration, citons l'exemple de l'Allemagne qui a invité des Turcs à venir y travailler temporairement pour palier au manque de main d'œuvre suite à la Deuxième Guerre mondiale, se dotent maintenant de politiques gouvernementales afin d'attirer les candidats à l'immigration les plus qualifiés et les plus instruits, faisant ainsi compétition aux pays d'accueil traditionnels comme les États-Unis, l'Australie et le Canada (*Les Turcs d'Alsace*, MCS info Université Robert Shuman Strasbourg: 1, http://mcsinfo.u-strasbg.fr/article.php?cPath=17_32&article_id=2593)

² Énoncé rapporté dans *La Presse*, A5, 26 février 2006.

province du Québec sont elles aussi affectées par cette compétition croissante entre les lieux d'accueil d'immigrants.

En effet, les immigrants constituent une partie sans cesse plus grande de la population de la province du Québec. En contexte de concurrence entre les lieux d'accueil, l'enjeu principal est désormais d'attirer au Québec les immigrants internationaux répondant aux critères de sélection puis de les y retenir. L'immigration est devenue une problématique capitale puisque le profil et la taille de la population immigrante accueillie au Québec ont un impact immédiat sur plusieurs volets du développement de la société québécoise.

Tout d'abord, l'immigration internationale influence démographiquement le Québec en contribuant à la lutte contre le phénomène de dénatalité. Historiquement, la population québécoise assurait sa croissance par une forte fécondité, un indice synthétique dépassant 3% jusqu'en 1965. Toutefois, l'indice synthétique de fécondité a grandement diminué au cours des dernières décennies, pour atteindre 1,4 enfants par femme en 2003. En parallèle, le nombre d'immigrants internationaux accueillis au Québec s'est accru au fil des ans (Langlois, 2003). De la fin des années 1980 à l'an 2000, le nombre annuel d'immigrants s'est maintenu au-dessus de 25 000 pour atteindre un sommet de 44 247 personnes en 2004³. Depuis 2002, l'accroissement de la population par la migration nette est au même niveau que l'accroissement naturel, soit 2,2%. À l'image de l'Italie et de l'Allemagne, le Québec est désormais une société développée dont la croissance dépend grandement de la migration internationale (Langlois, 2003). Ainsi, quoique l'immigration ne puisse être un substitut à la remontée de la fécondité (Termote, 1988), les migrations peuvent compenser un accroissement naturel négatif et contribuer à faire reculer le début de la décroissance démographique (Institut de la Statistique du Québec [ISQ], 2003).

Un déclin de la population québécoise est tout de même anticipé dès la décennie 2030 (Langlois, 2003). Le scénario de référence de l'Institut de la Statistique du Québec prétend que la population québécoise, de 7,5 millions en 2003, croîtra jusqu'à 8,1 millions en 2031

³ Tableau statistique « Immigrants, émigrants et résidents non-permanents, Québec, Ontario et Canada », 18-JAN-2006, Institut de la Statistique du Québec.

pour ensuite commencer à décroître (Girard, Létourneau et Thibault, 2004a). Pour contrecarrer cette tendance, le solde migratoire externe devrait atteindre et se maintenir à 40 000 personnes à la fin des années 2040, puis l'indice synthétique de fécondité être d'au moins deux enfants par femme, ou encore que ces deux éléments se combinent (ISQ, 2003).

En parallèle, durant la première moitié du XXI^e siècle, la population du Québec vieillira rapidement, principalement en raison des membres des familles nombreuses nés entre 1945 et 1970 qui seront alors âgés (Villeneuve, 2003; Girard, Létourneau et Thibault, 2004b). Le vieillissement de la population résultera donc alors conjointement du déclin des jeunes et d'une transformation de la population en âge de travailler, manifeste sous différentes formes dans les régions du Québec (Girard, Létourneau et Thibault, 2004c). Cela est particulièrement problématique pour les sept régions-ressources du Québec, dont la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, qui se dépeuplent suite, entre autres choses, à un exode massif des jeunes vers les grands centres (ISQ, 2003), attirés principalement par de meilleures perspectives d'emploi et une vie culturelle plus attrayante et diversifiée (Gauthier *et al.*, 2003).

L'évolution du profil de la population québécoise rend donc le renouvellement de la main d'œuvre qualifiée, tant spécialisée que générale, par l'immigration internationale indispensable afin de soutenir durablement l'économie québécoise (Piché et Le Bourdais, 2003). D'ailleurs, depuis une quinzaine d'années, la part des immigrants entrant sur le territoire québécois en tant que travailleurs s'est accrue de telle sorte que l'immigration liée à l'emploi a beaucoup augmenté. En fait, depuis le début des années 1990, le nombre d'immigrants admis sous la catégorie indépendante⁴ a augmenté pour finalement dépasser le nombre cumulé de réfugiés⁵ et de personnes en regroupement familial⁶ (Beaujot et Kerr,

⁴ La catégorie de l'immigration économique concerne les candidats se destinant à une activité économique, soit les travailleurs qualifiés et autonomes, les entrepreneurs et les investisseurs (MRCI, 2004).

⁵ La catégorie des réfugiés regroupe les individus sélectionnés exclusivement par le gouvernement fédéral en tant que personnes qui se trouvent hors de leur pays d'origine et qui craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social particulier ou opinions politiques, et qui ne peuvent pas ou ne veulent pas retourner dans leur pays parce que leur

2004). En 2002, la part d'immigrants provenant de la catégorie économique se chiffrait à 23 235, soit 61,7 % de tous les immigrants, tandis que les catégories de regroupement familial et de réfugiés ne représentaient qu'un peu plus du tiers des candidats, soit 21,1% et 17,1 % respectivement (Langlois, 2003).

Ce fait contraste avec la situation des années 1970 et 1980 au cours desquelles le nombre d'individus admis en tant que réfugiés et membres de regroupement familial surpassait celui des candidats économiques (Berthelot, 1991). L'immigration était alors principalement perçue comme un acte humanitaire envers des populations sujettes à des crises diverses. Depuis, le gouvernement du Québec, qui détient des responsabilités quant à la gestion des catégories du regroupement familial et de l'immigration économique (Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration [MRCI], 2004b), a modifié le rôle attribué à l'immigration permanente en mettant l'emphase sur l'accueil de travailleurs.

En plus de dynamiser le marché du travail, l'immigration internationale influence le monde politique de la société québécoise en maintenant le poids démographique de la province, ce qui est politiquement crucial (Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration [MCCI], 1990). En effet, tout changement du poids relatif de la population québécoise au sein du Canada représente un défi de nature politique (Bourne et Rose, 2001), car cela influence le pouvoir attribué à son gouvernement provincial au sein du gouvernement fédéral (Garcea, 2005). Au Québec, la superposition de la juridiction des gouvernements provincial et fédéral au gouvernement municipal rend complexe la répartition des pouvoirs, car la Constitution canadienne donne davantage de champs de compétences aux politiques des gouvernements provincial et fédéral qu'à celles des municipalités.

Par ailleurs, la taille de la population du Québec influence l'ordre de grandeur des revenus octroyés par les habitants au gouvernement provincial et, par conséquent, sa capacité à financer ses services, ses infrastructures ainsi qu'à rembourser l'imposante dette contractée

gouvernement ne peut pas ou ne veut pas assurer leur protection (Citoyenneté et Immigration Canada, 2006).

⁶ La catégorie du regroupement familial permet à un citoyen canadien ou à un résident permanent de parrainer et d'accueillir un proche parent au Québec (MRCI, 2004).

par la province du Québec au cours du siècle. La dette du Québec a ainsi atteint 118 milliards de dollars en 2006, ce qui représente 43% du PIB québécois, soit près du double de la moyenne canadienne⁷.

L'arrivée croissante d'immigrants internationaux sur le territoire québécois interpelle enfin la question de la répartition des personnes immigrantes sur le territoire. En effet, la migration d'individus entre pays, ainsi qu'entre milieux d'accueil, contribue aux différences de croissance démographique entre les lieux et à la redistribution de la population dans l'espace (Beaujot et Kerr, 2004).

Dès les années 1980, la population canadienne et les immigrants internationaux avaient tendance à se déplacer vers les mêmes lieux, caractérisés par les taux de croissance économique les plus élevés (Hiebert, 2000). Par la suite, cette tendance s'est poursuivie et les immigrants se sont surtout installés dans les grandes régions métropolitaines où les revenus étaient plus élevés, les emplois plus nombreux, les niveaux d'éducation plus hauts, les réseaux et les services communautaires mieux développés (Vatz-Laaroussi, 2005). Au Québec, peu d'immigrants se sont ainsi installés dans les régions urbaines autres que celle de Montréal. Il en résulte qu'en 1991, la population immigrante au Québec résidait à 88%⁸ dans la région métropolitaine de Montréal. On peut en déduire que l'immigration internationale a grandement contribué au processus de métropolisation au Québec. La polarisation de la population immigrante a d'ailleurs mis au défi la capacité d'accueil de Montréal, qui, en tant que porte d'entrée des immigrants sur le territoire québécois, a subi beaucoup de pression, notamment en termes d'infrastructures et de débouchés économiques.

Depuis le début des années 1990, la question d'une répartition plus équilibrée des immigrants sur le territoire du Québec est l'objet de nombreux débats stratégiques car il s'agit là d'un moyen pour partager les avantages sociaux, économiques et politiques, ainsi que les coûts, à

⁷ Ministère des Finances du Québec, *Le Fonds des générations*, consulté le 15 septembre 2006. http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2006-2007/fonds_generations.asp

⁸ Statistique Canada. 1996. « Statut d'immigrant selon la période d'immigration pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement - Données-échantillon (20 %) »

l'ensemble du territoire provincial. L'immigration internationale, en tant que solution privilégiée par le gouvernement provincial pour contrer le déclin démographique, pour repeupler les régions et pour augmenter le nombre de travailleurs (MRCI, 2003), entraîne *de facto* des enjeux d'ordre socio-territoriaux qui alimentent la réflexion sur l'évolution de la société québécoise. En effet, depuis le début des années 1990, le gouvernement du Québec conjugue accueil d'immigrants internationaux et équilibre de la répartition spatiale des individus dans sa politique d'immigration au Québec.

À la suite de l'élaboration d'un plan visant à accroître l'établissement d'immigrants en régions en 1993, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a lancé une politique de régionalisation de l'immigration (Simard, 1996), qui a ensuite repris de l'importance dans le discours politique au début des années 2000. En fait, le gouvernement provincial a arrêté de nouvelles stratégies afin d'orienter l'établissement d'immigrants à l'extérieur de Montréal avec, entre autres, l'élaboration d'un plan triennal d'immigration hors Montréal en 2001 et de plans régionaux de l'immigration en 2003 (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC], 2005a). Toutefois, le taux de rétention des villes autres que Montréal est demeuré faible, et ce, malgré la forte volonté des gouvernements provincial et municipaux de régionaliser l'immigration (Vatz Laaroussi et Roberts, 2005; Vatz Laaroussi, 2005).

Orienter les flux migratoires est complexe car les déplacements de populations sont influencés par les contraintes et les possibilités du milieu géographique, mais également par les besoins et les désirs des individus. Toute politique visant à agir sur le niveau et la structure des mouvements de population doit donc en tenir compte (Noin et Thumerelle, 1995). Selon Beaujot et Kerr (2004), la décision de migrer serait ainsi influencée par les questions sociales liées à l'intégration familiale et communautaire tandis que les questions économiques influenceraient elles plutôt le choix de la destination de migration. Cela dit, la présence d'amis, de parents et de connaissances orienterait aussi grandement la direction de la migration, et ce, de manière concordante à la taille des collectivités ethniques. En effet, la présence de collectivités ethniques créerait des réseaux sociaux qui favoriseraient la viabilité

de ressources institutionnelles et qui contribueraient à l'attraction et à la rétention de nouveaux arrivants (Hou, 2005).

La répartition des immigrants sur l'ensemble du territoire du Québec est ainsi confrontée à une forte polarisation de la population immigrante dans les grandes régions d'accueil et à une croissance du processus de métropolisation. Par conséquent, la volonté des instances politiques et administratives de régionalisation s'oppose à la volonté contraire des immigrants, peu désireux de vivre ailleurs que dans la région de Montréal. Dans un tel contexte, la pertinence des efforts politiques et administratifs visant la croissance de l'établissement de personnes immigrantes en région peut être mise en question compte tenu de l'orientation quasi-exclusive des flux migratoires des immigrants vers la région de Montréal, d'autant plus que la principale différence entre les immigrants et la population native sur le plan de la mobilité consisterait aux lieux de départ et d'arrivée des immigrants (Termote, 1988). Toute personne, qu'elle soit immigrante ou non, tendrait ainsi à réagir de la même manière à certains déterminants de la migration. Des facteurs tels que l'âge, le niveau de scolarité, la structure de la famille, les différences régionales sur le plan des possibilités d'emploi et le potentiel de gains auraient des effets similaires sur les comportements de migration de l'ensemble de la population canadienne (Hou, 2005).

Dans un tel contexte, il nous semble pertinent et intéressant d'examiner l'impact des démarches des acteurs en jeu, telles les stratégies de régionalisation du gouvernement provincial, de promotion des municipalités auprès des immigrants ou encore d'accueil des organismes locaux sur la répartition des personnes immigrantes. Advenant le cas que ces efforts influencent bel et bien les choix d'établissement initial et les déménagements subséquents des immigrants, la géographie du Québec s'en trouverait affectée mais, dans le cas contraire, les démarches entreprises aux divers niveaux politiques seraient elles un pur gaspillage de fonds et d'énergie.

Notre argumentation sur ce thème se fera au cours de chapitres aux visées distinctes, mais complémentaires. Le premier chapitre approfondira la problématique démographique, sociale et politique en jeu. À cette fin, nous exposerons tout d'abord le contexte politique de

l'immigration internationale au Canada puis au Québec, depuis la décennie 1960, ainsi que l'évolution de la politique de régionalisation de l'immigration au Québec depuis le début des années 1990. Nous énoncerons ensuite le questionnement principal, les hypothèses de même que la conceptualisation théorique de notre problématique. Au deuxième chapitre, nous expliciterons notre démarche méthodologique en précisant le cadre opératoire de notre analyse ainsi que les sources, le mode de cueillette et la méthode de traitement des données. Le troisième chapitre brossera lui un portrait statistique de l'état récent de la migration des immigrants internationaux au Québec. Par la suite, nous présenterons une synthèse des documents gouvernementaux et municipaux ciblés. Le dernier chapitre analysera ces données statistiques et documentaires de manière à mieux comprendre la réalité migratoire au Québec, à définir les principaux éléments de sa problématique puis à proposer diverses alternatives pour éventuellement modifier les modalités gérant cette répartition des immigrants au Québec.

CHAPITRE I

CONTEXTE DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU QUEBEC AU XX^E SIECLE

1.1 CONTEXTE DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU CANADA

1.1.1 Importance de l'immigration au Canada

Le Canada possède une longue histoire en tant que pays d'accueil d'immigrants, mais le dessein de l'immigration s'est modifié au cours des décennies. Au XIX^e siècle, la politique d'immigration visait, selon Hiebert (2000), à encourager l'établissement de colons agriculteurs venus d'Europe sur le territoire canadien. Il ajoute que le but était alors de peupler le territoire afin d'en exploiter les ressources puis de contribuer à la croissance économique et sociale du pays. Suite à la Deuxième Guerre mondiale, l'intérêt d'accueillir des immigrants était plutôt de fournir de la main d'œuvre aux nombreuses industries, principalement dans les secteurs manufacturiers et de la construction. Jusqu'alors, la politique d'immigration canadienne accordait une préférence à l'origine ethnique des individus (Piché et Le Bourdais, 2003) et privilégiait les immigrants provenant d'Europe, des États-Unis et de pays du Commonwealth.

À partir des années 1960, la politique canadienne a modifié ses procédures pour sélectionner les immigrants à partir de trois catégories composées des réfugiés, des personnes cautionnées par un membre de la famille citoyen canadien, et finalement, des immigrants indépendants, ces derniers candidats étant alors sélectionnés à partir de critères d'ordre économique et basés sur leurs qualifications. Le gouvernement du Canada a ainsi raffiné sa politique et réaffirmé sa volonté d'accueillir des immigrants sur son territoire. Cette nouvelle méthode de sélection a entraîné une intégration sur le marché du travail des immigrants et une plus grande diversification de leurs origines (Piché et Le Bourdais, 2003).

Le gouvernement fédéral a instauré, en 1970, la *Loi sur le multiculturalisme*, rejetant le principe de supériorité culturelle de communautés sur d'autres groupes et proposant un modèle d'intégration qui privilégie officiellement le respect des différences (Piché et Le

Bourdais, 2003). Le dessein de cette politique était de contrer toute hiérarchie ethnique existante à l'échelle de la société canadienne (Helly, 1994).

Depuis les années 1980, le gouvernement canadien a accru le nombre de personnes immigrantes entrant annuellement au Canada, pour atteindre 2,25 millions de personnes au cours de la décennie 1990 et entraîner une hausse de quasiment 10% de la population nationale durant cette période. L'immigration au Canada continue d'accroître la population nationale, mais en attirant désormais principalement des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires. En effet, plus de la moitié des immigrants entrant au Canada durant les années 1990 étaient issus de la catégorie de l'immigration économique (Hiebert, 2000).

1.1.2 Responsabilités du gouvernement fédéral en matière d'immigration

Le gouvernement fédéral contrôle l'entrée au pays des immigrants en déterminant les catégories d'immigration (tabl. 1.1), les normes générales de traitement, le choix du membre de la famille que le garant devra parrainer ainsi que le traitement des demandes d'asile et de résidence permanente au pays.

Tableau 1.1 Catégories d'immigration au Canada

IMMIGRATION PERMANENTE		
<i>Regroupement familial</i>	<i>Immigration économique</i>	<i>Réfugiés</i>
Proche parent parrainé par un citoyen canadien ou par un résident permanent qui se porte garant.	Travailleurs Travailleurs autonomes Entrepreneurs Investisseurs	Réfugiés au Canada Réfugiés à l'étranger Réfugiés publics ⁹ Réfugiés dans le cadre du Programme de parrainage collectif.
IMMIGRATION TEMPORAIRE		
Travailleurs temporaires	Étudiants étrangers	Visiteurs en traitement médical

Source : MRCI, 2004b.

⁹ Réfugiés accueillis à la charge de l'État (MRCI, 2004).

De plus, le gouvernement canadien définit et applique les critères d'entrée et de séjour au Canada, tels que la durée, le droit de travailler, les critères d'interdiction de territoire, les documents requis et les conditions de renvoi (MRCI, 2003).

Bref, le gouvernement canadien détient le pouvoir ultime sur les conditions d'entrée au pays pour chaque individu ainsi que pour déterminer les volumes annuels d'immigration au Canada. Il tient toutefois aussi compte de la planification effectuée par le gouvernement du Québec tout en lui octroyant certaines responsabilités. En effet, au fil des ans, le gouvernement du Québec a acquis des pouvoirs qui lui permettent de déterminer la composition de l'immigration permanente et le volume d'immigrants à accueillir sur son territoire.

1.2 CONTEXTE DE L'IMMIGRATION INTERNATIONALE AU QUÉBEC

1.2.1 Importance de l'immigration au Québec

Dès 1968, le gouvernement du Québec a affirmé sa volonté de prendre en charge le champ d'intervention en immigration en créant le ministère de l'Immigration ayant pour fonction l'établissement des immigrants et leur adaptation au milieu québécois (Doutreloux et Guilbert, 1992; Helly, 1994). Le dessein était alors d'assurer aux personnes immigrantes « une intégration harmonieuse au sein de la société québécoise et plus particulièrement à la majorité francophone » (Labelle, 1992: 2).

En 1978, le gouvernement du Québec a pu acquérir ses premiers pouvoirs politiques en matière d'immigration avec la signature de l'entente Cullen-Couture. Depuis lors, l'immigration est devenue un champ de compétences partagé entre le gouvernement fédéral et celui des provinces. Selon Labelle (1992), le gouvernement fédéral a conservé le pouvoir d'admettre, ou non, un personne immigrante ou réfugiée ainsi que de lui accorder, ou non, le statut de citoyen. Le gouvernement québécois a, lui, acquis le droit de regard sur la sélection des immigrants indépendants, tout en laissant au gouvernement fédéral la responsabilité de sélectionner les immigrants de la catégorie des réfugiés et de la réunification familiale. Labelle (1992) affirme encore que l'acquisition de tels pouvoirs par le gouvernement du Québec concourrait à faciliter leur intégration économique, linguistique et socioculturelle et à

encourager la venue de personnes immigrantes pouvant potentiellement bien s'intégrer au Québec.

En 1981, le ministère de l'Immigration du Québec est devenu le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration puis, en 1984, le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration est venu renforcer l'action du Ministère. Peu après, la *Déclaration sur les relations interethniques et interraciales* de l'Assemblée nationale en décembre 1986 est venue confirmer l'ouverture au pluralisme ethnique et culturel qui sévissait alors au Québec (Doutreloux et Guilbert, 1992). Au fil des ans, plusieurs ententes avec le gouvernement fédéral ont accru la capacité du Québec à influencer l'immigration en matière de sélection des immigrants et de planification du nombre d'individus accueillis. La plus récente entente, l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission des aubains*¹⁰, en vigueur depuis le 1^{er} avril 1991, consolide le partage des responsabilités entre le Québec et le Canada en matière de gestion de l'immigration (MCCI, 1991). En fait, cet Accord

[...] traite de la sélection des personnes qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, de leur admission au Canada, de leur intégration à la société québécoise et de la détermination des niveaux d'immigration à destination du Québec (MCCI, 1991: 3).

L'objectif de ce document est de « [...] préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada et à assurer une intégration des immigrants dans la province respectueuse de son caractère distinct » (*op. cit.* p.3).

En 1995, le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration [MRCI] a été créé pour faire la promotion des relations civiques parmi l'ensemble de la population sans se restreindre aux communautés culturelles. L'idée d'une telle réorganisation administrative était, pour Helly (2004), de mettre l'accent sur le soutien à l'adaptation d'institutions communes plutôt qu'aux organismes de groupes ethniques.

¹⁰ Étrangers vivant sur le territoire (<http://www.social.gouv.fr> , consulté le 20 janvier 2007).

En somme, l'évolution politique a mené à un partage des responsabilités qui permet au gouvernement du Québec de choisir le profil des personnes pouvant, selon lui, s'intégrer adéquatement à la société québécoise.

1.2.2 Responsabilités du gouvernement québécois en matière d'immigration

L'État québécois est actuellement en mesure de sélectionner, selon ses propres critères, les ressortissants de la catégorie de l'immigration économique et les réfugiés se trouvant à l'étranger. Les personnes qui ont obtenu le statut de réfugiés alors qu'elles étaient au Québec et les candidats au regroupement familial sont plutôt soumis à la sélection du gouvernement fédéral. De plus, le gouvernement du Québec gère les engagements de parrainage souscrits au Québec et en effectue le suivi (MRCI, 2004b). En matière d'immigration temporaire de travailleurs et d'étudiants étrangers, le gouvernement du Québec doit également fournir son consentement au gouvernement fédéral pour que celui-ci octroie le permis de travail ou d'études.

En plus des fonctions liées à la sélection des immigrants, l'État québécois détient la responsabilité exclusive des services d'accueil et d'intégration pour l'ensemble des immigrants s'établissant sur son territoire (MRCI, 2004b). Le gouvernement du Québec a pour cela développé plusieurs instruments de gestion dont un exercice de planification stratégique des volumes annuels d'immigration qui vise à tenir compte des besoins du Québec, de sa capacité d'accueil et du contexte d'immigration canadien et international (MRCI, 2003).

1.2.3 Évolution de l'immigration internationale au Québec

Depuis la fin des années 1970, différents événements socioéconomiques et changements politiques sont survenus et ont modelé le profil et le nombre d'immigrants au Québec. D'un point de vue général, les effectifs annuels d'immigrants, la proportion de candidats économiques, le nombre de minorités visibles et la diversité des origines des migrants se sont accrus au fil des ans.

La récession économique du début des années 1980 a entraîné une réduction du nombre d'entrées au Québec jusqu'en 1985, avec une moyenne de 15 000 immigrants admis par année. À partir de 1986, la reprise de la croissance économique a permis d'ouvrir à nouveau les frontières et les volumes d'immigrants ont alors doublé de 1986 à 1990, passant de 20 000 à 40 000 (MICC, 2003). Selon le gouvernement du Québec, cette augmentation est due à l'essor de l'immigration sélectionnée, mais également à la création du *Programme fédéral spécial de régularisation des demandeurs d'asile* en 1986 ayant pour rôle de régulariser le statut des nombreux demandeurs d'asile en attente.

Le début des années 1990 a été marqué par une période de ralentissement économique, de chômage élevé et de restructuration du monde du travail. Ce qui a incité, en 1991, le gouvernement du Québec à produire *Au Québec, pour bâtir ensemble - Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* afin de se doter d'orientations en matière d'immigration et d'intégration. Les principaux objectifs fixés en matière d'immigration étaient :

Une sélection des immigrants contribuant au développement d'une société francophone et d'une économie prospère dans le respect des valeurs québécoises de réunification familiale et de solidarité internationale ; une hausse graduelle des niveaux d'immigration en fonction des besoins et de la capacité d'accueil du Québec (MCCI, 1990: 20).

Les autres buts énoncés en matière en matière d'intégration étaient :

Le développement des services d'apprentissage du français et la promotion de son usage auprès des immigrants et des Québécois des communautés culturelles; le soutien accru à l'ouverture de la société d'accueil et à la pleine participation des immigrants et des Québécois des communautés culturelles à la vie économique, sociale, culturelle et institutionnelle du Québec; des interventions visant le développement de relations intercommunautaires harmonieuses entre les Québécois de toutes origines (*op. cit.*: 20).

Plusieurs moyens ont été mis en place afin d'atteindre ces objectifs dont, à titre d'exemples, le *Programme d'accès à l'égalité dans la Fonction publique* et la mise en place des premiers exercices de planification triennale des niveaux d'immigration, soit 1992-1994 et 1995-1997. Les flux annuels augmentèrent rapidement à leur suite pour atteindre 52 000 entrées en 1991,

48 000 en 1992 et 45 000 en 1993. Les principaux facteurs de la croissance des flux annuels ont été, ici aussi, (a) le programme fédéral de *Suppression de l'arriéré des revendicateurs du statut de réfugié*, qui a octroyé à 63 000 demandeurs d'asile le statut de résidents permanents entre 1990 et 1999, (b) la hausse des admissions de l'immigration sélectionnée, tout particulièrement les candidats de la catégorie des gens d'affaires d'Asie, et (c) un mouvement conjoncturel de l'immigration reliée à la guerre civile au Liban (MRCI, 2003). De 1994 à 1997, le volume annuel a ensuite diminué à environ 27 000 personnes, en lien notamment avec le ralentissement économique sévissant au Québec.

À partir de 1998, la reprise de l'emploi s'est accentuée et, depuis le début des années 2000, la conjoncture économique est restée favorable. Le nombre d'immigrants issus de la catégorie économique de l'immigration a de sitôt progressé de façon importante. Deux nouveaux plans triennaux d'immigration ont été mis en place pour les périodes 1998-2000 et 2001-2003. La grille de sélection a ainsi favorisé l'arrivée de travailleurs qualifiés et de personnes parlant français, la proportion d'immigrants admis connaissant le français augmentant depuis de manière sensible, passant de 40 % en 1992 à 49 % en 2002. Signalons de plus que des activités de promotion de l'immigration au Québec et de recrutement de candidats ont été mises de l'avant, tout particulièrement en France et en Europe Orientale.

1.2.4 Stratégie de régionalisation de l'immigration au Québec

À l'échelle du Canada, les stratégies gouvernementales de régionalisation seraient, selon Garcea (2005), sous-développées et inégales entre les provinces et les municipalités canadiennes. La province du Québec serait ainsi celle qui préconise le plus la régionalisation de l'immigration, suivie du Manitoba et de la Colombie-Britannique. L'Ontario et l'Alberta auraient elles une approche non-interventionniste alors que la Saskatchewan et les provinces de l'Atlantique s'efforceraient d'attirer des immigrants, peu importe leurs lieux de destination. De manière générale, les stratégies provinciales consisteraient à mobiliser d'autres acteurs, tels le gouvernement fédéral, les municipalités et les organisations à but lucratif et non lucratif.

Au Québec, la volonté de répartition équilibrée de l'immigration sur le territoire provincial est apparue à la fin des années 1980. Lors d'audiences de la Commission de la culture sur les niveaux d'immigration en 1987, le vœu d'une régionalisation de l'immigration a été mentionné. Simard (1996) affirme que l'État québécois a commencé à sa suite à se préoccuper de la répartition interrégionale peu équilibrée de l'immigration au Québec. Elle ajoute qu'en 1988 le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration a déposé un avis au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui proposait une politique permanente de régionalisation de l'immigration ayant pour objectifs le développement régional et l'intégration à la majorité francophone. Une première mesure suggérée était une planification des interventions de l'État, en concertation avec les divers organismes politiques ou associatifs, ce tant aux échelles locales que régionales. Une seconde mesure consistait en la diffusion d'informations sur le potentiel des régions et en la sensibilisation à cette réalité des immigrants, de la population d'accueil et des conseillers à l'immigration. Une troisième mesure prônait une offre de services de soutien et de suivi auprès des immigrants, en partenariat avec les organismes non gouvernementaux et visant le développement de noyaux de base des communautés culturelles.

Cet avis a conduit à la création de l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* du MICC, en 1990 (Helly, 1994). Il s'agissait du premier engagement officiel de l'État québécois envers la régionalisation de l'immigration. Ces actions s'inscrivaient dans le cadre de politiques de développement régional et de concertation avec les décideurs locaux. Un principe de contrat moral énonçait même les devoirs et responsabilités des immigrants ainsi que ceux de la société d'accueil pour une intégration réussie des immigrants (MCCI, 1990; Simard, 1996). En 1991, un plan d'application de cette politique, *Au Québec, pour bâtir ensemble. Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration 1991-1994*, a été présenté suite à une consultation publique (Helly, 1994). Ses objectifs étaient de mettre en œuvre des projets-pilotes d'établissement d'immigrants en régions de concert avec les partenaires locaux, de promouvoir les régions et leurs besoins respectifs, puis de développer des services d'accueil et d'insertion socio-économique ainsi que des directions régionales du ministère de l'Immigration à Québec, Gatineau et

Sherbrooke. Une série de mesures, impliquant 43 ministères et organismes gouvernementaux, a ainsi été prescrite dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

La forte tendance à la concentration des immigrants dans la région de Montréal, où 88 % des immigrants résidaient en 1991, menaçait en effet de priver à long terme les autres régions des bénéfices de l'immigration internationale et d'accentuer la césure entre la région de Montréal et le reste du Québec. En 1992, les documents *Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration* et *Mesures favorisant la régionalisation de l'immigration* du MICC ont jeté les bases de la politique et rendu concret le projet de « démétropolisation » de l'immigration, tel qu'énoncé par Helly (1994). L'action de l'État s'orientait alors vers la recherche en régions d'opportunités réelles en emploi et d'occasions d'affaires, le développement de conditions d'établissement durable et le partenariat d'accompagnement des acteurs locaux. Ces objectifs s'accordaient avec la *Politique en matière de développement régional* de 1991, qui encourageait les régions à prendre en main leur propre développement.

Dès lors, l'État québécois a principalement dirigé ses actions de régionalisation de l'immigration vers les régions dites centrales, comme Chaudière-Appalaches, Estrie ou Outaouais, et peu vers les régions périphériques comme la Gaspésie, le Saguenay et l'Abitibi-Témiscamingue. « Cela contribue à consacrer la spécialisation prioritaire des interventions de l'État vers les régions centrales et à créer une dualisation/hierarchisation entre ces dernières et les régions périphériques (...) » (Simard, 1996: 446). En 1993, la Direction de la régionalisation du MICC a été créée afin de mettre en œuvre le *Plan d'action pour la régionalisation de l'immigration* avec pour objectif d'accroître le nombre d'immigrants en régions en travaillant les volets d'attraction, mais également de rétention et d'intégration des immigrants.

Les processus de sélection à l'étranger furent alors consolidés, des activités de promotion de la migration en régions ont été tenues à Montréal et en régions puis des activités de concertation avec les organismes du milieu et les communautés culturelles ont été effectuées (Simard, 1996). Des directions régionales du MICC ont par ailleurs été créées à Québec, en Outaouais et en Estrie. Des bureaux régionaux ont été établis à Laval, dans les Laurentides,

en Lanaudière et en Montérégie. Parmi les programmes d'aide financière à l'immigration, le *Fonds de développement de l'immigration en région*, renommé *Programme régional d'intégration* en 2004, a été créé en 1993 pour venir en aide au financement de projets novateurs visant l'attraction et l'établissement d'immigrants en régions (MRCI, 2004a). Le but de toutes ces actions était de favoriser l'accessibilité et la disponibilité des services aux immigrants en dehors de Montréal et de favoriser la concertation avec les partenaires locaux.

1.3 ORIENTATION POLITIQUE DE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION MISE EN QUESTION

1.3.1 Problématique

Depuis le début des années 1990, les régions métropolitaines de recensement du Québec attirent et retiennent des immigrants internationaux de manière inégale sur le territoire, ce en nombre croissant. Nous postulons que le territoire représente un enjeu central de la problématique de l'immigration au Québec en constituant la cible de stratégies concurrentes de la part des décideurs politiques et que les flux d'immigrants corroborent un système de migrations internes structuré par l'actuel réseau urbain québécois et polarisé par sa métropole. Le territoire est alors devenu le lieu d'une lutte entre acteurs aux intérêts divergents qui agissent afin de transformer le territoire selon leurs desseins (Palard, 2003).

Il nous paraît dès lors pertinent de questionner la logique de développement des régions métropolitaines de recensement du Québec en ce qui a trait au recrutement et à l'établissement d'immigrants internationaux, ce tout spécialement dans un contexte de concurrence entre les destinations et les décideurs pour l'attraction de nouveaux citoyens. Les différentes instances décisionnelles préconiseraient des processus de différenciation spatiale entre les lieux de destination d'immigration et des stratégies de recrutement et d'attraction paradoxales, ce qui entraînerait des rapports de force conflictuels et une répartition des immigrants divergente de la volonté gouvernementale de leur régionalisation.

Notre recherche sonde alors l'effet des migrations des immigrants sur la répartition progressive de la population immigrante sur le territoire provincial et questionne les démarches politiques en faveur de la régionalisation de l'immigration, celles-là mêmes qui

interpellent principalement la capacité des villes à retenir les immigrants qui s'y établissent initialement ou à obtenir des flux migratoires internes équilibrés (Hou, 2005).

Est-ce que l'arrivée d'immigrants internationaux contribue significativement à la régionalisation de l'immigration au Québec et, du même coup, à l'amoindrissement du poids de la métropole ? Qu'est ce qui explique que des villes, telles que celle de Québec, deuxième région urbaine en importance de la province, ne parviennent pas à retenir les immigrants qu'elles réussissent pourtant à attirer dans un premier temps ?

Plus spécifiquement, nous questionnons l'impact d'initiatives politiques liées à la régionalisation de l'immigration au Québec de la part d'acteurs provinciaux, municipaux et locaux. À l'échelle du gouvernement du Québec, les fonds disponibles de la politique de régionalisation concourent-ils à modifier la répartition des immigrants au Québec ? Dans ce cas, la mécanique du support gouvernemental devrait-elle être revue pour espérer entraîner des changements significatifs dans la composition de la population des régions du Québec ? D'un autre côté, la dynamique des mouvements migratoires au Québec résulte-t-elle davantage du niveau de mobilisation des acteurs municipaux et communautaires des RMR ? Les politiques de gestion municipales peuvent-elles alors concourir activement à une régionalisation de l'immigration au Québec ? Les initiatives des acteurs communautaires ont-elles un impact encore plus significatif ?

Bref, notre recherche a pour objectif de mettre en perspective la dynamique systémique et structurelle qui prévaut entre les régions métropolitaines de recensement québécoises sur la base de la migration interne des immigrants internationaux. Nous considérons les migrations internes d'immigrants dans le contexte politique québécois à partir des stratégies gouvernementales provinciales et municipales afin de définir les facteurs structurels de migration, de différenciation spatiale et de métropolisation puis de contribuer à l'explication de l'évolution de la régionalisation des immigrants.

1.3.2 Fondements théoriques

Notre questionnement s'appuie sur les fondements théoriques de l'analyse systémique, avec quelques apports du structuralisme. L'analyse systémique nous permet d'approfondir notre

première hypothèse selon laquelle les flux d'immigrants attesteraient d'un système de migrations internes façonné par le réseau urbain québécois et polarisé par sa métropole. L'ajout d'éléments de structure permet lui de mieux analyser l'hypothèse selon laquelle les instances décisionnelles prôneraient des procédés qui différencieraient les lieux de destination des personnes immigrantes ainsi que des méthodes de recrutement et d'attraction contradictoires.

Conformément à l'analyse systémique, nous examinerons les migrations internes des personnes immigrantes entre les RMR du Québec en définissant le système central et sa finalité, la structure et le bilan des relations internes et externes du système, ce tout en tenant compte de la hiérarchie des systèmes auquel le système étudié appartient, ainsi que de son évolution dans le temps. Le systémisme nous permettra d'explorer l'existence d'un élément en relation de cause à effet avec son environnement tout en mettant en exergue l'importance de l'interdépendance entre l'organisation, l'activité, l'objectif, l'évolution et l'environnement de tout système (Lemoigne, 1994). En outre, les modifications d'ordre qualitatif y seront plus significatives que celles d'ordre quantitatif puisque davantage en mesure de changer la structure des relations systémiques (Beaujeu-Garnier, 1980). En somme, puisque l'analyse systémique reconnaît le principe de complexité ainsi que l'importance des relations sur l'objet, ses principes théoriques devraient nous permettre d'examiner plus finement le portrait migratoire des immigrants au Québec

En complément à l'analyse systémique, notre questionnement empruntera à la pensée structuraliste afin d'approfondir l'examen de structures préétablies, tel un système spatial, et d'identifier les structures stables et universelles qui animent les sociétés (Johnston, 1983). En effet, le structuralisme nous permet d'appréhender «le social comme un ensemble formel d'éléments en relation et une structure stable, sous-jacente à la réalité observable, où la forme relationnelle est prégnante» (Dosse, 2003: 875). Par conséquent, l'objectif de cette partie de notre recherche sera de mieux comprendre l'espace migratoire des immigrants au Québec en rendant compte de ce qui sous-tend son fonctionnement et ses transformations. Il s'agira donc de décrire la structure du système de villes à partir de la forme de la répartition des tailles d'immigrants et compte tenu des principaux facteurs de différenciation des activités des

villes. Ensuite, il s'agira de dégager les principales polarités du système pour étudier sa dynamique, illustrée dans notre cas par la concurrence pour l'attraction de populations. Nous examinerons ainsi la structure de l'espace migratoire et le résultat de l'action sur celui-ci (Ciattoni et Veyret, 2003), car nous soutenons que diverses structures contraignantes peuvent influencer significativement les résultats des actions humaines sur l'espace (Dematteis, 2003).

En effet, notre recherche tiendra compte que, dans un contexte d'unités géographiques en réseaux, ce qui se passe en un lieu n'est pas indépendant de ce qui se produit ailleurs. Les communications, les déplacements et les échanges entre les acteurs sociaux dans l'espace géographique produisent une interaction spatiale qui révèle les types de relations existant entre les lieux (Pumain et Saint-Julien, 2001). « Les villes sont en effet caractérisées par des relations de concurrence et de complémentarité créant entre elles des liens étroits d'interdépendance sur le plan fonctionnel et hiérarchique » (Sanders, 1992: 1). Notre recherche explorera plus précisément ces liens en examinant les échanges qui affectent le développement et l'évolution du système en agissant sur le profil d'activités des villes, leur composition sociale, puis leur organisation relative dans l'espace.

1.3.3 La géographie, science de l'espace et de la dimension spatiale de la société

Selon Beaujeu-Garnier (1980) la ville est devenue au fil des ans un objet d'étude important pour les géographes, élément fondamental de l'organisation de l'espace.

Allant à la rencontre des historiens, des sociologues, des économistes, [les géographes] ont caractérisé des fonctions et recherché l'origine et les fondements du développement urbain, et ceci les a conduits à s'interroger sur le rôle régional des villes, sur l'existence de réseaux ou d'armatures s'appuyant sur la présence des noyaux urbains, entretenant entre eux, dans certains cas, des relations plus ou moins hiérarchisées (Beaujeu-Garnier, 1980: 12).

Elle souligne ainsi que la géographie urbaine considère la ville comme étant à la fois un objet et un sujet d'étude, qui peuvent être vus comme une chose tangible, un lieu d'accueil, de production, de commerce et de contacts, et un sujet d'étude quant à son rôle d'intervention et d'influence sur ses habitants. Le milieu urbain constitue donc un point central de notre recherche en tant que lieu de gouvernance politique, mais surtout en tant que lieu

d'établissement des personnes immigrantes sur le territoire québécois, et, plus spécifiquement, en tant que lieu d'échanges migratoires. Ainsi, notre réflexion examinera les déplacements internationaux et internes au Québec et adoptera la migration comme premier concept issu de la géographie humaine et urbaine.

1.3.3.1 Concept de migration

Dans le cadre de notre recherche, la migration signifie, d'une part, migration internationale et, d'autre part, migration interne aux frontières provinciales. L'Organisation des Nations Unies définit de manière générale un migrant international comme « toute personne qui change de pays de résidence habituelle » (Simon, 2002: 4). Le concept de migration internationale de notre mémoire cible spécifiquement les personnes ayant obtenu le statut d'immigrant canadien et vivant désormais au Québec. Les déplacements d'immigrants internationaux entre leur pays d'origine et le pays de destination ne sont pas ici étudiés. Nous nous intéressons plutôt à la migration interne de ces immigrants internationaux au sein de la province du Québec. La migration interne constitue elle un changement de résidence qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un État et qui concerne donc à la base autant la population native que les immigrants internationaux établis sur le territoire.

Le concept de migrant, qu'il soit émigré ou immigré, est fondé sur un critère géographique, à savoir un déplacement dans l'espace, alors que celui d'étranger est plutôt basé sur un critère juridique et d'accès à la nationalité (Simon, 2002). La migration d'un individu renvoie donc à un déplacement durable qui implique un changement de résidence principale et qui vient modifier les activités quotidiennes de la personne migrante. Le concept de la migration exclue donc, dans le cadre de notre mémoire, les déplacements pendulaires entre domicile et lieu de travail, le nomadisme ou encore le tourisme. La migration est considérée comme « un système spatial et temporel complexe et évolutif (...) agencé par les opérateurs du champ migratoire » (Poncet et Lussault, 2003: 616), où les lieux de migration s'articulent à différentes échelles.

La question de l'impact social et démographique de la migration demeure complexe. Alors que pour plusieurs, tel Termote (1988), la migration d'individus provenant d'autres pays

représente un moyen de freiner le vieillissement de la population et d'augmenter l'indice synthétique de fécondité, d'autres mettent en doute l'effet bénéfique de l'immigration internationale sur le profil de la population. Puisque la vaste majorité des immigrants arrivent au pays en âge d'activité, les conséquences sur le taux de vieillissement seraient plutôt faibles (Agossou, 2002).

[...] nos résultats confirment une conclusion commune tirée de nombreuses études : au Canada, à l'avenir comme par le passé, les principales contributions de l'immigration en matière démographique sont de freiner le déclin de la population totale et celui de la population en âge de travailler : ses effets sur le processus du vieillissement sont relativement limités (Mo et Légaré, 2003: 37).

Cela dit, l'accueil d'immigrants internationaux fait partie des solutions privilégiées à la faible croissance démographique actuelle au Québec.

Par conséquent, notre analyse de la migration de personnes immigrantes entre les agglomérations urbaines du Québec cherche à dépasser les simples flux migratoires en explorant la complexité des structures et des interrelations entre les agglomérations urbaines afin de montrer les relations systémiques qui y dominent. De ce fait, notre analyse des flux migratoires place le concept de système au cœur même de notre réflexion.

1.3.3.2 Concept de système

Nous recourons au concept de système car cela nous permet d'identifier et d'explorer, à l'échelle urbaine, le système spatial formé par les régions métropolitaines de recensement du Québec. Dans notre recherche, la ville représente un sous-système à la fois intégré au niveau supérieur dans le système urbain et parallèlement à l'ensemble de ces mêmes sous-systèmes (Driedger, 1991). Composante axiale du système, l'agglomération urbaine représente un ensemble complexe qui est à la fois une ville, avec sa propre structure spatiale, sociale et économique, puis un intermédiaire qui entretient des relations diverses à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières (Beaujeu-Garnier, 1980). De ce fait, les relations qu'entretiennent les villes, en tant qu'éléments d'un même système, se matérialisent par les flux de personnes immigrantes.

Un tel système constitue donc « un ensemble d'éléments qui forment une unité et qui entretiennent entre eux plus de relations pour un phénomène spécifique qu'avec l'environnement » (Thibault, 2003: 884) et qui est formé d'un ensemble de sous-systèmes plus complexe que ses parties.

[...] un ensemble de configurations et d'agencements, composé d'entités reliées, et donc interdépendantes, instituées par le système et instituant le système, au sein duquel on peut repérer des logiques communes de fonctionnement et des dynamiques qui ne se réduisent pas à l'addition des logiques de chaque élément, ce qui constitue la complexité cumulative du système (Lévy et Lussault, 2003: 889).

Un système se dépeint par l'identification de ses constituants, la délimitation des frontières le séparant de l'environnement ainsi que la définition de ses fonctions (Lemoigne, 1994). Les fonctions urbaines sont difficiles à décrire car, non seulement concernent-elles des acteurs aussi bien locaux qu'externes, mais elles sont aussi évolutives. Dans notre recherche, elles sont partiellement décrites de manière quantitative, en égard au nombre de services offerts, ainsi que de manière qualitative, selon la diversité des services offerts, tant et si bien qu'elles contribuent à expliquer la forme du système de villes (Pumain, 1997).

Si les villes s'organisent entre elles et forment des réseaux urbains (Sanders, 1992), Beaujeu-Garnier (1980) précise qu'un réseau urbain n'est pas forcément un système, car il constitue un fait spatial de répartition des villes à l'intérieur d'un cadre dont la notion d'armature réfère uniquement à l'organisation et au maintien fonctionnel du réseau. Cela dit, elle précise qu'un réseau polarisé et un réseau de villes spécialisées complémentaires peuvent être qualifiés de système grâce aux liens d'échanges. Donc, l'examen des relations entre les divers sous-systèmes et des conséquences spatiales, économiques et sociales pouvant en résulter permet de relever les rapports systémiques en jeu. Toutefois, elle ajoute que l'essence d'un réseau urbain n'est pas l'interaction entre les villes proprement dites, mais plutôt l'existence de sous-systèmes, telles les relations commerciales, les étapes de migration et la hiérarchie des équipements officiels. De ce fait, la dynamique des relations migratoires des immigrants entre les principales agglomérations urbaines du Québec met en exergue le système formé par les régions métropolitaines de recensement dans le cadre de notre problématique.

Les six régions métropolitaines de recensement, soit Montréal, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Saguenay, représentent alors les composantes d'un système urbain dont les principales relations sont les flux migratoires des immigrants au sein des frontières politiques provinciales. À l'image du système urbain canadien qui est composé d'un petit nombre de grandes régions urbaines en croissance¹¹ qui s'opposent à de nombreuses petites agglomérations en déclin ou en stabilité socio-démographique (Bourne et Simmons, 2003), celui du Québec est formé par des régions métropolitaines de recensement aux caractéristiques sociales et économiques fort inégales.

Outre l'étude d'un tel système urbain, notre recherche enrichit l'analyse de la problématique par l'exploration du contexte politique à l'échelle gouvernementale et municipale. L'examen des politiques et des mesures spécifiques conduit en effet à une meilleure compréhension du fonctionnement du système en exposant les incitatifs politiques en jeu. Tel qu'énoncé par Andrews (1980), des facteurs politiques, comme l'esprit d'entreprise et le pouvoir des gouvernements, influencent la prospérité et la croissance des villes. En conséquence, nous tentons d'identifier l'impact des facteurs politiques, autant provinciaux que municipaux, sur la croissance démographique issue de l'immigration internationale.

1.3.3.3 Concept de régionalisation

Depuis le début des années 1990, le gouvernement du Québec a adopté une politique de régionalisation de l'immigration, appuyée par plusieurs municipalités de la province, en faveur de l'établissement des personnes immigrantes ailleurs qu'à Montréal, Laval et Longueuil. Ce concept de régionalisation enrichit notre réflexion en étudiant la contribution du facteur politique au système de migrations d'immigrants entre les régions métropolitaines de recensement du Québec.

Théoriquement, la régionalisation représente un nouveau découpage, une nouvelle structure administrative qui redéfinit la région politico-administrative (Dematteis, 2003). Le dessein de

¹¹ Selon Bourne et Simmons (2003), il s'agit de la grande région de Toronto, le grand Montréal, Ottawa-Gatineau, Vancouver-Victoria et le corridor urbain central de l'Alberta (Edmonton, Red Deer, Calgary et Lethbridge).

la régionalisation est la décentralisation du pouvoir administratif et politique envers les collectivités des territoires régionaux. Une politique de régionalisation s'oppose donc à une politique non-interventionniste, car l'exercice efficace du pouvoir central de l'État nécessite la présence de relais géographiques sur l'ensemble du territoire. Les villes et leurs réseaux peuvent ne pas suffire à l'exercice nécessaire du pouvoir pour le contrôle du territoire. L'entité politique est alors divisée en régions plus petites, une partie du pouvoir y est transférée et un nouveau mode de gouvernance est appliqué.

Au Québec, le pouvoir politique aspire à une croissance de l'ensemble de son territoire, à tout le moins comme en attestent ses nombreuses démarches en ce sens. Depuis les années 1990, une orientation politique de régionalisation de l'immigration vise à organiser et à aménager le territoire québécois selon la vision de l'État de l'occupation idéale du territoire par les immigrants internationaux. À titre d'exemple, le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles indiquait dans son rapport annuel de gestion 1993-1994 qu'un des objectifs en matière d'intégration socio-économique de son énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration était de « favoriser la régionalisation de l'immigration dans une perspective de développement régional » (Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles [MAICC], 1995: 69). Une volonté de régionalisation de l'immigration qui ressort nettement des actions politiques du MAICC.

[...] qu'une meilleure répartition géographique de l'immigration favorise l'intégration, contribue au développement économique et démographique des régions et diminue l'écart culturel et social entre Montréal et les autres régions (*op. cit.*: 70).

Alors que les interactions spatiales entre les unités géographiques révèlent l'existence de structures spatiales, les réseaux urbains expriment eux les hiérarchies entre les villes (Ciattoni et Veyret, 2003). Dans un système spatial, un ordonnancement géographique peut être engendré par la présence de mouvements dans l'espace ainsi que par l'interdépendance des lieux. Les structures s'articulent alors en niveaux d'organisation de l'espace au sein d'une hiérarchie territoriale qui se définit comme « une différenciation ordonnée d'un système en

niveaux constitués chacun d'éléments d'autant moins nombreux qu'ils sont plus complexes, par exemple la hiérarchie des villes » (Pumain et Saint-Julien, 2001: 184).

Si Montréal et Québec constituent les deux premières catégories de la hiérarchie urbaine du Québec, les villes moyennes prennent le relais aux niveaux intermédiaires dans la structuration de l'espace habité. [...] Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Hull possèdent le statut de villes moyennes supérieures [...] (Bruneau, 2000).

La hiérarchie urbaine peut être un résultat naturel ou une construction historique et sociale, issu du jeu de compétition entre les villes, sans nécessairement être engendrée « par une structure organisationnelle de pouvoir qui en aurait guidé la formation et qui en sous-tendrait la durée » (Ciattoni et Veyret, 2003: 17).

Cela dit, des mécanismes de pouvoir peuvent favoriser l'émergence d'inégalités et d'hiérarchies. Des courants préférentiels d'échanges, des barrières ou des discontinuités, par exemple des filières migratoires, des préférences commerciales et des liens politiques privilégiés, viendraient organiser les systèmes de villes selon un principe hiérarchique (Pumain et Saint-Julien, 2001). Notre recherche s'intéresse à la notion de hiérarchie et interpelle les idées de domination et de pouvoir au sein de l'organisation politique. Elle questionne les facteurs politiques, autant à l'échelle provinciale que municipale, pouvant justifier une hiérarchie urbaine entre les régions métropolitaines de recensement et, pour ce, nous appuyons notre réflexion sur le concept de différenciation spatiale.

1.3.3.4 Concept de différenciation spatiale

Le concept de différenciation spatiale, tel que présenté par Gay (2003), consiste en un processus de création de différences dans l'espace qui produit les lieux et les discontinuités spatiales. La différenciation de l'espace terrestre peut, selon lui, être attribuée à un isolement territorial dû à des éléments naturels, mais est principalement attribuable à l'action des hommes en collectivité. Il ajoute que de multiples éléments, tels le paysage, le mode de vie, la langue, les coûts de la main d'œuvre, la législation fiscale et le climat, viennent partager une même aire et distinguer chacune d'entre elles des autres unités spatiales. Actuellement, l'urbanisation apparaît être le principal processus de différenciation de l'espace.

En effet, la répartition irrégulière de la population, l'inégale répartition des fonctions d'habitat, de production et de services ainsi que la domination de fonctions spécifiques suscitent une différenciation spatiale puis une hiérarchisation plus forte des villes (Bédard, 2001). Bien souvent, la différenciation entre des villes selon l'importance numérique de leurs populations respectives est liée à une hiérarchie de niveaux. Cela dit, si « la simple masse de population ne peut suffire à établir une hiérarchie urbaine significative, (...) il y a d'importantes corrélations entre le nombre d'habitants et les caractéristiques des structures de l'activité commerciale » (Beaujeu-Garnier, 1980: 322). Des échanges de flux inégaux peuvent ainsi favoriser un processus d'attraction alimentant le centre au détriment du pourtour. Des attributs économiques, fonctionnels, symboliques ou politiques d'un centre sont alors susceptibles d'exercer une attraction sur les autres entités en périphérie (Pumain et Saint-Julien, 2001).

La différenciation spatiale se manifeste donc tant au niveau quantitatif, qualitatif qu'organisationnel. La différenciation quantitative réfère à la quantité de substance dans un espace par rapport à d'autres, alors que la différenciation qualitative repose sur la valeur sociale accordée par les acteurs à des espaces distincts et que la différenciation organisationnelle se fait elle selon la manière dont se conjuguent spatialement ces différentes substances. Le pan organisationnel de la différenciation spatiale est au centre de notre problématique car cette dernière questionne l'organisation spatiale des services et des organismes issue de la volonté de régionalisation de l'immigration. Le nombre et la variété des attraits affectés à différentes fractions de l'espace sont ainsi selon nous à la source de l'échange et des flux des immigrants entre les régions métropolitaines de recensement du Québec.

D'autre part, cette question de différenciation spatiale occupe une place importante au sein du débat actuel sur la mondialisation (Gay, 2003), car cette dynamique « contribue à une différenciation spatiale plus fine au niveau local, à un accroissement des inégalités économiques, à l'articulation parfois imprévue d'espaces aux contenus différents dans un même lieu » (Dolfus, 1997: 136). De plus, l'espace mondial serait régulé par le réseau de

quelques grandes métropoles qui réunissent les pouvoirs de direction, les capitaux et les plus hautes compétences, attirant dès lors « naturellement » la population de leur espace national, tout comme la majorité des migrants internationaux (Simon, 1998).

Attendu que les systèmes migratoires seraient ainsi désormais structurés par les pôles les plus développés du système économique mondial, les migrations consisteraient en quelque sorte en une réponse aux messages médiatiques des pays les plus développés et des « grandes métropoles économiques et culturelles mondiales » qui polariseraient les flux migratoires en structurant l'imaginaire migratoire mondial (Simon, 1998). La métropolisation, fait urbain dominant les sociétés occidentales, se doit ainsi d'être examiné au sein du contexte migratoire du Québec.

1.3.3.5 Concept de métropolisation

Si les systèmes des villes des pays industrialisés évoluent dans des contextes historiques, politiques et économiques différents, la concentration de la population et des fonctions urbaines dans les grands centres est partout rapide et importante. La forme des hiérarchies urbaines met notamment en exergue des pôles d'attraction dominants et polarisants (Sanders, 1992; Ciattoni et Veyret, 2003). Sur une aire au départ supposée homogène, il y a différenciation hiérarchique au profit d'un ou plusieurs lieux de cette surface (Ascher, 2003).

À la densification démographique des métropoles s'ajoute donc « l'accentuation des différents mécanismes de spécialisation de l'économie et de division internationale du travail » (Durbec, 1995: 1). Une spécialisation fonctionnelle qui provient d'une tendance à « la concentration d'activités et de fonctions dans un lieu au point d'y représenter une part de l'activité locale supérieure à ce qu'elle est ailleurs » (Pumain et Saint-Julien, 2001: 55). Les métropoles se caractérisent donc par des fonctions stratégiques et rares qui leur confèrent une position privilégiée ainsi qu'un fort pouvoir de commandement et d'organisation de l'espace (Beaujeu-Garnier, 1980; Ciattoni et Veyret, 2003). Ainsi, et tel qu'énoncé par Durbec (2002), le phénomène de métropolisation mettrait en exergue les interdépendances, les concurrences et les complémentarités entre les stratégies des acteurs et les divers types d'appropriation de l'espace.

Les opérations de planification régionale ou urbaine, toujours selon Ciattoni et Veyret (2003), seraient par ailleurs en mesure d'accentuer ce processus de spécialisation fonctionnelle, de telle sorte que la nature des services fournis par la ville peut dépendre de son rang dans la hiérarchie urbaine. De plus, poursuivent-ils, la métropole tire sa puissance de son contrôle du réseau urbain, d'où l'importance des liens de complémentarité et de compétition qui existent entre les espaces ainsi qu'entre les acteurs décideurs. En effet, la métropolisation est une forme contemporaine de l'urbanisation qui réduit le poids des villes moyennes et petites, de telle sorte que le défi d'une politique de régionalisation en contexte de métropolisation urbaine consiste à faire profiter les zones non urbaines du développement de la métropole à l'aide d'un mouvement d'entraînement sur l'ensemble du territoire (Durbec, 2002). Nous questionnons donc la gestion provinciale et municipale de l'immigration ainsi que l'importance des services à l'immigration afin de saisir la réelle influence de toute ville, métropole ou non, sur les flux immigrants au Québec.

1.3.4 Retour sur la problématique et les objectifs du mémoire

Notre questionnement relie ces cinq concepts en s'appuyant sur les fondements théoriques de l'analyse systémique et en mettant l'accent sur la mobilité géographique en tant que facteur essentiel de l'évolution d'un système de villes.

L'aspect discriminant des migrations étant supérieur à celui de l'accroissement naturel, les différenciations interurbaines sont plus marquées par les soldes migratoires que par le mouvement naturel. « Aussi, si les migrations contribuent moins à la croissance des villes d'un point de vue quantitatif, elles expliquent de plus en plus les inégalités interurbaines en matière de croissance » (Sanders, 1992: 34). Subséquemment, les courants migratoires interrégionaux et leurs effets sur les systèmes de villes, autant à l'échelle des agglomérations qu'à celle de l'organisation du système dans son ensemble, sont ici examinés.

De plus, l'objectif de tout système urbain consiste à trouver un équilibre permettant le maintien et le développement de la ville (Beaujeu-Garnier, 1980). Un tel système, qui répartit les nouveaux citoyens entrant sur le territoire québécois à des fins de résidence, est contraint

par les tendances migratoires mondiales, les lois fédérales puis les programmes fédéraux et provinciaux qui agissent sur son fonctionnement. De plus, la dynamique du système est influencée par la mobilisation des acteurs municipaux et des organismes locaux pour accroître le nombre d'immigrants dans les régions métropolitaines de recensement.

En effet, des éléments structurels au sein du système urbain influence la répartition des immigrants entre les agglomérations urbaines du Québec et le pouvoir d'attraction et de rétention des lieux dû aux facteurs de différenciation spatiale des lieux d'accueil de la population immigrante et des services à l'immigration. « Les migrants ressentent souvent la migration comme une attitude liée à leur conjoncture personnelle et n'ont pas conscience des faits de structure qui la sous-tendent » (Aydalot, 1985: 192). Des facteurs attractifs économiques, sociaux, mais surtout politiques, concourraient ainsi, cherchons-nous à démontrer, à accentuer le processus de structuration spatiale, notamment la polarisation des immigrants québécois autour de Montréal.

En fait, une structure politique contraignante orienterait les flux d'immigrants entre les régions métropolitaines de recensement québécoises, ce de manière à créer un système urbain largement déséquilibré au profit de sa seule métropole. Ainsi, les mesures politiques, tentons-nous de démontrer, agissent grandement sur la répartition de la population immigrante en influençant le pouvoir d'attraction des villes, notamment selon qu'elles encouragent ou pas la présence d'organismes ethnoculturels et l'action municipale. Cela étant, les diverses mesures législatives et financières de l'État et des organismes publics n'orientent-elles pas grandement l'évolution de la population immigrante et, par extension, le portrait urbain du Québec?

Il découle de ce qui précède que l'étude géographique du domaine urbain doit tout naturellement se composer de développements successifs consacrés à l'espace; au travail, c'est-à-dire à la population, à ses besoins; à ses activités; à l'organisation et au fonctionnement du pouvoir urbain tant en lui-même que dans ses rapports avec l'environnement (Beaujeu-Garnier, 1980: 36).

Les villes formeraient-elles alors un système hiérarchisé dans lequel des structures politiques urbaines détermineraient les relations de pouvoir entre les différents acteurs (Driedger, 1991), tant et si bien que la dynamique du système évoluerait selon les décisions politiques?

L'examen des initiatives et stratégies politiques municipales et provinciales d'attraction et de rétention d'immigrants représente donc un aspect important de notre analyse. Ainsi, nous nous demandons si la mise en place par l'État de bureaux régionaux, de carrefours d'intégration, de services scolaires et d'accès à l'emploi, est en mesure de dynamiser ou encore de restreindre les mouvements migratoires. De plus, les différentes méthodes de gestion de l'immigration des acteurs des régions métropolitaines de recensement, concrétisées par des procédés économiques, politiques, sociaux et culturels, font-elles une différence quant à la redistribution des immigrants sur le territoire?

Selon nous, l'analyse des processus de différenciation spatiale, tels que l'appui du gouvernement provincial à l'établissement d'immigrants internationaux dans chaque région métropolitaine de recensement ainsi que la mobilisation des acteurs municipaux et des organismes locaux, devrait permettre une meilleure compréhension de la structure des flux entre les régions métropolitaines de recensement du Québec. C'est pourquoi ce mémoire explore le système de migrations des immigrants au Québec, en postulant que la structure politique contraignante maintient la hiérarchie urbaine au sein du système urbain actuel.

CHAPITRE II

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour parvenir à éprouver nos hypothèses, nous examinons l'évolution du système de flux migratoires entre les RMR, conformément (a) au support financier accordé par le gouvernement provincial, (b) au soutien des municipalités et (c) à l'action d'organismes ethnoculturels. Notre recherche s'appuie donc, au départ, sur l'observation de faits statistiques en matière d'immigration au Québec, puis sur la description d'initiatives des acteurs gouvernementaux, municipaux et locaux pour identifier les principaux éléments de la problématique que pose la répartition de la population immigrante sur le territoire québécois. Nous analysons et interprétons ensuite ces résultats en dégagant les tendances lourdes issues du cadre conceptuel, ce dans le but de mieux comprendre les choix d'établissement des immigrants et les changements dans leur répartition au Québec. Et pour ce faire, nous explorons la réalité migratoire des immigrants au Québec en dégagant tout particulièrement les principales dimensions politiques en jeu. Cela dit, nous analysons les données récoltées en considérant les deux objectifs méthodologiques précisés plus tôt.

2.1 PREMIER OBJECTIF MÉTHODOLOGIQUE

Nous postulons, rappelons-le, que les migrations internes des immigrants corroborent un système de villes structuré par l'actuel réseau urbain québécois et polarisé par une métropole. Par conséquent, nous observons la configuration de la répartition des immigrants entre les RMR du Québec afin d'examiner s'il existe une structure concordante et similaire au réseau urbain de 1991 à 2001 et si celle-ci évolue de manière à accentuer le poids de la métropole.

Pour ce faire, notre réflexion s'appuie sur l'observation du statut d'immigrant, du comportement migratoire des immigrants, des flux migratoires de ces derniers entre les grandes villes, du choix d'établissement des immigrants entre les RMR puis du poids démographique des immigrants dans ces villes, et ce, à l'échelle du Québec (tabl. 2.1).

Tableau 2.1 Typologie des personnes migrantes

TYPE DE MIGRANT	DÉFINITION
Migrant	Personne demeurant à une adresse différente de celle où elle résidait cinq ans plus tôt.
Non-migrant	Personne ayant déménagé et qui, le jour du recensement, demeurait à une autre adresse, mais dans la même subdivision de recensement que celle où elle résidait cinq ans plus tôt.
Migrant externe	Personne qui, le jour du recensement, demeurait à l'extérieur du Canada cinq ans plus tôt.
Migrant interprovincial	Personne ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeurait dans une subdivision de recensement autre que celle où elle résidait cinq ans plus tôt, mais dans une province différente.
Migrant infraprovincial	Personne ayant déménagé qui, le jour du recensement, demeurait dans une subdivision de recensement autre que celle où elle résidait cinq ans plus tôt, mais dans la même province.

Source : Statistique Canada, 2002b.

Pour ce faire, nous commençons par décrire l'évolution du statut d'immigrant entre 1991 et 2001 afin de brosser un portrait de l'état des migrations internationales vers le Québec. Nous pouvons ainsi établir si le nombre de personnes détenant le statut d'immigrant, soit ceux à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (Statistique Canada, 2002b), augmente ou décline avec les années, et ce, en comparaison avec les personnes non immigrantes et donc nées au Canada. Ensuite, nous précisons, à l'échelle des RMR, la présence des immigrants internationaux et des personnes natives du Canada aux recensements de 1996 et 2001. Cette description de l'évolution du statut d'immigrant, au Québec et au sein des RMR, regroupe les immigrants internationaux de toutes origines au moment même de la tenue desdits recensements.

D'autre part, puisque nous nous intéressons à la répartition des immigrants au Québec et à leurs déplacements subséquents sur le territoire, nous présentons par la suite le comportement migratoire des immigrants une fois ceux-ci établis au Québec, ce par RMR et par type de migration selon la typologie illustrée au tableau 2.1. Les données concernent la population

immigrante, âgée de cinq ans et plus, ayant changé son lieu de résidence au cours des cinq années précédant les recensements de 1996 et de 2001.

Ces données relatives au comportement migratoire nous donnent des indications précieuses sur la propension des immigrants à se déplacer sur le territoire québécois, alors que plus loin des précisions au sujet de la direction et de l'importance des mouvements migratoires des immigrants entre les RMR du Québec sont apportées.

En effet, nous observons ensuite les changements dans les déplacements d'une part de la population immigrante entre les RMR du Québec lors des recensements de 1996 et 2001. Nous établissons le nombre de personnes immigrantes se dirigeant d'une RMR à l'autre ainsi que le sens de leurs mouvements pour chaque période afin de pouvoir décrire les relations systémiques migratoires entre les plus grandes agglomérations urbaines de la province. Suite à ce portrait des flux migratoires, nous observons la répartition de la population immigrante entre les RMR, tout en précisant leur pays d'origine et leur période d'immigration, de telle sorte que nous sommes plus à même d'identifier toute tendance à la régionalisation de l'immigration.

Le choix d'établissement des personnes immigrantes, notamment des individus arrivés récemment au pays, nous permet lui d'observer s'ils manifestent une propension à s'établir ailleurs qu'à Montréal, Laval ou Longueuil. Pour ce faire, nous décrivons la répartition des immigrants entre les RMR durant la même période de temps en précisant, tout d'abord, leur pays d'origine et leur période d'immigration et, par la suite, la durée écoulée depuis l'immigration. Les 10 principaux pays d'origine des recensements de 1996 et 2001 ont été choisis d'après le nombre de nouveaux immigrants, soit les individus habitant au Québec depuis 5 ans et moins (app. A, p. 105). De plus, puisque les données antérieures à 1991 n'étaient pas compatibles et que les résultats du recensement de 2006 n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du mémoire, seule la répartition spatiale de la cohorte d'immigrants ayant pour période d'immigration les années 1991 à 2001 est décrite. Suivre la répartition spatiale de deux cohortes ou plus d'immigrants aurait assurément permis de mieux distinguer les tendances que nous cherchons ici à dégager. Cela étant, nous tentons donc

d'explorer à partir des données disponibles le degré de régionalisation de la population immigrante récente.

En contrepartie à la régionalisation, nous essayons également de décrire la participation de la population immigrante à la métropolisation de la société québécoise et donc leur poids démographique au sein des RMR du Québec au cours de la période d'étude. Nous affichons alors les soldes migratoires de chaque RMR en soustrayant des gains les pertes de personnes immigrantes à destination de la RMR, et ce, à partir des flux migratoires entre ces agglomérations urbaines lors des périodes intercensitaires de 1991-1996 et de 1996-2001.

L'ensemble de ces données forme un agencement de variables et d'indicateurs qui alimente notre analyse et notre interprétation des résultats statistiques reliés à notre premier objectif de recherche (tabl. 2.2). Une fois cela fait, d'autres éléments, à caractère davantage politique, sont exposés afin de nourrir le second volet de notre problématique, soit les intérêts multiples des acteurs gouvernementaux, municipaux et locaux en jeu.

Tableau 2.2 Récapitulation des variables et indicateurs du premier objectif

CONCEPTS	VARIABLES	INDICATEURS
Migration internationale	Statut d'immigrant au Québec	Population du Québec détenant le statut d'immigrant en 1991, 1996 et 2001, en % et en valeur absolue Répartition de la population du Québec entre les RMR selon le pays d'origine, en 1996 et 2001
Migration interne	Comportement migratoire des immigrants au Québec	Migrants infraprovinciaux, parmi la population immigrante, dans chaque RMR du Québec 1991-1996, 1996-2001, en % et en valeur absolue
Système	Flux migratoires des immigrants entre les RMR du Québec	Direction et importance des flux migratoires des immigrants entre les RMR, 1991-1996 et 1996-2001
Régionalisation	Choix d'établissement des immigrants parmi les RMR du Québec	Répartition des immigrants entre les RMR selon leur pays d'origine, la période d'immigration et la durée depuis l'arrivée au pays, 1996 et 2001
Métropolisation	Poids démographique des immigrants dans les RMR du Québec	Gains et pertes d'immigrants des RMR de destination, 1991-1996 et 1996-2001, en % et en valeur absolue

2.2 SECOND OBJECTIF MÉTHODOLOGIQUE

En effet, nous observons en second lieu les principaux éléments de l'enjeu politique de l'immigration au Québec en définissant les diverses initiatives adoptées par les acteurs en jeu dans chaque RMR. Pour ce faire, nous explorons la volonté gouvernementale de régionalisation de l'immigration à la lumière des desseins municipaux et de l'action des organismes ethnoculturels des RMR du Québec. Nous tentons ainsi de décrire l'influence des politiques provinciales sur la répartition géographique des immigrants en examinant le soutien accordé aux pouvoirs municipaux et aux organismes ethnoculturels selon leur localisation sur le territoire québécois. En effet, nous explorons l'hypothèse selon laquelle les instances décisionnelles préconiseraient des processus de différenciation spatiale entre les lieux de destination d'immigration puis des stratégies de recrutement et d'attraction paradoxales qui entraîneraient des rapports de force conflictuels et, par conséquent, une répartition des immigrants divergente de la volonté gouvernementale de leur régionalisation (tabl. 2.3).

De ce fait, nous examinons si le gouvernement provincial subventionne les lieux d'accueil des immigrants d'une manière qui différerait des stratégies locales d'attraction et d'accueil des immigrants. Dans ce cas, le système de flux migratoires entre les RMR serait structuré par les initiatives locales d'attraction et de rétention des immigrants sans que cela soit aussi le cas pour la ventilation des subventions du gouvernement provincial dans le cadre de la politique de régionalisation de l'immigration.

Pour examiner les processus de différenciation spatiale en jeu dans le cadre de ce second objectif, nous décrivons l'appui provenant du gouvernement provincial à l'établissement d'immigrants internationaux dans les grandes villes du Québec ainsi que la mobilisation des acteurs municipaux et des organismes ethnoculturels à ce même dessein. Nous définissons tout d'abord à cet effet l'appui prodigué par le gouvernement provincial du Québec à l'établissement d'immigrants sur le territoire québécois en décrivant le support financier accordé par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles [MICC] aux organismes et organisations œuvrant auprès des immigrants depuis 1994. Nous exposons alors le partage de l'aide financière par programme de subvention, par année d'attribution

ainsi que par RMR ou municipalité. Nous confronterons ensuite cet appui gouvernemental à la mobilisation des acteurs municipaux à la même cause de l'accroissement de la présence d'immigrants dans leur RMR afin de couvrir une dimension additionnelle importante de la problématique de l'immigration au Québec.

Tableau 2.3 Récapitulation des variables et indicateurs du second objectif

CONCEPT	VARIABLES	INDICATEURS
Différentiation spatiale	Appui provenant du gouvernement provincial du Québec à l'établissement d'immigrants internationaux dans les RMR	Montant des subventions gouvernementales à l'immigration attribuées aux organismes du Québec, par région métropolitaine de recensement, par année financière et par programme de subvention, de 1994-1995 à 2005-2006
	Mobilisation des acteurs municipaux des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux	Soutien à l'immigration fourni par la principale municipalité de chaque RMR 1) vision et promotion de la ville comme destination auprès des personnes immigrantes 2) comités et commissions municipales en matière d'immigration et de diversité 3) politiques municipales en matière d'immigration, de diversité et de culture 4) services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes
	Mobilisation des organismes ethnoculturels des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux	Nombre d'organismes ethnoculturels par RMR et par secteur d'activité, en 2002 1) accueil et intégration des immigrants 2) action sociale 3) affaires 4) coopération internationale 5) culture, sport et loisirs 6) éducation de recherche 7) emploi, jeunes et développement local 8) logement 9) médias 10) religion 11) santé et services sociaux

Ainsi, nous procédons à la description du soutien à l'immigration fourni par les instances municipales et de leur effort déployé afin d'accroître la part d'immigrants québécois établis sur leur territoire respectif. À cet égard, nous référons notamment à l'image de la ville projetée en tant que destination d'immigration, aux groupes de gestion et aux politiques municipales en matière d'immigration et de diversité ainsi qu'aux services municipaux offerts aux personnes immigrantes.

Notre exploration du volet politique de l'attraction de la population immigrante au Québec se conclut par un aperçu de la mobilisation des organismes ethnoculturels de chaque RMR. Nous examinons alors la répartition des organismes ethnoculturels parmi les RMR du Québec en 2002 ainsi que leurs effectifs répartis entre 11 secteurs d'activité.

Cette dernière variable du second objectif complète notre présentation des principaux éléments de notre problématique ainsi que notre schéma d'analyse exploratoire. Notre sélection d'indicateurs se justifie par la disponibilité des données sur les principales mesures d'aide aux immigrants et les initiatives de régionalisation de l'immigration dans chacune des régions à l'étude. En outre, notre choix de variables souligne l'existence d'une préoccupation de plus en plus grande chez les chercheurs, dont Garcea (2005) et Simon (2005), au sujet de la dimension toute politique de la problématique de l'immigration à l'échelle du Canada, particulièrement en matière de concurrence entre les lieux pour l'attraction des immigrants et la rétention des nouveaux arrivants.

2.3 SOURCES DES DONNÉES

2.3.1 Sources statistiques

Tout d'abord, nous examinons la répartition et les flux migratoires des immigrants au Québec à partir de données statistiques provenant des recensements de la population de *Statistique Canada* de 1996 et 2001. Les données proviennent directement de tableaux de Statistique Canada issus de ces mêmes recensements. Les chiffres témoignent de la population du Québec détenant le statut d'immigrant et illustrent le comportement migratoire de la population immigrante.

D'un autre côté, notre étude des flux migratoires des immigrants entre les RMR du Québec, leur répartition selon le pays d'origine, la période d'immigration et la durée depuis l'arrivée au pays ainsi que les gains et pertes d'immigrants des RMR du Québec repose sur des tableaux que nous avons construits à partir de données diverses de *Statistique Canada*. En fait, les résultats de questions posées aux immigrants sur leur lieu de résidence cinq ans avant la tenue de chaque recensement permettent l'étude des changements de résidence effectués par les immigrants entre les régions métropolitaines de recensement du Québec lors des périodes quinquennales 1991-1996 et 1996-2001. Cela dit, il faut noter, d'autre part, que ces données proviennent d'un échantillon de 20 % de la population canadienne et qu'ils peuvent donc induire une sous-estimation de la réalité; de la même façon, des différences régionales peuvent être dues à la pondération des données. En outre, les déménagements intermédiaires durant la période quinquennale, les migrations de retour dans la région d'origine et le temps écoulé entre la migration et le recensement ne peuvent pas être notés par ces données (Statistique Canada, 2002b). Autant de limites qui nous ont incité à nous intéresser d'abord et avant tout aux tendances dominantes qui ressortent des tableaux.

2.3.2 Sources documentaires

Notre analyse porte également sur l'observation de documents écrits provenant d'organisations politiques. Nous examinons ainsi des documents issus du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles ainsi que des six municipalités des régions métropolitaines de recensement du Québec.

Tout d'abord, nous effectuons une analyse de la répartition de l'appui du gouvernement provincial à l'établissement des personnes immigrantes à l'échelle des régions métropolitaines de recensement, car les programmes de subvention, au même titre que la documentation, illustrent les démarches politiques en faveur de la régionalisation de l'immigration. L'analyse de la portée d'une telle visée politique nous permet d'évaluer son influence sur l'orientation et l'importance des flux migratoires immigrants ainsi que d'approfondir le portrait des relations entre les villes. Le principal document gouvernemental à l'étude consiste en une liste répertoriant les subventions à l'immigration octroyées aux organismes du Québec pour chaque année financière de 1994-1995 à 2005-2006. Alors que le

document original classe le support financier par région administrative, nous avons plutôt ordonné les données par région métropolitaine de recensement afin de peut-être révéler ainsi l'effet des subventions gouvernementales sur le système urbain de migrations de personnes immigrantes.

Une seconde publication gouvernementale alimente notre réflexion en exposant la présence d'organismes ethnoculturels, par secteur d'activités, dans chacune des RMR du Québec. Il s'agit du document *À la découverte de la diversité québécoise : répertoire des organismes ethnoculturels du Québec- 6^e édition*, réalisé par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et publié en 2002. Ordonnés au départ par région administrative, les organismes ethnoculturels ont été de nouveau départagés par RMR et par secteur d'activités afin de distinguer le nombre et le type de services que la population locale dessert aux immigrants.

À ce regard sur l'action des acteurs locaux s'ajoute une observation de la mobilisation des acteurs municipaux de chaque RMR afin d'accroître la présence d'immigrants internationaux. Pour cela, nous avons choisi de limiter notre recherche à l'information présente sur les sites Internet officiels des principales municipalités des RMR, ce en date d'avril 2006 (app. B, p. 106). Le réseau Internet étant le principal moteur de recherche d'information à l'échelle mondiale, nous assumons que le portail électronique des municipalités est riche d'informations que de nombreuses personnes immigrantes consultent lors de leur processus de décision de migrer. En général, nous y retrouvons des descriptions d'activités, de services et de ressources ainsi que parfois des énoncés de politiques municipales.

2.3.3 Période d'étude

La période ici à l'étude s'étend de 1991 à 2001. Nous limitons notre période d'étude aux recensements canadiens de 1996 et 2001 car les critères d'analyse géographiques et sociaux y sont similaires, alors que les chiffres sur la mobilité des recensements antérieurs à 1991 ont été traités différemment, de telle sorte qu'ils ne permettent pas la comparaison des données. En fait, tous les logements collectifs ont été exclus de l'univers « mobilité » en 1991 alors qu'à partir de 1996, seuls les pensionnaires d'un établissement institutionnel ont été exclus

(Statistique Canada, 2002b). De plus, les paramètres sociaux disponibles entre 1991 et 1996, comme la période d'immigration, le sexe ou la région de naissance, sont différents, ce qui rend impossible de comparer les données sociales de ces deux recensements.

Les documents provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles couvrent, d'une part, l'octroi de subventions au cours des années financières allant de 1994 à 2006 et, d'autre part, la recension des organismes ethnoculturels du Québec en 2002. En outre, les informations et les documents municipaux étudiés sont généralement plus récents et postérieurs à l'année 2000. Quoiqu'il en soit, notre analyse porte principalement sur les données antérieures à 2001, et ce, afin de lier les données chiffrées aux mesures et actions politiques. Bref, cette période d'étude correspondant à celle de la mise en place d'une politique gouvernementale de régionalisation de l'immigration au Québec et de la croissance d'une volonté politique municipale d'attraction des immigrants, elle nous apparaît adéquate.

2.3.4 Population cible

Les personnes visées par notre recherche sont celles qui ont obtenu des autorités de l'immigration le droit de résider au Canada en permanence. L'année au cours de laquelle l'immigrant a obtenu pour la première fois son statut d'immigrant permanent correspond à l'amorce de sa période d'immigration (Statistique Canada, 2002a).

Notre étude statistique des migrations internes exclue les résidents non permanents, soit les personnes ainsi que les membres de leur famille titulaires d'un permis de séjour comme étudiant, d'un permis de travail, d'un permis ministériel ou qui revendiquaient le statut de réfugiés au moment du recensement. Les résidents non permanents auraient certes enrichi notre étude, puisque à l'instar des immigrants reçus, ils peuvent se déplacer sur le territoire québécois et influencer sur la demande en services gouvernementaux, tels que les soins de santé, l'éducation, les programmes d'emploi et la formation linguistique et, de ce fait, agir sur les politiques ici analysées. Toutefois les données des résidents non permanents ne font malencontreusement pas partie des statistiques obtenues sur la population immigrante. Signalons enfin que les résultats liés à la mobilité excluent aussi les militaires et les fonctionnaires canadiens travaillant à l'étranger.

2.3.5 Découpage territorial

Les données statistiques sont regroupées géographiquement par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec. Statistique Canada (2005) définit une région métropolitaine de recensement comme une grande région urbaine (noyau urbain¹²) unie à une ou plusieurs municipalités adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé¹³. Cinq principales conditions, soit les règles du noyau urbain, du navettage (dans le sens normal et à contresens), de la contiguïté spatiale et de la comparabilité spatiale, déterminent les régions qui composent une RMR (Statistique Canada, 2005). La RMR de Trois-Rivières englobe, par exemple, la ville de Cap-de-la-Madeleine sur la rive nord du Fleuve St-Laurent, mais également la ville de Bécancour ainsi que la réserve indienne de Wôlinak, qui y est enclavée, situées sur la berge sud.

Au Québec, il existe six régions métropolitaines de recensement : Saguenay, Gatineau, Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Ces RMR sont composées de villes, municipalités, paroisses ou comtés selon le cas (Statistique Canada, 2004b) (app. C, p. 107). La catégorie hors-RMR regroupe l'ensemble des localités établies en dehors de ces délimitations. Notre recherche examine le territoire de la province de Québec à l'échelle des RMR puisque la majorité de la population immigrante du Québec, soit près de 95%, y est établie. Cette division géographique respecte, de ce fait, la prépondérance de l'établissement des immigrants en milieu urbain et permet de mettre en exergue une possible tendance à la métropolisation de cette population.

Le choix de pareille échelle d'étude n'alloue toutefois pas l'observation des mouvements migratoires vers, et entre, les localités hors-RMR ainsi que la localisation des immigrants parmi l'ensemble des régions comprises dans la catégorie « hors-RMR ». De plus, les initiatives municipales, relatives à l'accroissement de l'établissement d'immigrants, de la

¹² Selon Statistique Canada (2005), la population du noyau urbain d'une RMR doit compter au moins 100 000 habitants.

¹³ Le pourcentage de navetteurs établis d'après les données du recensement sur le lieu de travail détermine le degré d'intégration des municipalités adjacentes avec la région urbaine centrale (Statistique Canada, 2005).

région « hors-RMR » ne font pas partie de l'analyse compte tenu de la diversité des instances politiques présentes. D'autre part, les municipalités de Laval et de Longueuil sont écartées de l'analyse de l'action municipale de la RMR de Montréal pour davantage faire ressortir celle de la Ville de Montréal, attendu que Laval et Longueuil profitent de l'éventuelle métropolisation qui structurerait le Québec.

2.3.6 Mode de cueillette, de traitement et de présentation des données

Tout d'abord, les données statistiques ont été recueillies à partir de la base de données de *Statistique Canada*. Les données extraites ont été triées pour ne conserver que celles concernant les personnes immigrantes et les RMR du Québec. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableaux en valeur absolue et en pourcentage.

Nous avons réorganisé le document gouvernemental du MICC présentant les subventions données aux organismes du Québec de manière à regrouper les organismes par région métropolitaine de recensement, selon la ville au sein de laquelle l'organisme est établi¹⁴. Les adresses des organismes provenaient du document gouvernemental *ad hoc* ou alors du *Registraire des Entreprises du Québec*. Par la suite, nous avons élaboré des tableaux présentant différents volets de la ventilation des fonds, ce afin de montrer la différence de l'appui financier du gouvernement provincial à chaque RMR et son évolution au cours de la décennie.

Les différents programmes de subvention à l'immigration ici consultés sont :

- *Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI)*;
- *Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)*;
- *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)*, soit le programme qui a remplacé le PAEI et le PSIE en 2005;
- *Fonds d'initiative régionale en immigration (FIRI)*;
- *Programme régional d'intégration (PRI)*, programme qui a remplacé le FIRI en 2004;
- *Programme de soutien à la participation civique (PSPC)*;

¹⁴ La délimitation des territoires des RMR reprend celle établie par *Statistique Canada* (app. C).

- *Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles* (PARCI), qui a remplacé le PSPC en 2004;
- *Programme d'adaptation des organisations* (PAO);
- *Programme d'aide à la francisation des immigrants* (PAFI);
- *Programme de francisation en milieu de travail* (PFMT);
- *Fonds des jeunes des minorités visibles* (FJMV),
- *Fonds de la semaine québécoise de la citoyenneté* (FSQC);
- *Soutien à des projets d'intégration* (SPI);
- *Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère* (PRSOCA).

Par la suite, nous avons examiné l'information contenue dans les sites Internet des municipalités afin d'identifier les différentes ressources et services de soutien à l'immigration offerts. Les six catégories de classification considérées sont :

- la vision et la promotion de la ville comme destination auprès des personnes immigrantes;
- les comités et commissions municipales en matière d'immigration et de diversité;
- les politiques municipales en matière d'immigration, de diversité et de culture;
- les services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes;
- les services d'insertion en emploi des personnes immigrantes;
- la programmation de loisirs et de culture axée sur la diversité.

Les éléments correspondant à ces catégories ont été présentés dans un tableau sommaire puis développés par écrit pour chacune des RMR afin de faire ressortir les actions municipales en matière d'immigration et d'évaluer leur impact potentiel sur le système urbain de migrations internes des personnes immigrantes.

Le même dessein a été adopté lors de l'examen de la répartition des organismes ethnoculturels dans chaque RMR. Ceux-ci ont ainsi été répartis par région métropolitaine de recensement selon les 11 secteurs d'activité du *Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec*. Ces catégories de classification sont :

- l'accueil et l'intégration des immigrants;
- l'action sociale;
- les affaires;
- la coopération internationale;
- la culture, les sports et les loisirs;
- l'éducation et la recherche;
- l'emploi, les jeunes et le développement local;
- le logement;
- les médias;
- la religion;
- la santé et les services sociaux.

Ce tableau de la répartition des organismes ethnoculturels recensés par le MICC sert à enrichir l'examen de la répartition de la population immigrante, de l'appui financier gouvernemental et de la mobilisation des municipalités afin de tenter de dégager l'impact de l'action des acteurs locaux sur les mouvements internes des immigrants.

Notre représentation cartographique compte six cartes qui illustrent les divers volets de notre analyse pour appuyer nos principales observations et pour améliorer notre compréhension du phénomène à l'étude. Les deux premières cartes montrent la direction et l'importance des flux internes d'immigrants entre les RMR du Québec durant les périodes 1991-1996 et 1996-2001. La troisième carte est de la même forme que les deux précédentes mais met elle l'emphase sur les flux en direction de la RMR de Montréal en provenance des autres RMR. La quatrième carte compare la répartition de la population immigrante au recensement de 2001 avec la distribution de l'ensemble des subventions totales du MICC de 1994 à 2001. La cinquième carte confronte la répartition de la population immigrante au recensement de 2001 avec la répartition de l'ensemble des subventions spécifiques à la régionalisation du MICC de 1994 à 2001. Finalement, la sixième carte compare la répartition de la population immigrante au recensement de 2001 avec la répartition de l'ensemble des organismes ethnoculturels au Québec en 2002.

CHAPITRE III

ÉTAT DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Les paramètres de la recherche ayant été précisés, présentons dès maintenant les résultats obtenus lors de notre recherche. Nous exposons, tout d'abord, les résultats statistiques puis nous enchaînons avec notre analyse documentaire.

3.1 DONNÉES STATISTIQUES

3.1.1 Statut d'immigrant au Québec

De 1991 à 2001, la population immigrante totale au Québec a crû, passant de 591 210 à 706 965 personnes, alors que la population non immigrante est passée de 6 175 120 à 6 378 420 individus (tabl. 3.1).

TABLEAU 3.1 - Statut d'immigrant pour la province du Québec, recensements de 1991, 1996 et 2001. Données- échantillon (20%)

Année de recensement	Statut d'immigrant pour la province du Québec			
	Non immigrants	Immigrants	Résidents non permanents	Total
1991	6 175 120	591 210	43 970	6 810 300
	% 90,7	8,7	0,6	100,0
1996	6 339 170	664 495	41 420	7 045 085
	% 90,0	9,4	0,6	100,0
2001	6 378 420	706 965	40 195	7 125 580
	% 89,5	9,9	0,6	100,0
Changement relatif entre les recensements de 1991 et 2001.	% 3,3	19,6	-8,6	4,6

Source: Statistique Canada, Tableau 97F0009XCB01001, Recensement de 2001.

Cette hausse de 20 % en 10 ans du nombre de personnes détenant le statut d'immigrant reçu est nettement supérieure à l'augmentation de 3 % de la population non immigrante. Donc, puisque durant la décennie 1990 le nombre d'immigrants internationaux s'établissant au Québec a grandement augmenté, ce alors même que la population native du Québec croissait faiblement, le poids démographique des immigrants internationaux a nettement pris de l'importance au sein de la société québécoise, passant de 8,7 % en 1991 à 9,9 % en 2001.

3.1.2 Répartition de la population née au Canada et immigrante parmi les RMR du Québec

Cette croissance démographique ne s'applique toutefois pas à toutes les RMR du Québec. Les parts de la population née au Canada ont ainsi augmenté dans les RMR de Montréal et Gatineau alors que les parts de la population immigrante ont elles augmenté au sein des RMR de Gatineau, Québec et Sherbrooke entre les recensements de 1996 et 2001. Pour ce qui est des autres RMR, les parts de la population native du Canada et immigrante ont, de manière générale, diminué ou se sont stabilisées durant cette même période.

En effet, les taux de la population native du Canada résidant dans les RMR de Montréal et Gatineau se sont accrus pour atteindre respectivement 42,7% et 3,7% de la population du Québec d'origine canadienne en 2001 (tabl. 3.2). La répartition de la population immigrante a elle augmenté dans les RMR de Gatineau, Québec et Sherbrooke pour se chiffrer respectivement à 2,4%, 2,8% et 1,0% de la population du Québec née à l'extérieur du Canada en 2001.

Tableau 3.2 - Répartition de la population selon le pays d'origine et la RMR de résidence lors du recensement, Québec, 1996 et 2001. Données-échantillon (20%)¹⁵

Répartition de la population selon le pays d'origine		Région métropolitaine de recensement de résidence							
		Sag.	Gat.	Mtl	Qc	Sherb.	T-Riv.	Hors-R	Prov.Qc
Personnes nées au Canada	1996	157 630	231 050	2 664 455	644 630	137 795	135 050	2 368 555	6 339 165
	2001	151 530	238 005	2 724 200	651 390	142 700	132 360	2 338 235	6 378 420
Personnes nées à l'extérieur du Canada	1996	1 180	13 825	586 425	17 370	6 225	2 230	37 240	664 495
	2001	1 335	16 880	621 890	19 685	6 850	2 065	38 260	706 965

Sources: Statistique Canada Série Le Pays du recensement de 1996 /Tableau 97F0009XCB01002, Recensement de 2001.

Il ressort de ces chiffres que les proportions entre les populations native du Canada et immigrante de ces RMR étaient très différentes. La population immigrante tendait nettement à s'établir en majorité dans la RMR de Montréal durant la décennie à l'étude, ce malgré que la proportion d'immigrants établis dans la RMR de Montréal soit passée de 88,3 % en 1996 à 88,0% en 2001, car cela représentait tout de même le double de la population absolue native du Canada y vivant à la même période. De plus, nous constatons que la RMR de Québec accueillait en 2001 une très faible part de la population immigrante comparativement à sa population native du Canada, soit moins du tiers de cette dernière. La RMR de Gatineau détenait, quant à elle, une portion de personnes immigrantes plus proche de celle de la population native du Canada sur son territoire.

Dans la RMR de Trois-Rivières, les contingents de la population née au Canada et immigrante sont demeurés constants. À Saguenay, la portion de la population originaire du Canada a décliné alors que la part d'immigrants internationaux est restée stable. L'inverse s'est produit à Sherbrooke où la portion de population canadienne est demeurée constante alors que celle immigrante s'est accrue. Les régions hors-RMR ont, quant à elles, subi une

¹⁵ Les RMR sont abrégées ainsi : RMR de Saguenay correspond (Sag.), RMR de Gatineau (Gat.), RMR de Montréal (Mtl), RMR de Québec (Qc), RMR de Sherbrooke (Sherb.), RMR de Trois-Rivières (T-Riv.), les régions hors-RMR (Hors-R) et la province du Québec (Prov. Qc).

diminution de l'ensemble de leurs parts de population, qu'elle fût native du pays ou venue de l'extérieur.

Somme toute, l'évolution de la répartition de la population immigrante entre les recensements de 1996 et 2001 ne correspondait pas à celles de la population native du Canada. Dans la RMR de Saguenay, la population d'origine canadienne était 12 fois plus élevée que la population immigrante, alors que dans la RMR de Trois-Rivières et les régions hors-RMR, elle était 7 fois plus grande. Un tel espacement peut-il essentiellement résulter des déménagements des immigrants à l'intérieur de la province du Québec, en plus du choix initial de destination d'immigration? Nous avons, pour tenter d'y répondre, examiné le comportement migratoire des personnes immigrantes au Québec.

3.1.3 Comportement migratoire des immigrants au Québec

Parmi les immigrants ayant déménagé durant les périodes intercensitaires de 1991-1996 et de 1996-2001, la proportion d'entre eux étant restés dans la même RMR a faiblement augmenté, passant de 48% à 49 %, une hausse qui s'est manifestée dans les résultats des RMR de Saguenay, Gatineau et Sherbrooke (tabl. 3.3). Néanmoins la majorité des immigrants, soit respectivement 52% et 51 %, avait migré vers une région autre que celle d'accueil initial.

TABLEAU 3.3 - Population immigrante (5 ans et plus) ayant déménagé dans les 5 dernières années selon son comportement migratoire, régions métropolitaines de recensement, Québec, 1991-1996 et 1996-2001. Données-échantillon (20%)

Période quinquennale et région métropolitaine de recensement	Non migrants		Migrants		Total
	n	Migrants infraprovin- ciaux	Migrants interprovin- ciaux	Migrants externes	
		n	n	n	n
<i>1991-1996</i>					
Saguenay	135	180	30	160	505
Gatineau	2 255	1 425	1 425	1 900	7 005
Montréal	135 795	45 980	6 665	82 940	271 380
Québec	3 530	2 425	355	3 145	9 455
Sherbrooke	1 180	770	95	1 540	3 585
Trois-Rivières	375	415	35	225	1 050
Hors RMR	3 900	6 250	460	3 280	13 890
Province du Québec	147 170	57 445	9 065	93 190	306 870
		159 700			
<i>1996-2001</i>					
Saguenay	190	150	20	130	490
Gatineau	2 935	1 750	1 425	2 670	8 780
Montréal	143 220	51 180	6 600	80 620	281 620
Québec	3 535	2 480	260	3 420	9 695
Sherbrooke	1 355	935	140	1 525	3 955
Trois-Rivières	280	205	30	295	810
Hors RMR	3 845	6 245	460	3 210	13 760
Province du Québec	155 360	62 945	8 935	91 870	319 110
		163 750			

Sources: Statistique Canada, Tableau 94F0009XDB96191, Série Dimensions du recensement de 1996
Statistique Canada, Tableau 97F0004XCB01040, Recensement de 2001

La part de migrants externes, soit les immigrants ayant déclaré avoir résidé à l'extérieur du pays cinq ans avant le recensement, a elle diminué, passant de 30,4 à 28,8 % de 1991-1996 à 1996-2001. Pour les RMR de Saguenay et de Montréal ainsi que les régions hors-RMR, la part de migrants externes était moindre en 1996-2001 qu'en 1991-1996. D'ailleurs, la plus grande variation de comportement migratoire dans la RMR de Montréal consistait en une

diminution du contingent de migrants externes qui est passé de 89,0% à 87,8 % entre 1991-1996 et 1996-2001. À l'inverse, les régions de Gatineau, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières accueillait une part plus grande d'immigrants récents en 1996-2001 qu'en 1991-1996. Nous relevons donc un accroissement de la proportion d'immigrants choisissant de s'établir au départ dans les RMR de Gatineau, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, au détriment des RMR de Saguenay et Montréal ainsi que les régions hors-RMR, sans que, rappelons-le, la part d'immigrants s'établissant dans la RMR de Montréal n'ait pourtant significativement diminué durant cette même période.

Le nombre d'immigrants en provenance des autres provinces canadiennes est lui passé de 3,0% en 1991-1996 à 2,8 % en 1996-2001. Cela dit, les RMR de Gatineau, Montréal et Sherbrooke, ainsi que les régions hors-RMR, ont accueilli une plus grande part des migrants interprovinciaux en 1996-2001 qu'en 1991-1996. Parmi les RMR du Québec, celles de Gatineau, Montréal et Sherbrooke ont aussi vu leurs parts de migrants infraprovinciaux augmenter entre 1996 et 2001, au contraire de celles de Saguenay, Québec, Trois-Rivières et des régions hors-RMR. Ces fluctuations résulteraient-elles de la direction et de l'importance des flux immigrants entre les RMR du Québec ? Pour examiner cette question, penchons-nous maintenant sur l'évolution des migrations internes de la population immigrante entre les recensements de 1996 et 2001.

3.1.4 Flux migratoires des immigrants entre les RMR du Québec

Les migrations d'immigrants entre les RMR du Québec ont progressé en nombre constant entre les deux périodes quinquennales ici à l'étude. En effet, durant la période 1991-1996, 3 655 immigrants ont migré d'une RMR du Québec à une autre alors que ce nombre a atteint 5 155 durant la tranche 1996-2001 (tabl. 3.4). Les flux étant nombreux entre région d'origine et région de destination, voyons plus précisément les mouvements à partir de leur région d'origine, ce qui permettra tout d'abord d'examiner la capacité de rétention des régions puis d'estimer les régions qui attirent la population immigrante.

TABLEAU 3.4 - Migrants inter-régions métropolitaines de recensement (5 ans et plus) parmi la population immigrante selon la région d'origine cinq ans auparavant et la région de résidence lors du recensement, Québec, 1991-1996 et 1996-2001. Données- échantillon (20%)

Période quinquennale et région métropolitaine de recensement de destination							Total
	Saguenay	Gatineau	Montréal	Québec	Sherbrooke	Trois- Rivières	
	n	n	n	n	n	n	n
<i>1991-1996</i>							
Saguenay	0	0	70	15	10	0	95
Gatineau	15	0	400	145	15	15	590
Montréal	55	290	0	1 170	455	150	2 120
Québec	35	10	495	0	105	35	680
Sherbrooke	10	15	205	30	0	0	260
Trois-Rivières	0	0	70	40	0	0	110
Total RMR	115	315	1 240	1 400	585	200	3 855
<i>1996-2001</i>							
Saguenay	0	0	70	30	0	0	100
Gatineau	15	0	665	185	30	10	905
Montréal	230	305	0	2 455	800	265	4 055
Québec	95	25	525	0	35	30	710
Sherbrooke	0	0	240	65	0	10	315
Trois-Rivières	0	0	65	15	0	0	80
Total RMR	340	330	1 565	2 750	865	315	6 165

Sources: Statistique Canada, Tableau 94F0009XDB96165, Série Dimensions du recensement de 1996
Statistique Canada, Tableau 97F008XCB01040, Recensement de 2001

3.1.4.1 En provenance de la RMR de Saguenay

Les personnes immigrantes ayant migré à partir de la RMR de Saguenay se sont principalement dirigées vers les RMR de Montréal, Québec et Gatineau. La part d'immigrants se dirigeant vers la RMR de Montréal s'est accrue entre 1991-1996 et 1996-2001 pour atteindre 67,6 % des flux provenant de la RMR de Saguenay, ce, au détriment des autres RMR d'accueil que sont Québec, Gatineau et Sherbrooke. Celles-ci n'ont respectivement récolté que 27,9%, 4,4% et 0 % de ces flux d'immigrants en 1996-2001, comparativement à 30,4%, 13,0% et 8,7 % en 1991-1996.

3.1.4.2 En provenance de la RMR de Gatineau

Durant la décennie 1991-2001, la quasi-totalité des flux d'immigrants en provenance de Gatineau se sont dirigés vers Montréal, avec près de 92 % des migrations. De 1991 à 1996, le solde de migrations se divisait entre le RMR de Sherbrooke, avec 4,8 %, et celle de Québec, avec 3,2 %. Au cours de la période 1996-2001, les flux se concentraient vers la RMR de Québec avec 7,6 %, la population immigrante délaissant complètement la destination de Sherbrooke.

3.1.4.3 En provenance de la RMR de Montréal

Les immigrants originaires de la RMR de Montréal s'orientaient eux de manière croissante vers la RMR de Gatineau, passant de 32,3 % des flux sortants de Montréal en 1991-1996 à 42,5 % en 1996-2001. Cette augmentation s'est effectuée au détriment des RMR de Saguenay, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières qui ne récoltaient que de faibles parts des migrations totales d'immigrants de Montréal. La région de Québec, qui, au cours des années 1991-1996, accueillait la plus grande part de ces migrations et dont les gains surpassaient même ceux de la RMR de Gatineau, a depuis subi la plus forte baisse, passant de 39,9 % des flux sortants de Montréal en 1991-1996 à 33,5 %, en 1996-2001. Maintenant, les déplacements en provenance de la RMR de Québec s'orientaient-ils pour leur part vers la RMR de Montréal?

3.1.4.4 En provenance de la RMR de Québec

Les immigrants quittant la RMR de Québec optaient effectivement en grande majorité pour celle de Montréal, soit à 83,6% en 1991-1996 et à 89,3% en 1996-2001. Cette augmentation s'est effectuée au détriment des déménagements vers la RMR de Gatineau, qui sont passés de 10,4% en 1996 à 6,7 % en 2001, et vers celle de Trois-Rivières, de 2,9% à 0,5 %. La région de Sherbrooke a récolté une légère hausse des flux en 1996-2001 avec 2,4 % des flux totaux.

3.1.4.5 En provenance de la RMR de Sherbrooke

La proportion d'immigrants en provenance de la RMR de Sherbrooke se dirigeant vers celle de Montréal a grandement augmenté entre les périodes quinquennales, passant de 77,8% à

92,5 %. En outre, la région de Gatineau accueillait davantage d'immigrants venant de la RMR de Sherbrooke en 1996-2001. Les RMR de Québec et de Saguenay ont perdu, quant à elles, une grande part des flux obtenus en 1991-1996, passant de 1,7% à 0% pour Saguenay et de 17,9% à 4,0% pour Québec. La RMR de Trois-Rivières n'a attiré aucun immigrant provenant de Sherbrooke durant la décennie 1991-2001.

3.1.4.6 En provenance de la RMR de Trois-Rivières

La RMR de Montréal a récolté la majorité des flux en provenance de la RMR de Trois-Rivières, accueillant 75,0 % de ces immigrants entre 1991-1996 et 84,1 % entre 1996-2001. La part d'immigrants de Trois-Rivières déménageant à Sherbrooke avait également crû, passant de 0% en 1991-1996 à 3,2 % pour la période 1996-2001. À l'inverse, les RMR de Gatineau et de Québec n'accueillaient plus que la moitié des immigrants de 1991-1996 cinq ans plus tard. Aucun immigrant n'optait pour le Saguenay lors de la période d'étude.

3.1.4.7 Esquisse d'un premier bilan

De 1991 à 2001, les migrations de personnes immigrantes entre les RMR du Québec se sont donc dirigées de manière croissante et majoritaire vers la RMR de Montréal, enregistrant 61 % des flux immigrants entre 1996-2001 comparativement à 55 % entre 1991-1996. En outre, les immigrants optaient de s'établir davantage dans quelques grandes RMR, à l'occurrence Montréal, Gatineau et Sherbrooke, et de quitter de plus petites agglomérations urbaines. Cela dit, il se pourrait que le pays d'origine des immigrants soit un facteur du déplacement migratoire des immigrants au Québec et de leur répartition en province. Nous examinerons donc le choix d'établissement des immigrants selon le pays d'origine des individus.

3.1.5 Établissement des immigrants parmi les RMR du Québec selon le pays d'origine

La répartition de la population immigrante selon le pays d'origine et la RMR de résidence montre que la plupart des immigrants arrivés peu de temps avant le recensement de 2001 s'établissaient de manière croissante ailleurs que dans la RMR de Montréal¹⁶ (tabl. 3.5).

¹⁶ Quoique le Sri Lanka fasse partie des pays d'origine des nouveaux immigrants, nous ne nous attarderons pas à ces données dû à la présence quasi-nulle de cette population hors Montréal.

Tableau 3.5 - Répartition de la population immigrante selon le pays d'origine et la RMR de résidence lors du recensement, Québec, 1996 et 2001. Données-échantillon (20 %)

Répartition des immigrants selon le pays de naissance		Région métropolitaine de recensement de résidence							
		Sag.	Gat.	Mtl	Qc	Sherb.	T-Riv.	Hors-R	Prov.Qc
France	1996	175	1 185	32 255	3 130	705	370	6 450	44 270
	2001	200	1 255	35 490	4 425	890	365	7 515	50 140
Chine	1996	75	175	14 675	640	110	65	720	16 460
	2001	170	415	21 700	880	180	55	1 005	24 405
Algérie	1996	10	75	5 915	560	65	60	310	6 995
	2001	10	275	15 195	520	85	75	450	16 610
Maroc	1996	30	140	15 280	435	130	90	410	16 515
	2001	15	265	18 800	515	130	60	400	20 185
Haïti	1996	25	430	43 070	665	115	70	1 095	45 470
	2001	30	630	45 060	635	150	170	1 175	47 850
Roumanie	1996	25	325	11 785	345	75	30	255	12 840
	2001	0	350	13 100	485	50	45	475	14 505
Inde	1996	0	85	12 755	35	65	10	135	13 085
	2001	20	190	14 000	125	35	40	130	14 540
Sri Lanka	1996	0	0	6 750	0	0	0	20	6 770
	2001	0	0	9 375	0	0	0	15	9 390
Russie	1996	0	30	4 105	65	10	0	140	4 350
	2001	0	30	3 215	55	25	0	145	3 470
Philippines	1996	15	80	10 640	30	10	10	120	10 905
	2001	0	180	13 205	40	75	0	170	13 670
Liban	1996	10	1 355	26 470	200	140	20	240	28 435
	2001	10	1 800	26 465	140	55	30	265	28 765
Viet Nam	1996	20	380	21 915	515	160	50	470	23 510
	2001	35	385	21 250	575	160	55	430	22 890

Sources: Statistique Canada, Série Le Pays du recensement de 1996. Tableau 97F0009XCB01002, Recensement de 2001.

À l'exception des immigrants algériens et marocains, les immigrants d'autres nationalités étaient en proportions plus faibles dans la RMR de Montréal au recensement de 2001. De l'ensemble des RMR, celles de Gatineau et Québec attiraient, de manière croissante, les plus grandes variétés de nationalités. Cela dit, on peut se demander si cette tendance persiste et si donc la répartition de la population immigrante, issue de la même période d'immigration, entre les RMR du Québec, est similaire après une période de 6 à 10 ans.

3.1.6 Choix d'établissement des immigrants parmi les RMR du Québec selon la durée écoulée depuis l'immigration

Nous avons examiné les données introduites ci-dessus en tenant compte, cette fois, de la durée écoulée depuis la période d'immigration afin de dégager la répartition des immigrants récents par pays d'origine, ce 6 à 10 ans après leur période d'immigration. Il en ressort essentiellement que deux groupes d'immigrants, soit les immigrants d'origine chinoise et marocaine, avaient tendance à s'établir en plus grande proportion dans la RMR de Montréal (tabl. 3.6).

Tableau 3.6 – Répartition en pourcentage des immigrants selon le pays d'origine, la période d'immigration, la durée depuis l'immigration et la RMR, Québec, recensements de 1996 et de 2001, Données- échantillon (20%)

Pays d'origine	Pér. Imm.	1 à 5 ans après l'immigration							Pér. Imm.	6 à 10 ans après l'immigration						
		SA	GA	MT	QC	SH	TR	HR		SA	GA	MT	QC	SH	TR	HR
France	91-96	0,4	1,6	76,3	7,9	1,7	0,4	11,8	91-95	0,5	2,6	71,8	8,0	3,2	0,5	13,4
	96-01	0,3	2,1	71,7	11,0	1,4	0,5	12,9								
Chine, Rép.	91-96	0,9	1,1	83,8	5,6	0,9	0,5	7,1	91-95	1,5	1,1	85,2	5,8	0,3	0,3	5,8
	96-01	0,7	2,5	86,2	3,5	1,4	0,4	5,3								
Algérie	91-96	0,3	0,8	89,0	6,7	1,1	0,4	1,8	91-95	0,4	5,0	87,0	3,2	0,9	0,5	3,0
	96-01	0,0	0,7	95,8	1,9	0,5	0,3	0,9								
Maroc	91-96	0,0	1,4	90,9	3,9	1,4	0,8	1,5	91-95	0,3	0,6	94,2	2,4	0,8	0,3	1,3
	96-01	0,0	1,2	91,4	4,7	0,9	0,4	1,3								
Haïti	91-96	0,1	0,6	95,7	1,6	0,1	0,0	1,8	91-95	0,0	1,0	94,9	1,1	0,2	0,1	2,7
	96-01	0,3	1,2	91,9	1,2	0,2	0,6	4,7								
Roumanie	91-96	0,4	1,6	93,0	3,1	0,2	0,0	1,8	91-95	0,0	1,5	89,6	5,5	0,6	0,2	2,5
	96-01	0,0	2,9	91,2	1,7	0,0	0,2	4,0								
Inde	91-96	0,0	0,7	98,3	0,2	0,2	0,0	0,6	91-95	0,0	0,3	97,7	1,1	0,3	0,0	0,6
	96-01	0,0	1,3	96,9	0,6	0,5	0,7	0,1								
Sri Lanka	91-96	0,0	0,0	99,9	0,0	0,0	0,0	0,1	91-95	0,0	0,0	99,9	0,0	0,0	0,0	0,1
	96-01	0,0	0,0	99,9	0,0	0,0	0,0	0,1								
Russie, Féd.	91-96	0,0	0,0	97,7	0,9	0,4	0,0	1,1	91-95	0,0	2,7	91,9	4,2	0,0	0,6	0,6
	96-01	0,0	0,9	92,7	1,6	0,7	0,0	4,2								
Philippines	91-96	0,0	0,4	97,8	0,4	0,2	0,0	1,2	91-95	0,0	0,9	95,9	0,7	1,1	0,0	1,4
	96-01	0,0	1,3	96,8	0,0	0,3	0,0	1,6								
Liban	91-96	0,0	3,7	95,0	0,2	0,5	0,0	0,6	91-95	0,0	6,5	92,5	0,7	0,0	0,0	0,4
	96-01	0,0	5,6	92,6	0,3	0,8	0,0	0,8								
Vietnam	91-96	0,0	1,8	93,0	2,0	1,0	0,3	1,8	91-95	0,3	1,9	93,0	2,8	1,5	0,0	0,7
	96-01	0,6	5,0	85,3	4,4	1,9	0,6	2,2								

Sources: Statistique Canada, Tableau 94F0009XDB96165, Série Dimensions du recensement de 1996

Statistique Canada, Tableau 97F0009XCB01002, Recensement de 2001

Les contingents des autres nationalités d'immigrants y diminuaient eux avec le temps et les autres RMR du Québec récoltaient une plus forte part d'immigrants de différentes origines. Les RMR de Gatineau, Sherbrooke et Québec accueillait ainsi une part grandissante de nationalités très diverses, alors que ce n'était pas le cas des RMR de Saguenay, de Trois-Rivières et les régions hors-RMR.

En somme, ces changements de proportions des groupes d'immigrants entre les RMR soulignent une tendance croissante de la présence d'immigrants récents ailleurs que dans la RMR de Montréal. Il faut toutefois tenir compte que ces données ne concernaient que les principaux groupes d'immigrants arrivés sur le territoire québécois entre 1991 et 1996. Tant et si bien qu'on peut se demander si une telle tendance à l'établissement de personnes immigrantes en régions pouvait réellement contrebalancer le poids de l'immigration dans la métropole de Montréal. Pour en savoir davantage à ce propos, l'évolution globale du système de migrations entre les RMR pour l'ensemble des immigrants a été examinée, et non pas seulement pour les immigrants arrivés récemment au Québec¹⁷.

3.1.7 Poids démographique des immigrants au sein des RMR du Québec

Une première lecture de ce tableau révèle que, malgré la croissance de la part d'immigrants récents établis dans les autres RMR du Québec, les gains de flux migratoires d'immigrants de la RMR de Montréal, de même que de la RMR de Gatineau, étaient importants au cours de la décennie étudiée. En effet, d'une période quinquennale à l'autre, les RMR de Montréal et Gatineau présentaient des soldes migratoires positifs, quoique plus faibles pour la RMR de Gatineau (tabl. 3.7).

¹⁷ Les données de *Statistique Canada* n'ont pas permis de cumuler les données pour la région hors-RMR puisque l'étude s'étendait à la superficie du Canada.

TABLEAU 3.7 - Gains, pertes et soldes migratoires entre les RMR pour la population immigrante (5 ans et plus), Québec, 1991-1996 et 1996-2001. Données- échantillon (20 %)

Période quinquennale et région métropolitaine de recensement de destination	Gains		Pertes		Soldes positifs		Soldes négatifs	
	n	%	n	%	n	%	n	%
	<i>1991-1996</i>							
Saguenay	95	2,5	115	3,0			20	1,7
Gatineau	590	15,3	315	8,2	275	23,8		
Montréal	2 120	55,0	1 240	32,2	880	76,2		
Québec	680	17,6	1 400	36,3			720	62,3
Sherbrooke	260	6,7	585	15,2			325	28,1
Trois-Rivières	110	2,9	200	5,2			90	7,8
Total RMR	3 855	100,0	3 855	100,0	1 155	100,0	1 155	100,0
<i>1996-2001</i>								
Saguenay	100	1,6	340	5,5			240	7,8
Gatineau	905	14,7	330	5,4	575	18,8		
Montréal	4 055	65,8	1 565	25,4	2 490	81,2		
Québec	710	11,5	2 750	44,6			2 040	66,6
Sherbrooke	315	5,1	865	14,0			550	17,9
Trois-Rivières	80	1,3	315	5,1			235	7,7
Total RMR	6 165	100,0	6 165	100,0	3 065	100,0	3 065	100,0

Sources: Statistique Canada, Tableau 94F0009XDB96165, Série Dimensions du recensement de 1996
Statistique Canada, Tableau 97F008XCB01040, Recensement de 2001

La RMR de Montréal, seule région à afficher des gains migratoires croissants, obtenait la majorité des flux migratoires avec un solde positif de 76,2 % en 1991-1996 et de 81,2 % en 1996-2001. Les RMR de Saguenay, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières avaient elles des soldes négatifs, parmi lesquelles les RMR de Saguenay et Québec subissaient des pertes migratoires grandissantes entre 1991-1996 et 1996-2001. La RMR de Québec se démarquait du lot avec un solde négatif de 62,3 % entre 1991-1996 et de 66,6 % entre 1996-2001.

En somme, l'écart entre les gains de la RMR de Montréal en personnes immigrantes d'ailleurs au Québec et les pertes subies par les autres RMR s'est élargi durant la décennie

1991-2001. Seules la RMR de Gatineau et quelque peu celle de Sherbrooke ont tiré leur épingle du jeu en attirant des immigrants installés ailleurs en province. Cela dit, poursuivons l'approfondissement de la question de l'évolution des flux immigrants en examinant l'appui financier du gouvernement provincial aux organismes des RMR du Québec et l'implication des organismes municipaux pour favoriser l'établissement d'immigrants dans leur RMR respective, ce pour évaluer l'influence de l'action de ces acteurs politiques sur la répartition des immigrants au Québec.

3.2 APPUI PROVENANT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU QUÉBEC À L'ÉTABLISSEMENT D'IMMIGRANTS INTERNATIONAUX DANS LES RMR

Depuis le début des années 1990, le MICC soutient l'intervention des organismes communautaires à l'aide de plusieurs programmes d'aide financière. Quoique gérés à Montréal et en régions, ces programmes conduisent à la participation de la Direction des services à la collectivité et des directions régionales qui sont chargées « de susciter la collaboration et la concertation entre les acteurs publics, communautaires ou privés du même milieu » (MACCI, 1995: 84) et qui sont « responsables du suivi et de l'évaluation des projets développés sur leur territoire » (MAICC, 1996: 15). Ces programmes s'adressent à des organismes à but non lucratif, mais aussi à des individus et à des organisations municipales.

Parmi la multitude de programmes offerts, le *Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI)* et le *Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE)* dominaient la ventilation des subventions du MICC de 1994 à 2001 avec l'octroi de plus de la moitié de l'ensemble des subventions, soit 53%, ce qui représente 35,3 millions de dollars canadiens (tabl. 3.8).

TABLEAU 3.8 Sommaire des subventions payées par le MICC - secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles, par programme, par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006

Programme	Année financière											TOTAL
	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	
PAEI	3 079 200	3 289 300	3 279 500	3 860 532	3 356 694	3 733 905	2 831 840	4 475 750	4 654 500	3 468 150	6 464 480	42 493 850
PSIE	1 182 675	1 667 000	1 805 800	2 005 960	1 663 529	1 993 415	1 583 799	1 918 500	2 397 250	1 462 500	1 919 600	19 600 028
PANA												6 178 581
FIRI	202 775	447 000	460 775	560 862	703 509	492 347	543 721	665 504	745 062	600 283		5 421 837
PRI											1 336 115	4 011 494
PSPC	1 513 388	2 109 780	2 292 675	1 855 537	1 904 541	1 900 000	1 879 560	1 889 970	1 882 200	1 861 480	1 214 781	19 089 130
PARCI												2 424 288
PAO	110 000	92 500	92 500	110 920	57 580	104 500						568 000
PAFI	1 254 172	1 383 504	1 407 541	1 453 105	1 298 089	1 231 134	1 209 249	1 329 909				10 566 703
PFMT			121 285	211 734	310 372	410 842	502 004	439 450				1 995 687
FJMV				97 000	257 500	200 000	198 910	162 625				916 035
FSQC				209 976	190 500	259 694	128 500	210 000				998 670
SPI					500 000	470 000	510 000	1 142 500	609 121	1 105 939		4 337 560
PRSOCA				10 365	10 242	10 795		12 234	250 000	569 508	753 241	439 559
TOTAL	7 342 210	8 989 084	9 460 076	625	314	837	9 387 583	208	133	9 067 859	11 688	2 012 308
											217	025
												120 614 171

Source: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Secteur de l'intégration, régionalisation et relations interculturelles, mai 2006.

Le *PAEI* visait à soutenir l'offre et l'amélioration des services d'accueil et d'établissement des nouveaux arrivants ainsi que les projets de jumelage entre immigrants et citoyens bénévoles de la société d'accueil (MAICC, 1995). Le *PSIE* s'employait lui à permettre aux organismes communautaires d'offrir des services facilitant l'insertion en emploi des nouveaux arrivants en faisant connaître les mécanismes, les règles et le fonctionnement du marché pour encourager le développement de l'employabilité des immigrants et l'acquisition d'expériences de travail. Notons qu'en 2005, le *PAIE* et le *PSIE* ont été remplacés par le *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)* qui a pour objectif de supporter les initiatives des organismes communautaires partenaires qui travaillent à accompagner les immigrants tout au long de leur démarche d'intégration.

Le deuxième plus important programme est le *Programme de soutien à la participation civique (PSPC)*, mis en place en 1993 et renommé *Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)* en 2004, qui a accordé 20% de l'ensemble des subventions à l'immigration de 1994 à 2001, soit 13,5 millions de dollars canadiens. Le *PSPC* et le *PARCI* avaient pour but d'aider les organismes à réaliser des projets qui favorisaient le développement de relations harmonieuses en travaillant au rapprochement des Québécois de toutes origines et à la lutte au racisme et à la discrimination.

Parmi les autres petits programmes de subvention du MICC, le *Fonds d'initiative régionale en immigration (FIRI)*, qui se nommait *Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR)* en 1994 et qui a été remplacé par le *Programme de régionalisation de l'immigration (PRI)* en 2004, nous intéresse particulièrement compte tenu de son mandat d'accroître l'immigration en dehors de la région de Montréal, Laval et Longueuil. Dès 1994, le *FIRI* faisait partie du *Plan d'action pour la régionalisation de l'immigration* et avait pour objectifs la recherche de possibilités concrètes d'établissement, le développement de conditions favorisant l'établissement durable et le partenariat avec les régions (MAICC, 1996). De 1994 à 2001, le *FIRI* a accordé près de 3,4 millions de dollars canadiens, soit 5% de l'ensemble des montants, à des organisations dont les projets concourraient à la régionalisation des immigrants. Notons que lors du remplacement du *FIRI* par le *PRI* en 2004, le montant annuel des subventions, de 500 000 \$ qu'il était en moyenne de 1994 à 2004, a triplé pour 2004-

2005¹⁸ puis quintuplé pour 2005-2006. Dès 2004, les fonds annuels accordés à la régionalisation de l'immigration ont donc grandement augmenté.

En somme, nous constatons que le gouvernement provincial a appuyé les organismes œuvrant à l'accueil, à l'intégration et à l'établissement des immigrants (*PAEI* et *PSIE*) et que le MICC a accordé un support croissant aux initiatives locales visant la régionalisation de l'immigration (*FIRI* et *PRJ*). Or, on s'interroge sur les modalités de la répartition de ces fonds entre les RMR du Québec et sur l'influence possible des subventions gouvernementales sur les mouvements internes des immigrants.

3.2.1 Répartition des subventions du MICC entre les RMR du Québec

L'examen de la répartition de l'ensemble des montants par RMR met tout d'abord en évidence le nombre important d'organismes subventionnés situés dans la RMR de Montréal, mais aussi l'évolution de la répartition des fonds entre les RMR de 1994 à 2006 (tabl. 3.9).

Ainsi, durant l'année financière 1994-1995, 83 % des fonds étaient attribués à des organismes situés dans la RMR de Montréal, alors que ce taux diminue à 78% en 2000-2001 puis à 66 % en 2005-2006. En contrepartie, les RMR de Saguenay, Gatineau, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et les régions hors-RMR ont elles toutes vu augmenter leurs parts de subventions. Les régions hors-RMR étaient celles ayant davantage augmenté leur contingent de contributions, passant de 0,8 % des subventions annuelles totales en 1994-1995, à 5,8% en 2000-2001, puis à 10,9 % en 2005-2006. Pourquoi en est-il ainsi alors qu'on a pu auparavant constater que la RMR de Montréal était celle où s'établissait en plus grand nombre les immigrants? Malgré cet avantage financier, les immigrants ont continué de s'établir en grand nombre dans la RMR de Montréal en 2001, les flux internes s'y dirigeant de manière croissante depuis 1996, ce alors même que les régions hors-RMR n'ont pas elles augmenté leur part d'immigrants. Cela étant, qu'en est-il alors de l'impact véritable de cette répartition des subventions des programmes spécifiques à la régionalisation sur les gains d'immigrants dans les RMR du Québec ?

¹⁸ Ce type de nomenclature fait référence à l'année financière du MICC couvrant ici le 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005.

TABLEAU 3.9 Sommaire des subventions payées par le MICC - secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles, par RMR et par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006

RMR	Année financière												TOTAL
	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02	02-03	03-04	04-05	05-06	
Saguenay	12 000	42 000	91 300	14 250	71 600	79 500	71 192	121 377	142 125	79 560	224 285	191 647	1 140 836
Gatineau	280 425	296 425	399 725	481 460	403 385	415 900	387 000	508 000	476 210	463 988	595 053	508 915	5 216 485
Montréal	6 098 010	7 490 941	7 681 224	8 342 183	8 289 718	8 737 648	7 287 594	9 506 194	7 679 846	6 416 667	8 142 228	6 892 549	92 564 801
Québec	530 000	493 052	517 168	664 793	579 646	541 181	660 488	821 911	745 725	912 725	1 078 558	1 075 801	8 621 048
Sherbrooke	318 275	476 735	373 740	379 084	428 164	421 992	404 084	432 996	599 246	362 547	555 289	561 608	5 313 760
Trois-Rivières	43 750	55 600	61 125	72 175	41 000	50 314	33 095	93 061	77 750	100 073	163 053	119 451	910 446
Hors-RMR	59 750	134 331	335 794	411 680	428 801	549 302	544 130	750 669	817 231	732 300	929 751	1 153 056	6 846 796
Total	7 342 210	8 989 084	9 460 076	625	314	837	9 387 583	208	133	9 067 859	217	025	171

Source: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Secteur de l'intégration, régionalisation et relations interculturelles, mai 2006.

3.2.2 Répartition des subventions spécifiques à la régionalisation de l'immigration entre les RMR du Québec

La répartition des subventions spécifiques à la régionalisation de l'immigration, octroyées, rappelons-le, dans le cadre du *Fonds d'initiative régionale en immigration (FIRI)* de 1994 à 2004 et du *Programme régional d'intégration (PRI)* de 2004 à 2006 entre les RMR, permet de constater que, dans ce cas-ci, la part de subventions octroyées aux organismes de la RMR de Montréal a plutôt augmenté au cours de la période, alors que celles des RMR de Sherbrooke, Québec, Saguenay et Gatineau avaient diminué (tabl. 3.10). Seules les parts de subventions octroyées à la RMR de Trois-Rivières et aux régions hors-RMR avaient suivi la même tendance que l'ensemble des subventions en s'accroissant. D'ailleurs, les régions hors-RMR présentaient, ici aussi, la plus grande croissance de subventions issues du *FIRI* et du *PRI*, passant de 6 % en 1994-1995, à 14% en 2000-2001, puis à 22 % en 2005-2006.

Bref, durant cette période, la distribution des fonds issus du *FIRI* et du *PRI* n'a pas suivi la même tendance que la répartition de l'ensemble de l'aide financière entre les RMR, à l'exception des régions hors-RMR et de celle de Trois-Rivières. En fait, la RMR de Gatineau a reçu une part grandissante des subventions totales à l'immigration, mais une part légèrement déclinante des programmes spécifiques à la régionalisation de l'immigration, ce qui ne l'a pas empêché d'attirer le plus grand nombre d'immigrants internationaux déjà établis au Québec. Et si la RMR de Sherbrooke a elle aussi obtenu une portion croissante de l'aide financière à l'immigration, on y constate une part fortement déclinante des subventions à la régionalisation de l'immigration, ce qui s'est conclu là encore par des gains d'immigrants légèrement positifs entre 1996 et 2001. D'autre part, la RMR de Trois-Rivières et les régions hors-RMR, bien qu'elles aient obtenu un excellent support financier au cours de ces années, n'ont pas attiré significativement plus d'immigrants au cours de la même période.

TABLEAU 3.10 Sommaire des subventions payées par le MICC - secteur intégration, régionalisation et relations interculturelles, par les programmes FIRI et PRI, par région métropolitaine de recensement et par année financière, en dollars, de 1994-1995 à 2005-2006.

RMR	Année financière												TOTAL
	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07	
Saguenay	12 000	37 000	25 250	4 250	40 000	35 000		24 500		2 685	104 405	101 551	386 641
Gatineau	10 625	10 625	29 025	68 585	21 760	45 000	35 000	40 000	42 660		50 000	134 000	487 280
Montréal	57 375	125 875	177 700	300 613	339 969	191 905	122 725	315 400	299 200	187 025	600 390	1 232 648	3 950 825
Québec	65 000	7 500	37 250	35 359	64 830		205 800	50 800	140 625	67 500	274 552	395 036	1 344 252
Sherbrooke	45 275	182 525	55 150	15 000	85 000	65 000	105 000	112 804	137 196	50 000	56 508	183 492	1 092 950
Trois-Rivières													
Hors-RMR	12 500	74 875	136 400	137 055	151 950	155 442	75 196	97 000	125 381	261 750	224 807	596 011	2 048 368
Total	202 775	447 000	460 775	560 862	703 509	492 347	543 721	665 504	745 062	600 283	1 336 115	2 675 378	9 433 331

Source: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Secteur de l'intégration, régionalisation et relations interculturelles, mai 2006.

Cela dit, si le nombre d'organismes qui profitaient des subventions dans les régions hors-RMR a fortement haussé, la diversité des régions dont provenaient ces organisations s'est accrue, regroupant 9 régions administratives du Québec en 2005-2006 comparativement à 4 en 1994-1995 (app. D, p. 110). Outre les régions administratives de la Mauricie, de la Lanaudière, de la Montérégie et du Centre-du-Québec, plusieurs organismes subventionnés en 2005-2006 étaient localisés au Bas-St-Laurent, au Saguenay, en Estrie, en Abitibi-Témiscamingue et dans Chaudière-Appalaches. C'est dire que si l'appui financier du gouvernement provincial aux organismes issus des régions hors-RMR a permis d'accroître la quantité et la répartition spatiale d'organismes au service des immigrants, les résultats statistiques ne démontrent toutefois pas un accroissement similaire de l'établissement des immigrants dans ces mêmes régions en 2001.

3.2.3 Financement des organisations publiques par le MICC

Les organisations publiques ont elles aussi bénéficié de manière croissante de l'aide financière du MICC au cours de la période à l'étude. En effet, outre les organismes ethnoculturels et les organisations à but non lucratif, plusieurs municipalités des RMR étaient bénéficiaires d'aide financière (tabl. 3.11).

La Ville de Québec a ainsi été la première à recevoir un montant du *FIRI* en 1996-1997, puis lors des années financières de 1997-1998, 2000-2001, 2002-2003 et 2003-2004, du *SPI* en 2001-2002 et 2003-2004 puis du *PRJ* en 2004-2005 et 2005-2006. La Ville de Montréal a également bénéficié des programmes de subvention à l'immigration du MICC en recevant des fonds du *FIRI* en 1998-1999, du *SPI* en 1999-2000 et 2003-2004 puis du *PRJ* en 2004-2005 et 2005-2006. La Ville de Sherbrooke a reçu, quant à elle, des subventions du *FIRI* en 2001-2002 et 2002-2003, du *SPI* en 2003-2004 et finalement du *PRJ* en 2005-2006. La Ville de Gatineau a elle plus récemment obtenu des contributions du *SPI* (2003-2004) puis du *PRJ* (2004-2005 et 2005-2006). La Ville de Laval, comprise dans la RMR de Montréal, a aussi joui de ces programmes en recevant des subventions du *FIRI* en 2001-2002, du *SPI* en 2003-2004 et du *PRJ* en 2005-2006.

C'est ainsi que, pour l'ensemble de ces programmes de subvention à la régionalisation de l'immigration, la Ville de Québec a reçu 1,3 millions de dollars, soit le tiers de ce qu'a obtenu la Ville de Montréal. Les municipalités de Gatineau et de Sherbrooke ont elles respectivement reçu 250 000 \$ et 125 000 \$, alors que les municipalités de Saguenay et de Trois-Rivières n'ont rien touché. Si la municipalité de Québec a bénéficié du deuxième plus grand appui financier du MICC, la RMR de Québec n'a pourtant que faiblement accru sa part de la population immigrante entre 1996 et 2001 et a peu attiré les immigrants établis ailleurs au Québec. À l'inverse, et bien que les municipalités de Gatineau et Sherbrooke aient bénéficié de moins de fonds, leurs RMR ont affiché de meilleurs résultats d'attraction et de rétention d'immigrants. Cette situation paradoxale nous incite à raffiner davantage notre réflexion en examinant le niveau de mobilisation des municipalités des RMR envers la problématique de l'accueil d'immigrants.

3.3 MOBILISATION DES ACTEURS MUNICIPAUX DES RMR POUR ACCROÎTRE LA VENUE D'IMMIGRANTS INTERNATIONAUX

Une analyse du site Internet officiel¹⁹ de chacune des principales municipalités des RMR du Québec a vite permis de mettre en exergue la vision et la promotion de la ville comme destination d'immigration, l'action de leurs comités et commissions à l'immigration et la mise en place de leurs politiques et autres services aux personnes immigrantes, et donc d'examiner la volonté réelle, présumons-nous, des acteurs municipaux d'accroître la présence d'immigrants internationaux.

3.3.1 Vision et promotion de la ville comme destination auprès des personnes immigrantes

Dès les premières pages, la plupart des sites des municipalités mentionnent leur intérêt pour l'accueil de personnes immigrantes et les caractéristiques spécifiques de leur ville (tabl. 3.12). Les messages de bienvenue et d'accueil des villes de Québec, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et Gatineau témoignent de la diversité de leur milieu de vie, tout comme les mots des maires des municipalités de Sherbrooke, Trois-Rivières et Gatineau. Seul le site de

¹⁹ Voir l'appendice B pour les liens Internet visités en avril 2006.

Saguenay ne compte pas de rubriques à l'égard de l'immigration internationale ou de la diversité culturelle.

Tableau 3.12 Mobilisation des acteurs municipaux des villes principales des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux – partie 1

Municipalité	Vision et promotion de la ville comme destination auprès des immigrants	Comités et commissions municipales Immigration / Diversité
Saguenay	Aucune mention. Site Web en français.	Aucune mention.
Trois-Rivières	Mot du maire Yves Lévesque: Bienvenue en français, anglais, espagnol, portugais, italien, allemand et arabe. Site Web en français.	Aucune mention.
Sherbrooke	Mot du maire Jean Perrault: La ville est un « milieu de vie recherché et dynamique ». Site Web en français et quelques documents disponibles en anglais.	Service des sports, de la culture et de la vie communautaire Comité des relations interculturelles et de la diversité Comité consultatif du développement social et communautaire
Gatineau	Plan stratégique 2003-2007: « Gatineau est riche de son caractère francophone et de sa diversité culturelle, sociale et économique ». Mot du maire, Marc Bureau: La diversité culturelle est un atout indispensable et les nouveaux arrivants « enrichissent et vivifient l'identité gatinoise ». Site Web en français et en anglais.	Services aux communautés culturelles sous le Service des Arts, de la Culture, des Lettres et du Patrimoine. Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaires.
Québec	Page d'accueil : « Québec, mon choix de vie », une phrase inscrite en huit langues différentes. <i>La ville de Québec, mon choix de vie:</i> document d'information sur la ville de Québec. Site Web en français, anglais, espagnol et portugais.	Commissariat aux relations internationales / Commission à l'immigration
Montréal	Titre d'accueil: « Le cosmopolitisme de Montréal constitue un atout pour l'avenir ». Site Web en français et en anglais.	Service du développement communautaire, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Direction des Affaires Interculturelles

Parmi ces municipalités, la ville de Québec se démarque pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle a traduit l'ensemble de son site en quatre langues, soit le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais, alors que ceux de Montréal et de Gatineau sont disponibles uniquement en français et en anglais et que les sites du Saguenay, Trois-Rivières et Sherbrooke ne le sont qu'en français. Ensuite, le site de la Ville de Québec offre un document téléchargeable, préparé par le Commissariat aux relations internationales, et visant à familiariser les candidats immigrants avec Québec comme site d'établissement potentiel. Finalement, le document *La ville de Québec, mon choix de vie*, disponible sur la page d'accueil de la section Immigration, présente en détail la ville et sa région, le marché de l'emploi et les services offerts aux personnes immigrantes.

3.3.2 Comités et commissions municipales en matière d'immigration et de diversité

Les municipalités de Québec, Sherbrooke, Gatineau et Montréal se distinguent encore en ceci qu'elles ont mis sur pied différents groupes municipaux pour gérer la présence de personnes immigrantes et la diversité culturelle (tabl. 3.12).

Ici aussi, la Ville de Québec ressort de l'ensemble avec sa *Commission à l'immigration* relevant du *Commissariat aux relations internationales*, une Commission dont le mandat et les objectifs ne sont toutefois pas spécifiés sur son site Internet. Quoiqu'il en soit, cette organisation témoigne à tout le moins de l'implication, si ce n'est de la volonté affirmée de la municipalité à structurer son action en matière d'immigration.

De façon analogue, la Ville de Montréal propose une *Direction des Affaires Interculturelles*, issue du *Service du développement communautaire, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle*, et qui intervient dans le domaine de la formation des employés, des relations intercommunautaires et des affaires intergouvernementales. Elle a ainsi pour mission le soutien aux services de la Ville dans le domaine des relations interculturelles, la coordination des interventions de la Ville auprès des gouvernements, des organismes publics, parapublics et associatifs puis la défense et la promotion des intérêts de Montréal auprès des partenaires institutionnels externes à l'administration municipale. De plus, elle s'occupe de la coordination et de l'orientation institutionnelle en relations interculturelles, des services-

conseils et d'expertise à l'administration et aux arrondissements puis de l'amélioration de l'accessibilité des services offerts aux membres des communautés ethnoculturelles. Bref, la Ville de Montréal s'est dotée de moyens apparemment pertinents pour sa gestion de l'immigration.

La municipalité de Sherbrooke, pour sa part, fait montre d'une volonté de davantage s'impliquer dans la gestion de l'immigration et de la diversité. Au départ, ces problématiques relevaient du *Service des sports, de la culture et de la vie communautaire*. La municipalité s'est depuis dotée d'un *Comité des relations interculturelles et de la diversité* et d'un *Comité consultatif du développement social et communautaire*, deux comités dont les membres sont choisis par la municipalité.

L'organisation de la Ville de Gatineau est plus récente, mais pas moins élaborée. Le *Service des Arts, de la Culture, des Lettres et du Patrimoine* a ainsi pour mandat, entre autres choses, de répondre à la demande des organisations liées aux communautés culturelles. Le *Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire*, a, pour sa part, comme principaux objectifs d'offrir des services aux communautés culturelles et d'être à l'écoute du milieu pour l'accueil et l'intégration des communautés culturelles. Son rôle est de mettre sur pied des activités visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et de valoriser la diversité des communautés culturelles vivant à Gatineau (Ville de Gatineau, 2003). Depuis 2002, un employé municipal a spécifiquement pour tâche de coordonner les services aux communautés culturelles avec, comme priorité d'action, l'organisation d'une structure d'accueil globale des nouveaux arrivants et la mise en place d'une formation en approche interculturelle auprès des intervenants de première ligne.

En somme, les municipalités de Québec, Montréal, Sherbrooke, et Gatineau ont mis sur pied de véritables outils de gestion de l'immigration et de la diversité, ce qui corrobore la tendance de mouvements internes des immigrants vers ces RMR. Toutefois, le rôle de ces comités et commissions municipales est fort variable entre les villes. Par exemple, la Ville de Québec a conservé un niveau d'attraction et de rétention des immigrants plutôt faible au cours des ans, bien qu'elle ait mis en place une commission dédiée à la question de l'immigration. Ce

constat nous incite à examiner les diverses politiques municipales afin de voir si ces politiques correspondent, elles, à la répartition et au mouvement interne des immigrants au Québec.

3.3.3 Politiques municipales en matière d'immigration, de diversité et de culture

Il est révélateur, selon nous, que des politiques en matière d'immigration, de diversité et de culture ne soient pas présentes partout où existent des comités ou des commissions en matière d'immigration et de diversité (tabl. 3.13). Ainsi, si les municipalités de Montréal, Sherbrooke et Gatineau ont mis en place des politiques à ce sujet, la Ville de Québec n'en fait pas mention. Ce qui nous amène à examiner plus en détail le contenu de ces politiques afin de distinguer ce qui effectivement différait entre ces municipalités.

Tout d'abord, le conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté, le 22 mars 2004, la *Déclaration de Montréal pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion*. Cette déclaration est venue remplacer la *Déclaration de Montréal contre le Racisme* de 1989 et s'ajouter à la *Proclamation du 21 mars « Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale »* de 2002. L'objectif de cette déclaration est d'encourager tous les acteurs municipaux, tels que le personnel, les élus ou encore les sociétés paramunicipales, à promouvoir « des principes et des pratiques qui valorisent la diversité culturelle et l'inclusion » (Ville de Montréal, 2004: 1) puis d'inciter tous les Montréalais à en faire une pratique effective.

Tableau 3.13 Mobilisation des acteurs municipaux des villes principales des RMR pour accroître la présence d'immigrants internationaux-- partie 2

Municipalité	Politiques municipales immigration / diversité / culture	Services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes
Saguenay	Aucune mention.	Aucune mention.
Trois-Rivières	Aucune mention.	Aucune mention.
Sherbrooke	Politique d'action communautaire (1994). Politique d'admissibilité des organismes et énoncé de partenariat (1998). Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (2004).	Liste d'organismes oeuvrant auprès des immigrants reconnus par la Ville.
Gatineau	Politique culturelle (2003).	Guide de mesures d'accueil / Trousse d'accueil pour nouveaux arrivants. Répertoire des services et des ressources agissant auprès des communautés culturelles.
Québec	Aucune mention.	Présentation des organismes travaillant auprès des personnes immigrantes selon le secteur d'activité dans le document <i>La ville de Québec, mon choix de vie</i> . Guide à l'intention des immigrants à la recherche d'un logement. Présentation des logements provisoires disponibles. Informations concernant la recherche d'un logement permanent. « Carrefour d'intégration de la Capitale-Nationale », un guichet unique d'information sur l'ensemble des services disponibles. Programme de stages rémunérés pour les immigrants dans les services et les arrondissements de la Ville de Québec (1999).
Montréal	Déclaration de Montréal contre le Racisme (1989) Proclamation du 21 mars <i>Journée Internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale</i> (2002). Déclaration de Montréal pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion (2004)	Répertoire des organismes communautaires ou à but non lucratif par catégories.

La *Déclaration de Montréal pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion* énonce elle les principes et les orientations adoptés par la Ville de Montréal, par exemple la dignité, le respect de la vie humaine et de l'ordre social, ainsi que les engagements de l'administration municipale en cette matière. De manière générale, l'Administration s'engage à inciter l'ensemble de la mairie à mettre en pratique ces principes, à organiser et à adapter ses interventions selon le contenu de la Déclaration, à promouvoir le rapprochement interculturel, à améliorer la gestion de la diversité culturelle et à effectuer une veille stratégique dans le domaine de la lutte à la discrimination raciale. L'administration de la Ville de Montréal propose à cette fin une série de mesures concrètes visant à lutter contre le racisme, et donc à assurer « l'égalité en dignité et en droits des individus et des groupes humains partout où cela est nécessaire sur son territoire » (*op. cit.*: 1), à promouvoir la non-violence, l'inclusion, la tolérance, puis à assurer la diffusion d'une culture de la diversité au sein de son organisation.

Les politiques municipales de la Ville de Sherbrooke s'intéressent elles aux immigrants depuis 1996, soit depuis que la *Politique d'action communautaire* a souligné la population immigrante comme étant parmi ses clientèles prioritaires. Depuis 1998, la *Politique de reconnaissance des organismes* a permis de soutenir plusieurs organisations du secteur de l'immigration au niveau de leur vie associative et de leurs projets. À partir de 2002, une entente signée avec le MICC a permis la mise en œuvre d'une *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes* visant à « (...) doter la Ville d'un cadre de référence lui permettant d'avoir une intervention plus intégrée dans ces domaines et d'y exercer un plus grand leadership » (Ville de Sherbrooke, 2004: 5). Soit une politique qui s'inscrit tout à fait dans le cadre de l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, des orientations gouvernementales du *Plan stratégique 2001-2004*, du *Plan d'immigration du Québec 2003* et de la *Politique de régionalisation* du MICC.

Cette politique a ainsi pour objectifs de favoriser (a) une intervention plus intégrée du conseil municipal et de l'administration en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, (b) un plein exercice de la citoyenneté chez la population immigrante et (c) une meilleure capacité d'accueil, d'intégration et de rétention du milieu sherbrookoïse. La Ville de Sherbrooke s'engage par exemple à :

[...] assurer une accessibilité à ses services, à ses emplois et aux différentes sphères de la vie municipale aux citoyens de toutes les origines et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté sherbrookoise, et ce, en collaboration avec les différents acteurs concernés (*op. cit.*: 11).

Les principes et valeurs à la base de cette politique sont la reconnaissance des personnes immigrantes comme des citoyens à part entière, l'équité, l'accommodement raisonnable, la gestion proactive de la diversité ethnoculturelle, la facilitation de l'adaptation des personnes immigrantes puis la collaboration et le partenariat. Cette *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes* a donc pour orientations générales de favoriser l'accès aux services municipaux à tous les citoyens issus de l'immigration, d'encourager la représentativité des personnes immigrantes dans tous les secteurs d'activités municipales, de favoriser le rapprochement interculturel puis de développer le partenariat.

Finalement, la municipalité de Gatineau a adopté une *Politique Culturelle* qui a pour principal objectif de guider les choix et les décisions en matière de culture et de développement culturel selon les valeurs de respect, d'intégrité, de transparence, d'équité, puis d'inclusion de tous les groupes ou individus. De plus, la municipalité de Gatineau vise le développement d'une *Politique interculturelle*, c'est-à-dire de gestion de la diversité culturelle. Cette initiative a pour objectif d'attester de l'ouverture et de l'accueil de Gatineau envers les communautés culturelles et les communautés autochtones, de favoriser le rapprochement entre les différentes communautés culturelles, autochtones et d'accueil et de permettre aux citoyens de s'enrichir au contact des autres cultures. Le *Plan d'action 2004-2007* mentionne également rechercher le développement de la formation en approche interculturelle auprès des employés municipaux (MRCI, 2004a).

Au total, ces politiques et déclarations ont en commun de promouvoir des valeurs d'ouverture, de tolérance et d'équité envers les Québécois de toutes origines et de faire de l'organisation municipale un modèle d'application de ces valeurs dans ses décisions et agissements. Il faut néanmoins souligner l'absence de tels discours politiques au sein des municipalités de Saguenay, de Trois-Rivières et, tout particulièrement, de Québec. La Ville de Québec met-elle donc en place des outils d'intégration des immigrants sans toutefois oser

s'engager sur le plan politique et se positionner officiellement par rapport à la question de la diversité et de la culture? Cela dit, poursuivons notre étude de la mobilisation des municipalités en examinant les services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes.

3.3.4 Services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes

Les municipalités de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et de Gatineau offrent des services d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (tabl. 3.13). Pour l'ensemble de ces municipalités, les coordonnées des organismes et organisations offrant divers services aux immigrants sur leur territoire sont affichées. Dans la plupart des cas, les services sont simplement énumérés ou regroupés par secteurs d'activité. À titre d'exemple, le site WEB de la Ville de Québec présente les organismes travaillant auprès des personnes immigrantes par catégories comme l'association d'immigrants(es), la francisation, l'intégration dans le milieu de vie, le rapprochement interculturel et les services aux réfugiés. La Ville de Montréal affiche, quant à elle, les catégories de l'aide aux immigrants, l'emploi et le développement économique, l'habitation et le logement, puis le domaine interculturel, des loisirs et de la culture. Ce répertoire de services ne nous semble pas vraiment révélateur de l'implication de la municipalité au sujet de la population immigrante car il s'agit principalement d'un bottin de références. Toutefois, quelques initiatives de la part de municipalités, outre Montréal, ressortent du lot.

Tout d'abord, la Ville de Sherbrooke affiche une liste d'organismes qui oeuvrent auprès des immigrants et qui sont reconnus par la municipalité dans le cadre de la *Politique de reconnaissance des organismes*²⁰. La Ville de Gatineau projette elle d'offrir un guide de mesures d'accueil et une trousse d'accueil pour nouveaux arrivants. Finalement, la Ville de Québec fournit du support en matière de logement avec un *Guide à l'intention des immigrants à la recherche d'un logement*, une présentation des logements provisoires disponibles sur le territoire et de l'information concernant la recherche d'un logement permanent. En outre, la Ville de Québec présente encore les organismes locaux d'insertion en

²⁰ Tel que mentionné auparavant dans le texte, la *Politique de reconnaissance des organismes* a permis de soutenir plusieurs organisations du secteur de l'immigration au niveau de leur vie associative et de leurs projets depuis 1998.

emploi dans le document *La ville de Québec, mon choix de vie* et offre, depuis 1999, un *Programme de stages rémunérés pour les immigrants dans les services et les arrondissements de la Ville de Québec* qui a pour but de fournir aux nouveaux arrivants une expérience de travail en milieu québécois et ainsi faciliter leur intégration.

Bref, ces initiatives municipales témoignent qu'elles s'emploient à offrir aux personnes immigrantes sur leur territoire des services spécifiques et personnalisés afin de faciliter leur intégration sociale et économique. La Ville de Sherbrooke tente de répondre aux besoins des immigrants et d'encourager l'action des organismes locaux, la Ville de Gatineau a l'ambition de se doter d'outils d'accueil des immigrants et la Ville de Québec cherche à favoriser l'établissement permanent et l'intégration en emploi des personnes immigrantes. Cela étant, pareilles prérogatives sont-elles partagées par les acteurs locaux, ici représentés par les organisations ethnoculturelles situées dans ces RMR ?

3.4 MOBILISATION DES ORGANISMES ETHNOCULTURELS DES RMR POUR ACCROÎTRE LA PRÉSENCE D'IMMIGRANTS INTERNATIONAUX

La répartition des organismes ethnoculturels entre les RMR en 2002 montre leur forte concentration dans la région de Montréal, avec 85,5 % des organismes ethnoculturels québécois sur son territoire (tabl. 3.14). Vient ensuite la RMR de Québec qui compte 5,7% de l'ensemble des organismes ethnoculturels du Québec, puis les régions hors-RMR qui en accueillent 3,9 %. Maintenant, la plus forte concentration d'organismes ethnoculturels dans ces RMR signifie-t-elle une plus grande capacité d'accueillir des personnes immigrantes?

Tableau 3.14 Répartition en nombre absolu des organismes ethnoculturels par secteur d'activité et par région métropolitaine de recensement, Québec, 2002.

Secteur d'activité	Région métropolitaine de recensement							H-	Prov
	Sag	Gat	Mtl	Qc	Sher	T-R	RMR	Qc	
Accueil et intégration des immigrants	0	3	40	6	2	1	7	59	
Action sociale	1	3	267	25	8	0	4	308	
Affaires	0	2	46	3	0	0	0	51	
Coopération internationale	1	1	28	5	1	1	3	40	
Culture, sports et loisirs	0	2	201	11	9	1	18	242	
Éducation et recherche	1	0	56	6	3	0	2	68	
Emploi, jeunes et développement local	1	5	69	4	1	1	5	86	
Logement	0	0	10	0	0	0	0	10	
Médias	0	1	87	2	0	0	1	91	
Religion	1	3	155	3	2	0	4	168	
Santé et services sociaux	0	2	60	3	2	0	2	69	
Total des organismes	5	22	1019	68	28	4	46	1192	

Source: *À la découverte de la diversité québécoise: répertoire des organismes ethnoculturels du Québec*, MRCI, 6^e éd., 2002.

Si la RMR de Québec possédait une plus grande part d'organismes ethnoculturels québécois que les régions hors-RMR, elle accueillait moins d'immigrants que celles-ci, soit 2,8% comparativement à 5,4% en régions hors-RMR en 2001. La répartition des organismes entre les RMR de Sherbrooke et de Gatineau, qui comptaient respectivement 2,3 % et 1,8 % des organismes ethnoculturels du Québec en 2002, ne correspondait pas ici non plus à leur part de personnes immigrantes (respectivement 1,0% et 2,4% en 2001). En somme, les régions hors-RMR ainsi que les RMR de Québec et Sherbrooke accueillait une part supérieure d'organismes ethnoculturels par rapport à leur population immigrante (MRCI, 2002). Or, est-il possible que cette situation résulte du niveau de mobilisation de la population locale à l'endroit de l'enjeu que pose l'immigration ou encore de la volonté du gouvernement provincial d'encourager plus spécifiquement les organismes de ces RMR ?

L'étude de la répartition des organismes ethnoculturels par secteur d'activité révèle que la région de Montréal détient la plus forte proportion d'organismes de tous les secteurs, soit particulièrement pour les catégories du logement (100 %), des médias (95,6 %), de la religion

(92,3 %) et des affaires (90,2 %). La région de Québec compte elle la deuxième plus grande part d'organismes ethnoculturels dans des secteurs comme la coopération internationale (12,5 %), l'éducation et la recherche (8,8 %), l'action sociale (8,1 %), les affaires (5,9 %), la santé et services sociaux (4,3 %) et les médias (2,2 %). Les régions hors-RMR comportent, pour leur part, la deuxième plus forte proportion d'organismes ethnoculturels en matière d'accueil et d'intégration des immigrants (11,9 %), de la culture, des sports et des loisirs (7,4 %), de l'emploi, des jeunes et du développement local (5,8 %) puis de la religion (2,4 %). Dans la RMR de Gatineau, la majorité des organismes ethnoculturels sont eux liés au secteur de l'emploi, des jeunes et du développement local (5,8%) alors que dans la RMR de Sherbrooke, la plupart proviennent du secteur de l'éducation et de la recherche (4,4%). À Trois-Rivières comme à Saguenay, la majeure partie des organismes intervenait enfin au niveau de la coopération internationale (2,5%).

Il ressort de ce bilan une forte présence d'organismes dans les RMR de Québec et les régions hors-RMR, conjuguée à une forte diversification des secteurs d'activités. Ainsi, les organismes issus du secteur « Accueil et intégration des immigrants », un regroupement d'organismes indispensables à l'intégration des immigrants, y sont deux fois plus nombreux qu'à Gatineau. C'est pourquoi les organismes du secteur d'activité « Emploi, jeunes et développement local », composante essentielle à l'intégration socio-économique, sont aussi nombreux à Gatineau (5,8%) qu'en régions hors-RMR (5,8%) et à Québec (4,7%). Pourtant, les régions hors-RMR et la RMR de Québec n'accroissent que peu leur contingent d'immigrants de 1991 à 2001. Ce qui interpelle le rôle de tels organismes pour attirer les immigrants des RMR et, du coup, réinterroge la distribution des subventions en lien avec la présence ou non d'organismes ethnoculturels dans ces mêmes RMR.

3.5 PREMIER RECOUPEMENT DES RÉSULTATS

La croissance de la présence de personnes immigrantes au Québec au cours de la décennie 1991-2001 est indéniable. Le nombre de Québécois détenant le statut d'immigrant a augmenté, disions-nous, pour atteindre 10% de la population totale en 2001 et l'arrivée d'immigrants internationaux a majoré le nombre total d'immigrants résidant dans les RMR et

les régions hors-RMR du Québec, à l'exception de celle de Trois-Rivières. Pourtant, la proportion de la population immigrante répartie entre les RMR du Québec s'est modifiée tout autrement.

De 1996 à 2001, les RMR de Gatineau, de Sherbrooke et de Québec ont attiré une plus grande part de la population immigrante du Québec que celles de Montréal, Saguenay, Trois-Rivières et les régions hors-RMR qui ont elles vu leur proportion de population immigrante diminuer. Or, si une telle tendance se poursuivait, est-il possible que la politique de régionalisation de l'immigration atteigne ses objectifs au Québec? Et si cela était possible, l'évolution de la direction et de l'importance des flux migratoires immigrants entre les RMR de 1996 à 2001 ne dresse-t-elle pas un portrait différent de l'attractivité des RMR du Québec, notamment des RMR de Montréal et de Québec? Il n'a pas encore été établi, somme toute, que la dynamique migratoire des immigrants tend vers une régionalisation ou une métropolisation de la population immigrante. Plusieurs constats dégagés précédemment permettent d'en débattre.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES POLITIQUES D'IMMIGRATION ET DU SYSTEME URBAIN QUEBECOIS

4.1 DYNAMIQUE MIGRATOIRE DES IMMIGRANTS MISE EN QUESTION

Tout d'abord, les résultats présentés au chapitre 3 soulignent que l'immigration au Québec est résolument urbaine. La forme de la répartition spatiale de la population immigrante coïncide en effet avec les principales zones urbaines du Québec. En 2001, 95% de la population née à l'extérieur du pays résidait ainsi à l'intérieur d'une RMR, alors que seulement les deux tiers de la population native du Canada y habitaient. Cela étant, l'objectif de régionalisation des personnes immigrantes est-il au départ réaliste?

En outre, le fait que la RMR de Montréal ait continué d'attirer un bon nombre d'immigrants entre les recensements de 1996 et 2001 demeure significatif. Il s'agit principalement de personnes nées à l'étranger provenant du reste du Canada et de la province du Québec puisque la part d'immigrants internationaux, dits migrants externes, s'installant dans la RMR de Montréal durant leurs 5 premières années au pays a elle diminué entre 1996 et 2001. Or, pourquoi en est-il ainsi? Qu'en est-il vraiment de cet attrait de la population immigrante de la région de Montréal? Est-ce là un signe que la métropolisation de l'immigration au Québec s'atténue? Les résultats obtenus lors de l'état des lieux ci-dessus brossé ne révèlent-ils pas que des villes secondaires du Québec attirent davantage d'immigrants en 2001 qu'en 1996? Plus spécifiquement, ce sont les parts d'immigrants internationaux s'installant dans les RMR de Gatineau, Sherbrooke, Québec et même Trois-Rivières qui se sont accrues. Cette nouvelle tendance quant au choix du lieu d'arrivée des immigrants internationaux peut-elle significativement contribuer à la régionalisation de l'immigration au Québec et, du même coup, à l'amointrissement du poids de la métropole?

Il est ici difficile d'évaluer une telle question puisque, d'un autre côté, la RMR de Montréal demeure la principale destination des flux migratoires internes d'immigrants. En effet, entre les recensements de 1996 et 2001, la part d'immigrants déménageant au sein de la province de Québec et se dirigeant vers la RMR de Montréal a augmenté (fig. 4.1; fig. 4.2).

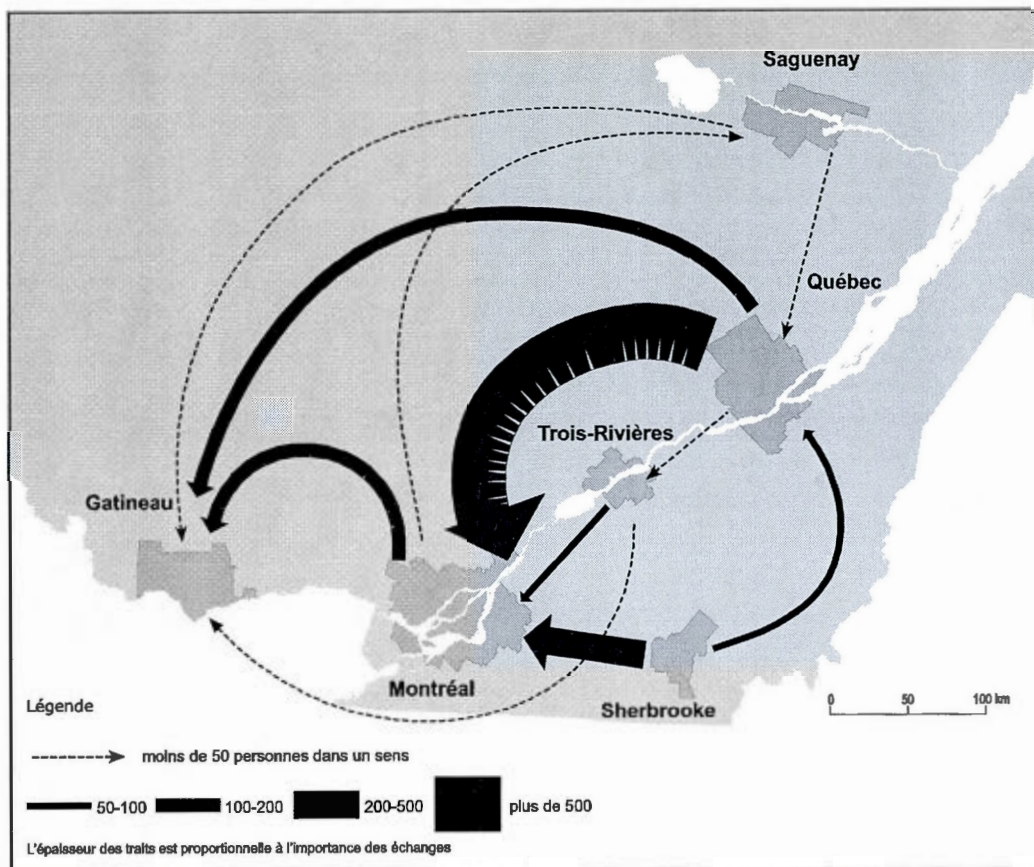


Figure 4.1 Flux migratoires des personnes immigrantes entre les RMR du Québec durant la période quinquennale 1991-1996

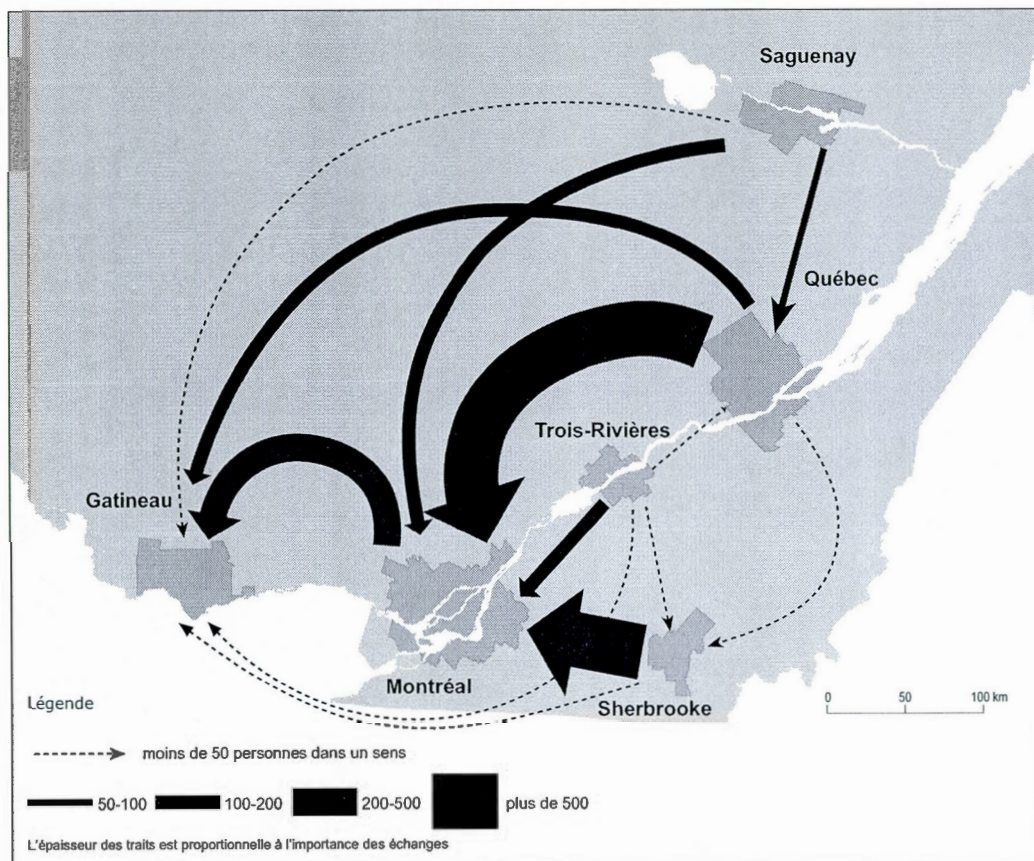


Figure 4.2 Flux migratoires des personnes immigrantes entre les RMR du Québec durant la période quinquennale 1996-2001

Les principaux déplacements contribuant à cette hausse étaient originaires des RMR de Saguenay et Québec. La part des flux se dirigeant vers Montréal provenant de la RMR de Saguenay passait de 3% en 1996 à 6% en 2001, alors que celle provenant de Québec constituait 55% en 1996 puis 61% en 2001 (fig. 4.3; fig. 4.4).

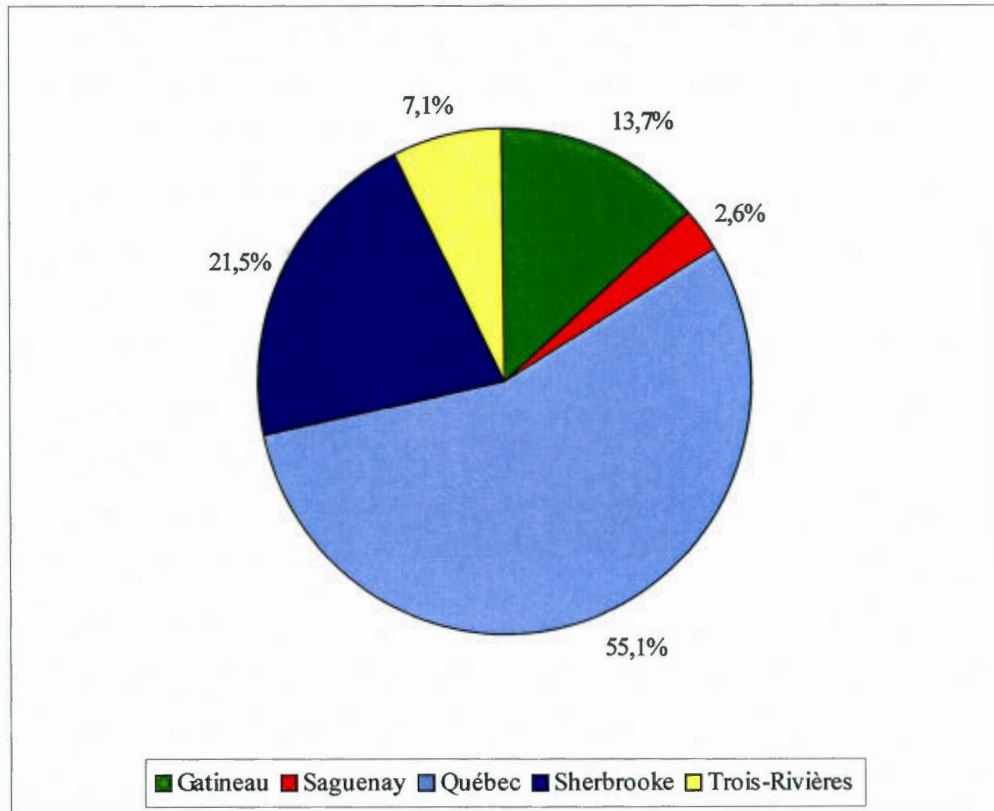


Figure 4.3 Origine des flux migratoires des personnes immigrantes en direction de la RMR de Montréal durant la période quinquennale 1991-1996

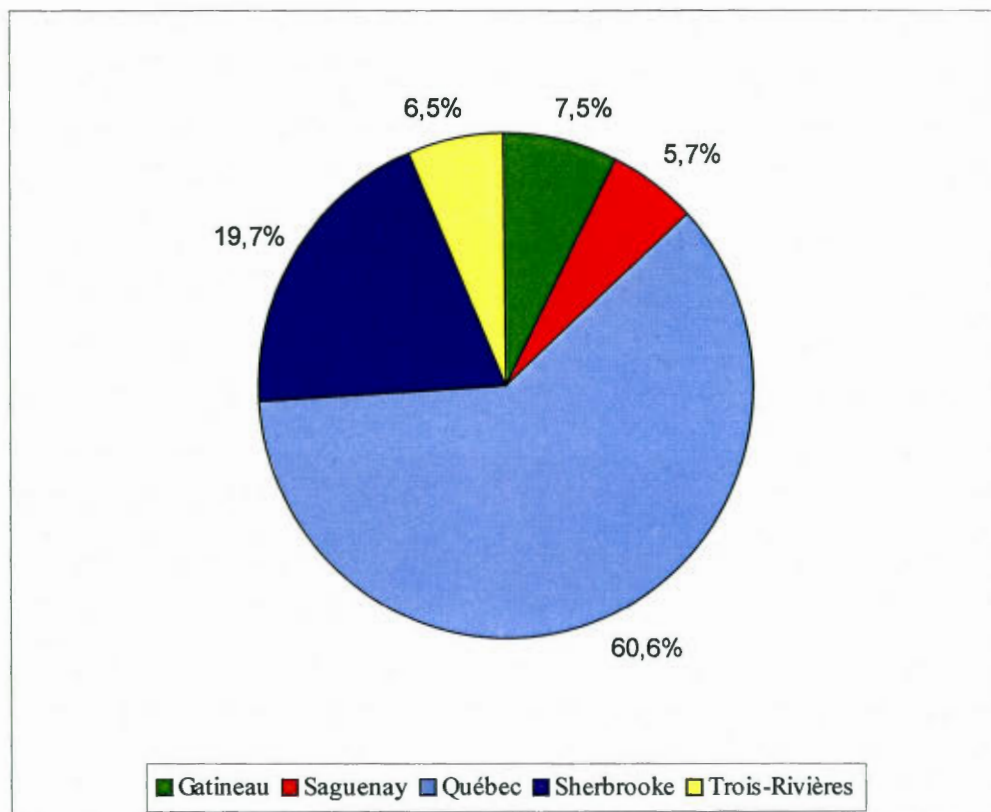


Figure 4.4 Origine des flux migratoires des personnes immigrantes en direction de la RMR de Montréal durant la période quinquennale 1996-2001

Mais pourquoi se produit-il une telle dynamique migratoire des immigrants au Québec? De plus, pourquoi Québec, deuxième région urbaine en importance de la province, ne parvient-elle pas à retenir les immigrants qu'elle réussit pourtant à attirer dans un premier temps?

Peut-être cette situation est-elle issue d'une situation de concurrence entre les régions pour l'attraction d'immigrants, ce qui priverait de gains migratoires certaines RMR? Après tout, la propension des immigrants résidant dans une autre RMR du Québec à se déplacer vers les RMR de Saguenay, de Trois-Rivières et de Québec s'est nettement amoindrie de 1996 à 2001.

Est-il sinon possible que la dynamique des mouvements migratoires au Québec résulterait conjointement au niveau de mobilisation politique des acteurs des RMR? Les parts de subventions offertes par le gouvernement provincial aux organismes à but non lucratif et aux organismes publics œuvrant auprès des immigrants des RMR de Sherbrooke, Saguenay et Québec sont d'ailleurs plus importantes que leurs parts de la population immigrante. En fait, ces RMR ont obtenu une part notable des subventions totales à l'immigration (fig. 4.5) et des subventions spécifiques à la régionalisation de l'immigration (FIRI et PRI) (fig. 4.6) qui dépasse grandement la proportion d'immigrants résidant sur leur territoire.

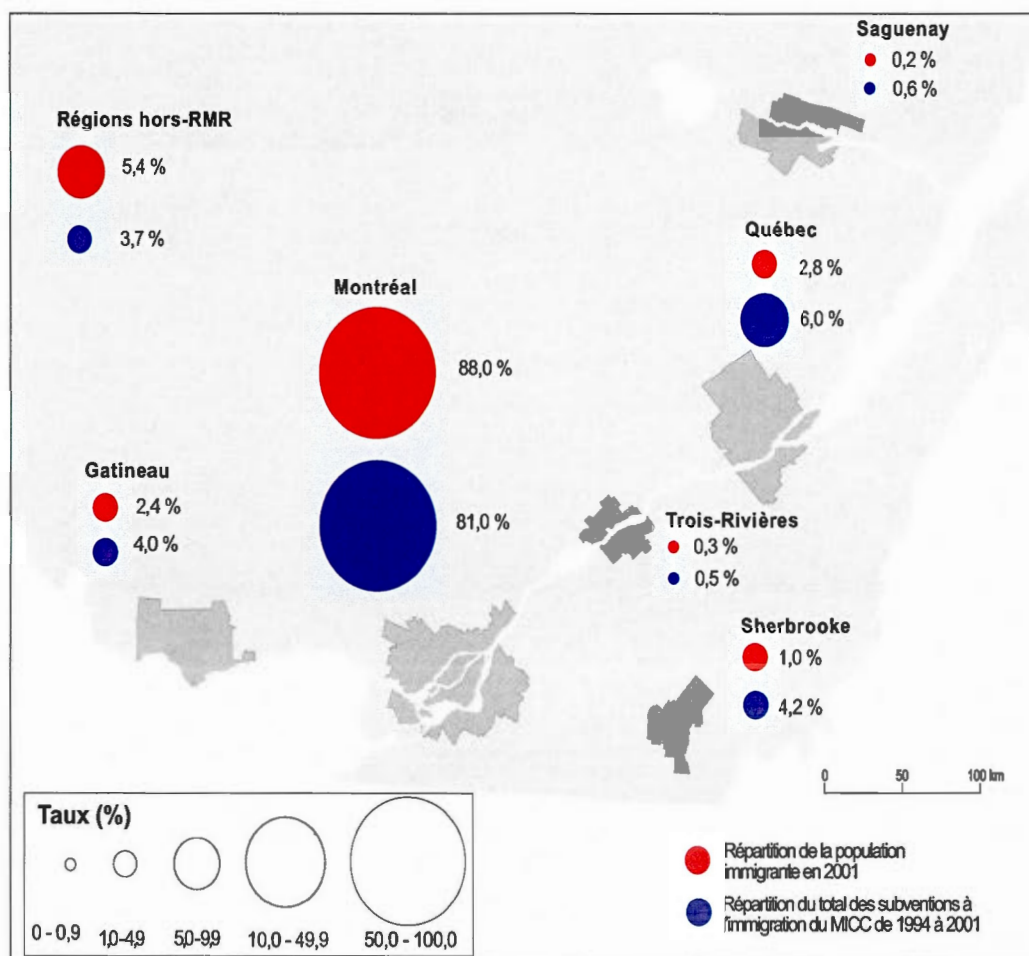


Figure 4.5 Répartition de la population immigrante en 2001 et des subventions totales à l'immigration octroyées par le MICC de 1994 à 2001

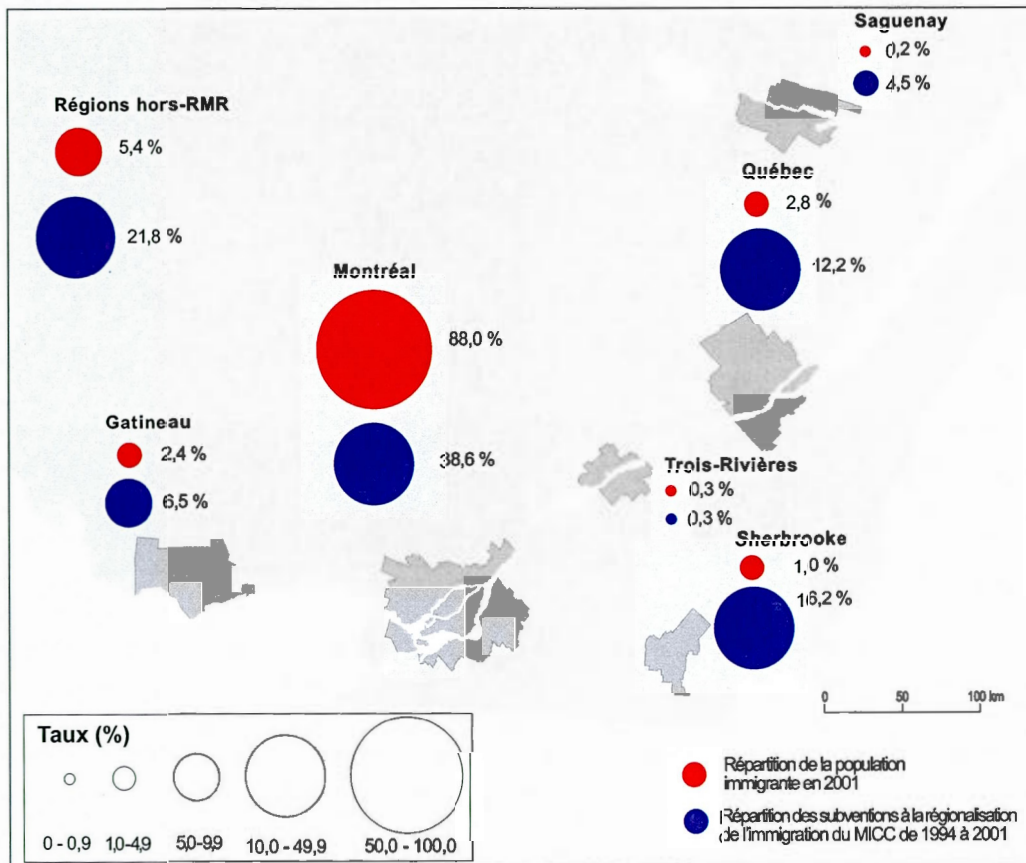


Figure 4.6 Répartition de la population immigrante en 2001 et des subventions spécifiques à la régionalisation de l'immigration octroyées par le MICC de 1994 à 2001

Les RMR de Gatineau et Trois-Rivières n'ont elles reçu qu'un niveau de subventions totales légèrement plus élevé à leur part de population immigrante et une portion des subventions spécifiques à la régionalisation moindre que leur taux de population immigrante. Les régions hors-RMR ont, quant à elles, obtenu une part des subventions totales plus faible que leur contingent de population immigrante, mais ont bénéficié en revanche d'un plus grand soutien financier spécifique à la régionalisation de l'immigration. Cela étant, est-ce que l'apport financier de la politique de régionalisation modifie la répartition des immigrants au Québec et est-ce que cela suffit à la tâche ?

On note que le rôle des municipalités est grandissant et que leurs initiatives peuvent aussi influencer l'évolution des flux de la population immigrante entre les RMR. En effet, à l'échelle du Québec, les quelques municipalités qui ont développé une approche proactive en matière d'immigration sont également celles qui ont accru leurs parts d'immigrants entre 1996 et 2001, soit les villes de Gatineau, Sherbrooke et Québec. Si, de manière générale, les efforts municipaux canadiens déployés afin d'attirer, d'accueillir et de retenir les immigrants sont limités (Garcea, 2005), à l'échelle du Québec, les municipalités de Gatineau, Sherbrooke et Québec se démarquent alors qu'elles ont mis en place, de manière certes variable comme on a pu le constater, un important éventail d'outils d'accueil et d'intégration. Est-ce dire que de telles méthodes de gestion municipales concourent plus activement à une régionalisation de l'immigration au Québec?

Que cela soit ou non le cas, peut-être est-il préférable d'évaluer le soutien accordé aux RMR dans son ensemble, car, finalement, le support financier total accordé aux RMR aux populations à faible densité immigrante a été très mince. Est-ce que la mécanique de support gouvernemental devrait par conséquent être revue pour espérer entraîner des changements significatifs dans la composition de la population des régions du Québec?

Cela dit, l'analyse plus approfondie des résultats qui suit nous permettra de poser un regard critique et de répondre à ce questionnement pour ultimement mieux comprendre la dynamique de la répartition des immigrants au Québec depuis les années 1990.

4.2 AU QUÉBEC, RÉGIONALISATION OU MÉTROPOLISATION DES IMMIGRANTS?

Toutes les unités d'un système urbain ont des rapports de complémentarité, de concurrence ou encore d'opposition dont l'importance et la nature varient. Ces liens permettent par ailleurs de caractériser « les formes d'appropriation, d'occupation ou d'utilisation de l'espace dans un système géographique » (Pumain et Saint-Julien, 2001: 185). Les résultats de la présente enquête montrent que, dans le cas du système migratoire des immigrants entre les RMR du Québec, la métropole montréalaise s'oppose indéniablement aux autres régions du

Québec en termes de dynamisme économique, de diversité de services et de mixité culturelle, mais plus encore en terme de force d'attraction auprès de la population immigrante.

En effet, l'évolution de la répartition des personnes immigrantes entre les RMR du Québec révèle que le choix d'établissement initial des immigrants au Québec et leurs déplacements ultérieurs sur le territoire québécois consolident la position centrale de la RMR de Montréal dans le système urbain québécois. Les mouvements migratoires des immigrants entre les pôles urbains du Québec forment de ce fait un système de migrations où, si les RMR sont les principales polarités, la RMR de Montréal en constitue le point central, avec 88% des immigrants québécois en 2001. La présence d'immigrants est par ailleurs si faible dans les régions hors-RMR que le tissu de la population immigrante est en fait un entrelacement des principales agglomérations urbaines du Québec. Somme toute, il est difficile pour les régions et les villes secondaires du Québec de concurrencer la métropole de Montréal en tant que lieu de résidence des personnes immigrantes. Malgré les avantages des sites des autres villes et l'apport des divers programmes, la situation tant géographique qu'économique, politique et sociale de Montréal demeure hautement et foncièrement déterminante, voire surdéterminante.

4.2.1 Croissance différente des RMR de Gatineau, Sherbrooke et Québec

Ainsi, bien que la population immigrante des RMR de Gatineau, Sherbrooke et Québec s'accroisse entre 1996 et 2001, sa répartition au Québec ne tend pas de manière significative vers une régionalisation, tel que souhaité par les discours politiques.

Premièrement, les résultats témoignant de l'attractivité des RMR de Gatineau et de Sherbrooke auprès des personnes immigrantes s'expliquent par des facteurs davantage économiques que politiques. Les villes de Gatineau et Sherbrooke ont connu la meilleure croissance démographique et économique pour la période de 1971-2001 et ont les meilleures perspectives d'avenir parmi les villes moyennes supérieures au Québec (Carrier et Gingras, 2004). Tout indique que ces villes ont des qualités attirant tout type d'individus, dont un développement économique permettant aux nouveaux venus d'obtenir plus facilement un emploi et de s'insérer plus rapidement sur le plan économique. De plus, leur proximité de la grande ville de Montréal, voire même d'Ottawa dans le cas de Gatineau, ont un effet positif

sur ces villes secondaires qui profitent de la forte influence des centres urbains. Qui plus est, et selon l'ISQ, les RMR de Montréal, Gatineau et Sherbrooke ont une croissance projetée de leur population d'ici 2026 (Girard, Létourneau et Thibault, 2004a), tant et si bien qu'il est fort probable que ces RMR continuent d'attirer la population immigrante au cours des années à venir.

Deuxièmement, l'attrait de population immigrante exercé par la RMR de Québec et essentiellement entretenu par des initiatives politiques est contrebalancé par un faible taux de rétention des immigrants dans la région. De façon plus détaillée, l'impact des démarches politiques de la Ville de Québec sur le plan de la promotion de la région comme destination d'immigration est essentiellement l'accroissement du rayonnement international de la Ville et l'attraction d'immigrants internationaux, sans pour autant assurer une rétention des personnes immigrantes sur son territoire. La municipalité de Québec a d'ailleurs profité de subventions à la régionalisation de l'immigration obtenues du gouvernement provincial au même titre que les organisations ethnoculturelles oeuvrant auprès des immigrants. La Ville a mis sur pied des missions de recrutement d'immigrants à l'étranger qui ont eu lieu dans des endroits ciblés comme la France, la Roumanie et la Bulgarie. Une entente économique conclue avec le MICC a ainsi permis à une délégation de la Ville de Québec de se rendre à Sofia le 13 septembre 2003 et à Bucarest le 21 septembre 2003 afin de rencontrer des candidats retenus par le gouvernement du Québec en attente de visa du gouvernement fédéral (MICC, 2004; Moreault, 2003).

Toutefois, ses gains d'immigrants, quoique bien réels, sont fragiles, car le nombre d'immigrants qui quittent Québec pour la RMR de Montréal et Gatineau est significatif, voire alarmant, pour l'avenir de la région. Les migrations internes importantes provenant de la RMR de Québec vers celle de Montréal, qui composent près de 60% des flux en direction de la métropole, signalent une vive volonté de s'établir dans une autre région urbaine, plus grande et davantage en croissance.

4.2.2 Impact de la gestion municipale sur la répartition des immigrants au Québec

Au Québec, de manière générale, les initiatives municipales en matière d'immigration ont pour ambition de conférer une identité forte à la ville afin qu'elle attire davantage de citoyens. Tel qu'illustré par le cas de la RMR de Québec, la gestion publique urbaine s'est modifiée au cours des dernières décennies car les acteurs municipaux ont pris conscience de la pression engendrée par le choix de localisation des personnes immigrantes. Selon Bouinot et Bermils (1995), la montée de la rivalité entre les villes pour accroître leur population a incité les municipalités à adopter de nouveaux modes de gestion du territoire pour développer leur spécificité.

Tant et si bien que la promotion vigoureuse du potentiel d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes faite par chacune des municipalités des RMR du Québec contribue plutôt à affaiblir le potentiel de rétention de régions d'accueil plus modestes. En effet, les initiatives municipales, conjuguées au support du gouvernement provincial, ont l'effet pervers d'attirer non seulement les immigrants internationaux et déjà établis à Montréal, mais également ceux des autres régions du Québec. La mobilité des immigrants une fois entrés au Canada représente *de facto* non seulement un enjeu important pour les intervenants en faveur de la régionalisation des immigrants, mais également un obstacle à leur implantation et à leur rétention dans un nouveau milieu pour les acteurs locaux.

Par conséquent, l'action des municipalités, concurrençant les autres destinations potentielles d'immigration afin d'attirer de nouveaux arrivants, agit sur l'organisation du territoire québécois en tant que facteur de différenciation des villes, ce sans contribuer significativement à la régionalisation de l'immigration, mais plutôt à la concentration d'immigrants dans les principaux pôles urbains.

4.2.3 Discours politique versus volonté sociétale

Le portrait des migrations internes des immigrants ici dégagé signale également que la volonté de régionalisation des immigrants au Québec est davantage politique que populaire : la réelle volonté d'accueillir des immigrants dans la vie économique et sociale nous apparaît ainsi déficiente. Selon Vatz-Laaroussi (2005) et Forget (2004), les principales causes de

départ des nouveaux arrivants en régions sont l'emploi, l'absence de membres de leur pays d'origine, de parents ou d'amis, le manque d'adaptation des services aux besoins des communautés culturelles et l'insuffisance de sensibilisation des intervenants locaux en régions. Parmi ceux-ci, l'emploi représente un facteur fortement décisif du choix de résidence final des immigrants.

Au Québec, plusieurs recherches ont démontré que si les immigrants restaient peu en région, c'est essentiellement pour des raisons d'emploi inexistant ou ne correspondant pas à leurs formation et compétences (Vatz-Laaroussi et Charbonneau, 2001: 123).

Ceci entraînant cela, les activités de promotion municipales et gouvernementales, quoique souvent menées avec aplomb, ne garantissent aucunement la rétention des candidats dans leur région d'arrivée si les facteurs propices à l'établissement durable des nouveaux venus, telle la croissance économique, l'emploi et les services, ne s'y retrouvent pas.

De la même façon, j'ai le vif sentiment que si d'importants débouchés économiques étaient offerts aux immigrants et aux membres des groupes minoritaires dans les collectivités non métropolitaines, nous verrions déjà un mouvement de masse vers ces secteurs (Hiebert, 2005: 40).

La faible rétention d'immigrants dans la RMR de Québec révèle donc des lacunes importantes en matière d'intégration sociale, culturelle et assurément économique.

Les activités de promotion contribuent à créer une image attrayante de la région, alors que la réalité comble difficilement les attentes des immigrants puisque d'importants flux d'immigrants quittent la RMR de Québec vers la RMR de Montréal, Gatineau et Sherbrooke, et ce, quoique la municipalité ait mis sur pied des outils d'intégration économiques et sociaux. Le résultat est que, suite aux efforts d'attraction municipaux et gouvernementaux, la RMR de Québec accueille par exemple des candidats de l'étranger qui, par la suite, se dirigent ailleurs au Québec, très majoritairement vers la région de Montréal. Les démarches politiques en faveur de la régionalisation de l'immigration ont donc pour conséquence notable de conférer le rôle de porte d'entrée des immigrants à d'autres régions du Québec que Montréal, telle que la RMR de Québec.

Cela met en question le réel pouvoir des acteurs politiques pour accroître l'intégration économique des nouveaux venus en régions. La décision ultime, soit l'engagement d'un individu, ne relèverait-elle pas plutôt directement des acteurs économiques tels que les chefs d'entreprise, les employeurs et les gestionnaires de corporations professionnelles?

Nous avons constaté dans le cas de ces professionnels colombiens l'importance des barrières systémiques, leur profession pré-migratoire étant réglementée ou quasi-réglémentée pour la majorité. Néanmoins, ces barrières touchent les nouveaux arrivants aveuglément, quel que soit leur lieu de résidence (Blain, 2005: 91).

Autrement dit, la répartition des personnes immigrantes au Québec serait contrainte par les opportunités d'emploi du réseau économique et par le consentement de la population locale à embaucher des personnes immigrantes. Les facteurs de croissance économique et d'intégration socio-économique exerceraient par conséquent un effet structurant sur les flux migratoires d'immigrants entre les RMR. Tant et si bien que l'accueil prodigué par les citoyens des RMR aux personnes immigrantes, en termes d'embauche découlant d'ouverture et de tolérance, pourrait constituer un point crucial du succès de la politique de régionalisation de l'immigration. Cela étant, l'organisation économique et sociale du Québec fait système en augmentant la présence d'immigrants dans les grands centres urbains et la métropole, les migrations internes se faisant à destination des lieux offrant le plus grand potentiel d'intégration économique et sociale (Beaujot et Kerr, 2004).

Des mesures municipales, telles que les politiques d'immigration mises en place par les villes de Gatineau et Sherbrooke, témoignent certes de l'ouverture à la diversité d'une population et donc de la réelle volonté d'y intégrer des personnes immigrantes, mais elles ne sont pas pour autant la cause directe de leur croissance démographique. En effet, les gains de population immigrante au recensement de 2001 des RMR de Gatineau et Sherbrooke ne peuvent être attribués aux seules initiatives municipales puisque ces politiques n'ont été mises en fonction qu'à partir de 2002. Cela dit, de telles politiques municipales illustrent les valeurs d'ouverture, de tolérance et d'équité de leurs dirigeants envers les personnes immigrantes. Il en est ainsi car les régions de Gatineau et Sherbrooke ont en commun une riche histoire de diversité culturelle et linguistique compte tenu de la présence séculaire de francophones et

d'anglophones et de leur situation géographique dans la zone d'influence de Montréal et d'Ottawa, une région dont le passé est empreint de mixité sociale. Tant et si bien qu'elles détiennent toutes deux une longueur d'avance en matière d'accueil de personnes immigrantes. Cela s'applique également à Montréal dont les qualités de métropole dynamique et bilingue lui permettent d'attirer continuellement des immigrants sur son territoire.

4.2.4 Poids de la RMR de Montréal au Québec

La RMR de Montréal constitue en effet la seule RMR de la province à avoir accru, de 1996 à 2001, sa part d'immigrants, grâce aux flux migratoires internes d'immigrants, lui permettant ainsi de compenser la diminution du nombre d'immigrants y arrivant directement de l'étranger. En effet, quoique d'autres RMR du Québec entrent activement en compétition avec Montréal pour l'attraction de candidats de l'étranger, leurs activités de promotion ne réussissent pas vraiment à contrecarrer l'influence polarisante de la région de Montréal. Les flux d'immigrants provenant des RMR du Québec attestent indubitablement du puissant, peut-être même inévitable, attrait qu'exerce Montréal sur la population immigrante, voire sur la population québécoise toute entière. La difficulté de rétention de la population immigrante en région a pour principale conséquence d'accroître le poids démographique de la population immigrante de la RMR de Montréal et sa domination à la tête du système migratoire québécois.

Bref, non seulement la diffusion géographique des immigrants accentue l'inégale répartition de la population, mais leurs mouvements internes tendent à appuyer encore plus le poids d'un pôle métropolitain favorable ici à un système urbain dichotomique (Bourne et Rose, 2001). La métropole, en croissance et multiculturelle, s'oppose aux autres régions, majoritairement en déclin démographique et économique ainsi qu'encore grandement homogènes.

4.2.5 Objectifs révisés de la politique québécoise de régionalisation de l'immigration

De 1994 à 2001, le gouvernement provincial a octroyé de nombreuses subventions conformément à la répartition des organismes sur le territoire et, par conséquent, le support financier du gouvernement provincial dépendait de la présence d'organismes ethnoculturels.

En effet, le support financier gouvernemental apporté aux différentes RMR du Québec par le truchement des programmes de subventions à l'immigration a été distribué aux RMR en proportion aux demandes faites par les organismes ethnoculturels et municipaux œuvrant auprès des immigrants (fig. 4.7).

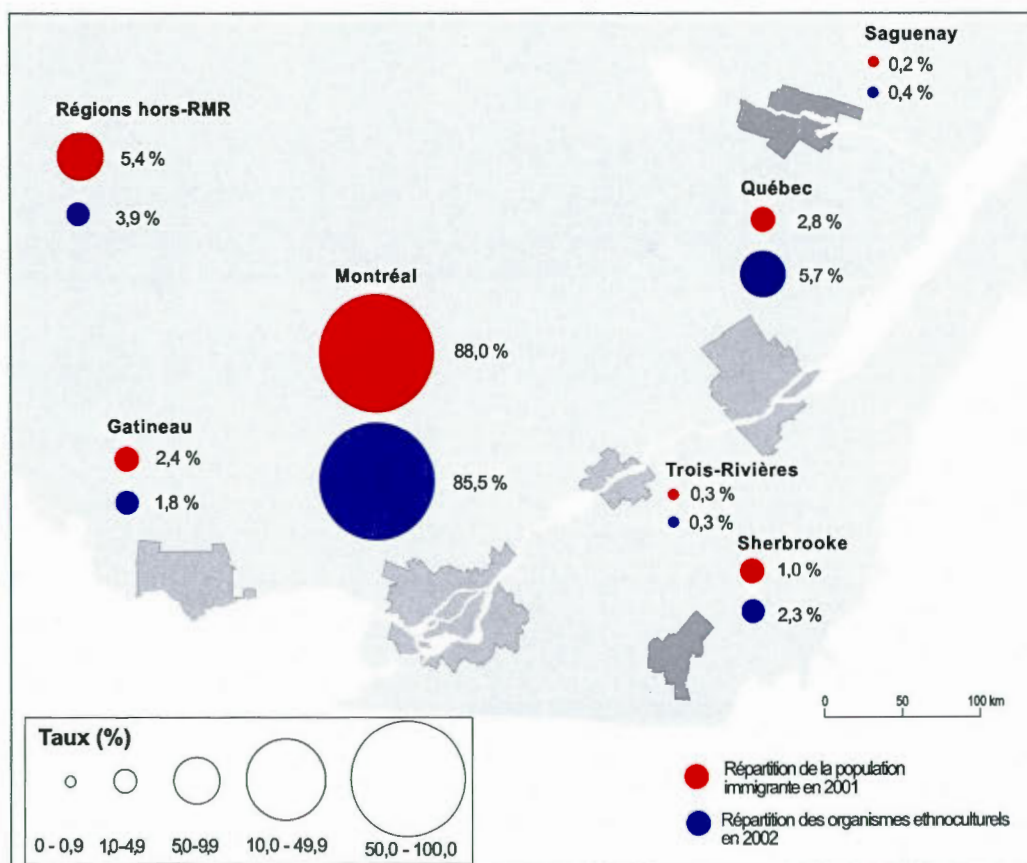


Figure 4.7 Répartition de la population immigrante en 2001 et des organismes ethnoculturels œuvrant auprès des immigrants en 2002

La portion des fonds récoltés par chaque RMR dépendrait donc de sa part de projets visant à accroître la présence d'immigrants mis sur pied dans chaque RMR. Les régions qui ont une plus grande population immigrante, comme la RMR de Montréal, Québec et Gatineau ou qui sont plus actives envers la cause des immigrants, ont alors plus de chances de recevoir une grande part des subventions.

Le financement appuyant la régionalisation de l'immigration est par conséquent grandement dépendant des initiatives issues des groupes ethnoculturels ou des municipalités. Ces dépenses gouvernementales ont certes beaucoup de valeurs, car elles appuient des projets menés par la population locale, mais elles ne garantissent pas une coordination entre les paliers gouvernementaux et les acteurs régionaux et municipaux pour l'atteinte d'un objectif partagé.

Dans les deux cas, les représentants municipaux interrogés ont fait part de leurs préoccupations quant à une politique qui ferait la promotion de la répartition des immigrants sans une répartition connexe des ressources par les ordres supérieurs de gouvernement, tant pour ce qui est de la prestation des services que pour le développement économique régional (Vatz-Laaroussi et Walton Roberts, 2005: 9).

De ce fait, les ententes entre le gouvernement et les municipalités, telles que celle conclue entre le MRCI et la région de la Capitale-Nationale, sont peu nombreuses et circonstanciées. Or, si les acteurs gouvernementaux désirent favoriser une régionalisation de l'immigration au Québec, ils doivent adopter des mesures et des politiques plus proactives que réactives à l'égard des régions et leurs démarches doivent aller au devant des initiatives locales.

De plus, comme le mode de partage des subventions gouvernementales favorise les régions où les organismes ethnoculturels sont les plus actifs et les plus nombreux, les régions qui ont les besoins démographiques les plus criants, c'est-à-dire les régions qui ont ici été signalées comme étant à faible densité de population immigrante, sont négligées. Par exemple, quoique la comparaison de la répartition des organismes ethnoculturels et de la population immigrante montre qu'elle détienne une proportion d'organismes ethnoculturels supérieure à sa part de la population immigrante, la RMR de Saguenay n'a bénéficié que de très peu de moyens

financiers pour renverser la tendance migratoire de l'ensemble de son territoire, par exemple 12 000 \$ en 1994-1995 et 71 192 \$ en 2000-2001. De même, la RMR de Trois-Rivières n'a obtenu que 43 750 \$ en 1994-1995 et 33 095 \$ en 2000-2001, ce qui nous apparaît nettement insuffisant pour corriger un problème de plus en plus endémique. C'est dire qu'à moins d'une réorientation de taille des actuelles politiques et mesures, les RMR de tailles plus modestes sont peu susceptibles de récolter des fonds pouvant éventuellement entraîner les changements nécessaires à l'atteinte de l'objectif de régionalisation de l'immigration dans leur région.

Autrement dit, nous ne nous donnons pas les moyens de nos ambitions avec des programmes de subvention qui réagissent à la demande en pénalisant les régions qui ont le plus besoin d'aide. L'action politique, selon nous, doit être davantage proactive et fournir aux intervenants locaux les outils et le support fondamentaux.

L'implication du gouvernement provincial doit donc dépasser l'accompagnement des activités locales. Elle doit contribuer à définir les changements importants à apporter puis ensuite donner aux acteurs régionaux les moyens nécessaires pour les accomplir.

Il est donc urgent qu'une politique de régionalisation de l'immigration s'arrime à une politique vigoureuse de développement, tant régional que rural, pour favoriser un enracinement durable en région de la population immigrante et de ses jeunes. [...] Sinon, l'établissement d'immigrants en région risque de demeurer une vue de l'esprit, ceux-ci refusant d'aller vivre dans un espace déstructuré et dévitalisé ne répondant pas à leurs exigences minimales (Simard, 2003: 91).

Plus concrètement, il s'agit pour le gouvernement du Québec de conclure des ententes avec l'ensemble des municipalités afin de sauvegarder puis d'accroître l'activité économique régionale, afin de faciliter l'embauche des nouveaux arrivants selon leurs compétences ou encore afin d'assurer la présence de services de base pour les immigrants.

Je soutiens que le meilleur moyen de tirer avantage de l'accroissement de la diversité est une combinaison d'interventions stratégiques de la part du gouvernement, d'initiatives garantissant un marché du travail ouvert et d'activités d'organisations non gouvernementales (Hiebert, 2005: 33).

Sans une réelle croissance économique supportée par une insertion économique véritable des nouveaux arrivants, les politiques gouvernementales et municipales de promotion n'entraîneront pas un établissement durable et profitable des immigrants dans la région. Les actuelles démarches politiques d'attraction s'avèrent donc, à toutes fins utiles, inutiles et coûteuses en deniers publics.

Par ailleurs, pour convaincre les immigrants de rester longtemps dans ces régions, il est primordial que ces derniers aient de bonnes expériences de travail et que le développement économique s'étende davantage dans les régions (Vatz-Laaroussi et Walton Roberts, 2005: 11).

La priorité de la politique d'immigration québécoise, tant à l'échelle provinciale que municipale, doit donc être de mettre en place des mécanismes d'intégration économique rapide des immigrants, plus concrètement de sensibiliser la population d'accueil à la diversité (Forget, 2004) et à l'embauche d'immigrants dans des conditions équitables avec le reste de la population. En fait, les instances politiques doivent davantage s'impliquer en matière de formation des gestionnaires et des employeurs face à la diversité et de médiation entre les services et les nouveaux arrivants.

4.2.6 La ville comme milieu de vie : une question de qualité de vie

Certes, toute orientation politique ne saurait être en mesure de réglementer ni de verrouiller les mouvements migratoires (Simon, 1998), mais si elle souhaite orienter l'établissement d'immigrants au Québec, elle se doit aussi de composer avec la prépondérance du milieu urbain comme lieu de vie des immigrants.

Au Québec, Montréal continue à compter plus de 80% de l'ensemble des immigrants de la province et ce, malgré la Politique de régionalisation de l'immigration à l'œuvre depuis 1993 (Vatz-Laaroussi et Walton Roberts, 2005: 7).

Les efforts du gouvernement du Québec pour encourager la présence d'immigrants ailleurs qu'à Montréal, Laval et Longueuil doivent par conséquent considérer le choix du milieu urbain comme une contrainte qui influence les résultats de l'action humaine sur l'espace. « Les immigrants régionaux, faut-il le répéter, ne veulent pas vivre dans un « désert social et

culturel » pour reprendre leur expression » (Simard, 2003: 90). Dans le même ordre d'idée, Bourne et Simmons (2003) soulignent que les endroits qui auront davantage de succès auprès des populations seront les lieux de vie attrayants de par leur taille, mixité d'emplois, diversité culturelle ou styles de vie.

En effet, la présence de la grande majorité des immigrants dans les RMR montre que l'immigration au Québec est un fait résolument urbain et que le milieu de vie citadin s'oppose au milieu de vie rural. Les personnes immigrantes s'installent dans les lieux présentant les services nécessaires, les meilleures possibilités d'emploi. Pour permettre à la population immigrante et non immigrante de faire sa vie en région, il faut s'assurer que les avantages de base de vivre dans une métropole s'y retrouvent.

Contrairement à l'idée préconçue représentant les immigrants comme des individus totalement fermés à l'établissement en région, certains – adultes ou jeunes – se disent prêts à s'y enraciner à la condition d'y trouver un emploi et un milieu de vie convenables. Ils ne diffèrent pas de la population non immigrante qui partage, avec eux, le désir de vivre convenablement en région, et ce, à tous les niveaux. Outre l'obtention d'un emploi satisfaisant, les exigences de base ont trait à l'accès aux services essentiels (hôpitaux, services sociaux, etc.), à la présence d'un système d'éducation de qualité ainsi qu'à la disponibilité d'activités sociales et culturelles diversifiées pour la famille entière. De plus, les propos des jeunes de retour rappellent combien un accueil adéquat en région et des relations sociales avec la population locale allant au-delà de la simple courtoisie sont fondamentaux (*op. cit.*: 18).

Outre l'emploi, l'accueil de la population et la présence d'amis contribuent encore à séduire les nouveaux arrivants. À l'opposé, des expériences malheureuses ou difficiles vécues par les immigrants peuvent, grâce au bouche-à-oreille, miner la réputation d'une région et nuire à son attrait futur.

Il faut également favoriser l'interaction entre les personnes dont les antécédents diffèrent ou l'établissement de liens faibles. Cela signifie surtout que les membres de la société hôte doivent accueillir les nouveaux arrivants et ajuster leurs mentalités pour inclure les divers groupes dans leur conception stéréotypée d'appartenance (Hiebert, 2005: 41).

Toute municipalité gagnerait donc à s'investir davantage d'une responsabilité d'ordre moral en devenant un modèle de valeurs d'équité et de tolérance envers les immigrants et un possible facteur de changement des valeurs sociales.

CONCLUSION

La croissance soutenue de l'immigration internationale au Québec depuis le début des années 1990, conjuguée à une forte volonté politique de régionalisation de la population immigrante, nous a mené à explorer la dimension spatiale de l'immigration internationale au Québec. Nous avons pour cela examiné le contexte politique de l'immigration internationale au Canada et au Québec, l'évolution de la politique de régionalisation de l'immigration au Québec, les mouvements migratoires des immigrants au Québec puis l'intervention des gouvernements provinciaux, municipaux et locaux à l'égard de la régionalisation des immigrants.

Au fil des chapitres, nous avons questionné la répartition des immigrants sur le territoire québécois et la capacité des instances politiques à influencer les flux migratoires des immigrants entre les RMR. Au départ, nous avons postulé que les RMR du Québec attiraient et retenaient des immigrants internationaux de manière inégale sur le territoire, ce en nombre croissant, et que les flux d'immigrants corroboraient un système de migrations internes structuré par l'actuel réseau urbain québécois et polarisé par sa métropole. Par la suite, nous avons avancé que les instances décisionnelles préconisaient des processus de différenciation spatiale entre les lieux de destination d'immigration et des stratégies de recrutement et d'attraction paradoxales, ce qui entraînait des rapports de force conflictuels et une répartition des immigrants divergente de la volonté gouvernementale de leur régionalisation.

Dans le but d'élucider ces questions, nous avons analysé l'évolution du système de flux migratoires entre les RMR du Québec en relation avec l'intervention d'acteurs politiques. Basée sur l'observation des faits statistiques et l'examen de documents attestant les initiatives du gouvernement provincial, des municipalités et des organismes ethnoculturels de 1991 à 2001, des tendances lourdes ont été dégagées de notre analyse de la réalité migratoire des immigrants au Québec.

Il est principalement ressorti qu'à l'instar de l'ensemble de la population québécoise, les mouvements internes des immigrants entre les recensements de 1996 et 2001 relèvent d'une logique de développement qui oppose la région de Montréal aux « autres » régions. La direction et l'importance des déplacements des immigrants sur le territoire québécois ont évolué, de manière systémique et en parallèle aux mouvements globaux caractérisant l'ensemble de la société québécoise, vers une métropolisation de l'immigration dans la région de Montréal.

En fait, le système de flux de personnes immigrantes au Québec est structuré de manière à favoriser une métropolisation de la population dans les pôles de croissance démographique et économique, malgré lesdits efforts politiques et municipaux pour accroître l'établissement d'immigrants en régions. Les démarches politiques, qu'elles soient provinciales ou municipales, n'influencent pas significativement la structure des flux migratoires au sein du système formé par les RMR du Québec, un constat également suggéré par Bourne et Simmons (2003).

Recent efforts by the federal and provincial governments to redistribute the flow of new immigrants, through revised admission criteria and targeted provincial incentive programs, may have some positive impacts on a few regions and selected urban communities, but are unlikely to redirect total flows very much (Bourne et Simmons, 2003, p.32)

Alors même qu'elles doivent servir à la régionalisation de l'immigration, les initiatives politiques s'avèrent en ce sens inefficaces et représentent peut-être même un gaspillage d'énergie et de deniers publics.

Il apparaît donc utopique et contre-productif d'aller à l'encontre de la dynamique socio-territoriale du Québec où les régions semblent inéluctablement s'opposer à la métropole. Si les régions ne parviennent pas à accueillir une plus grande part de la population immigrante malgré l'injection de fonds gouvernementaux, de mesures politiques incitatives et de grands discours, c'est peut-être que la dynamique territoriale du Québec, mieux de la société québécoise, est toute autre que celle initialement escomptée. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que rien ne doit être fait pour tenter de contrer la tendance, car c'est peut-être aussi que la volonté de régionalisation des immigrants des acteurs politiques est déficiente et

qu'un réajustement des politiques provinciales est nécessaire. Après tout « [...] c'est le propre des systèmes urbains de se figer avec le temps, d'où l'importance des moyens qu'il faut mettre en œuvre pour infléchir les forces qui les déterminent quand se manifeste une volonté politique (Bruneau, 2000). » D'autant plus que le défi de gestion des acteurs politiques devient de plus en plus complexe. Tel qu'énoncé par Bourne et Simmons (2003), les acteurs politiques doivent d'un côté gérer la croissance de villes hétérogènes et de l'autre planifier le déclin de villes à la population vieillissante.

De plus, la responsabilité du pouvoir gouvernemental ne se limite pas à l'octroi de deniers publics, mais implique aussi une réflexion fondamentale sur l'évolution de la société québécoise et son fonctionnement actuel. Encore plus important, le gouvernement détient un rôle d'accompagnement de la population québécoise vers l'atteinte des objectifs de société. Dans le cadre de la régionalisation de l'immigration, il est indispensable que l'implication du gouvernement provincial devienne plus stratégique afin que ce projet puisse transcender le simple discours politique et devienne une réalité sociale.

Les plus récentes démarches entreprises par le gouvernement québécois en matière de régionalisation de l'immigration corroborent d'ailleurs ces souhaits. Premièrement, les plans d'action gouvernementaux ciblent désormais des régions plus susceptibles de convenir à l'établissement d'immigrants, comme les régions de la couronne métropolitaine, telles que l'agglomération de Longueuil et de Laval (MICC, 2006b). Deuxièmement, le *Plan d'action 2004-2007* prévoit des mesures adaptées aux spécificités régionales et vise conjointement le développement local dans ces régions. Les plans régionaux visent à susciter l'engagement des instances locales et régionales en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles et d'accroître l'apport de l'immigration au développement démographique, culturel et économique du Québec (MRCI, 2004a). Le gouvernement provincial a pour objectif de « favoriser la prise en compte de l'immigration comme facteur de développement par l'établissement de plans d'action régionaux et la signature d'ententes avec des conférences régionales des élus et des municipalités » (MICC, 2006b: 55). À titre d'exemple, signalons qu'en 2005-2006, 4 ententes ont été signées avec des conférences régionales des élus, 4 avec des municipalités (Québec, Montréal, Rawdon et Laval) et 6 plans d'action

régionaux été élaborés. Il reste toutefois à évaluer si les objectifs poursuivis par le gouvernement du Québec ont été réellement atteints, notamment par le biais de ces ententes et plans d'action.

De plus, nos données concernant la distribution des fonds suite au recensement de 2001 signalent que le MICC a renforcé son support financier auprès des organisations des RMR à faible densité d'immigrants, comme les RMR de Saguenay, Trois-Rivières et les régions hors-RMR. À titre d'exemple, des ententes ont été élaborées, en 2005-2006, avec les régions administratives du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de l'Est de la Montérégie, et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (MICC, 2006b). Le plan d'action de 2005 du Saguenay-Lac-Saint-Jean montre aussi que le gouvernement provincial interpelle enfin les acteurs locaux à appliquer la politique de régionalisation de l'immigration et que des mesures concrètes sont entreprises, telles qu'illustrées par l'*Entente spécifique de régionalisation de l'immigration avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean* de 2003 (MICC, 2005b).

Bref, le rôle de l'État, en tant que metteur en scène de la spatialité québécoise, opte maintenant de rééquilibrer les forces sur l'ensemble du territoire en ciblant une croissance démographique puis une revitalisation des milieux régionaux ou ruraux en vertu de l'établissement d'immigrants en régions. Toutefois, bien que de nombreux efforts aient été faits depuis 2001 afin de modifier les politiques et les programmes, aucun changement démographique majeur n'a permis à ce jour de conclure à une régionalisation des immigrants. Compte tenu de la courte période ici étudiée et du temps nécessaire pour que des retombées de ces programmes se manifestent, il est possible que les changements souhaités dans la répartition des immigrants au Québec n'en résultent qu'au recensement de 2006, voire de 2011.

Des recherches ultérieures pourraient donc examiner la récente révision du plan gouvernemental et réévaluer les répercussions espérées sur l'établissement des immigrants dans les régions et ailleurs au Québec. Dans ce cas, la réflexion amorcée dans notre recherche pourrait être améliorée par l'étude d'aspects peu abordés dans notre document. À titre d'exemples, il serait intéressant de jauger l'influence des décideurs économiques, tels que les

Page manquante

APPENDICE A

**TABLEAU DES PAYS DES PRINCIPAUX GROUPES DE NOUVEAUX IMMIGRANTS AUX
RECENSEMENTS DE 1996 ET 2001**

APPENDICE A

**TABLEAU DES PAYS DES PRINCIPAUX GROUPES DE NOUVEAUX IMMIGRANTS AUX
RECENSEMENTS DE 1996 ET 2001**

**Nouveaux immigrants (habitant au Québec depuis cinq ans et moins) selon le pays
d'origine, recensement de 1996 et de 2001, Données- échantillon (20 %).**

Pays de naissance	Recensement de 2001			Recensement de 1996		
	Rang	Taille	% de tous les nouveaux immigrants	Rang	Taille	% de tous les nouveaux immigrants
France	1	11 050	8,4	3	9 885	6,6
Chine, Rép. Populaire	2	10 880	8,3	4	7 930	5,3
Algérie	3	10 570	8,0		3 940	2,6
Maroc	4	6 350	4,8	10	4 215	2,8
Haïti	5	6 325	4,8	1	10 435	6,9
Roumanie	6	4 645	3,5	5	5 620	3,7
Inde	7	4 390	3,3	8	4 460	3,0
Sri Lanka	8	3 665	2,8	7	4 675	3,1
Russie, Fédération de	9	3 470	2,6		2 350	1,6
Philippines	10	3 440	2,6	6	4 745	3,1
Liban		3 330	2,5	2	10 120	6,7
Vietnam		1 595	1,2	9	4 440	2,9

Sources: Statistique Canada, Tableau « Les 10 principaux lieux de naissance pour la population immigrante totale, la population immigrante arrivée avant 1961 et les nouveaux immigrants pour le Canada, les provinces et territoires et les RMR sélectionnées », Série Le Pays, Recensement de 1996. Statistique Canada, Tableau 97F0009XCB2001002, Recensement de 2001.

APPENDICE B

**LISTE DES ADRESSES DES SITES OFFICIELS DES PRINCIPALES MUNICIPALITÉS DES
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT DU QUÉBEC**

APPENDICE B**LISTE DES ADRESSES DES SITES OFFICIELS DES PRINCIPALES MUNICIPALITÉS DES
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT DU QUÉBEC**

Ville de Saguenay: <http://www.ville.saguenay.qc.ca/>

Ville de Gatineau: <http://www.ville.gatineau.qc.ca/>

Ville de Montréal : <http://ville.montreal.qc.ca/>

Ville de Québec : <http://www.ville.quebec.qc.ca/>

Ville de Sherbrooke: <http://ville.sherbrooke.qc.ca/>

Ville de Trois-Rivières: <http://www.v3r.net/>

APPENDICE C

**VILLES, MUNICIPALITÉS, COMTÉS ET PAROISSES COMPOSANT LES RÉGIONS
MÉTROPOLITAINES DU QUÉBEC**

APPENDICE C

VILLES, MUNICIPALITÉS, COMTÉS ET PAROISSES COMPOSANT LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DU QUÉBEC

Québec, RMR

Beaumont (M)	Sainte-Famille (P)
Beauport (V)	Sainte-Foy (V)
Boischatel (M)	Sainte-Hélène-de-Breakeyville (P)
Cap-Rouge (V)	Saint-Émile (V)
Charlesbourg (V)	Sainte-Pétronille (VL)
Charny (V)	Saint-Étienne-de-Lauzon (M)
Château-Richer (V)	Saint-François (P)
Fossambault-sur-le-Lac (V)	Saint-Gabriel-de-Valcartier (M)
Lac-Beauport (M)	Saint-Jean (P)
Lac-Delage (V)	Saint-Jean-Chrysostome (V)
Lac-Saint-Charles (V)	Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (P)
Lac-Saint-Joseph (V)	Saint-Lambert-de-Lauzon (P)
L'Ancienne-Lorette (V)	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (M)
L'Ange-Gardien (P)	Saint-Nicolas (V)
Lévis (V)	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (M)
Loretteville (V)	Saint-Rédempteur (V)
Notre-Dame-des-Anges (P)	Saint-Romuald (V)
Pintendre (M)	Shannon (M)
Québec (V)	Sillery (V)
Saint-Augustin-de-Desmaures (M)	Stoneham-et-Tewkesbury (CU)
Sainte-Brigitte-de-Laval (M)	Val-Bélair (V)
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (V)	Vanier (V)
	Wendake (R)

Chicoutimi – Jonquière, RMR

Chicoutimi (V)	Laterrière (V)
Jonquière (V)	Saint-Fulgence (M)
La Baie (V)	Saint-Honoré (M)
Lac-Kénogami (M)	Shipshaw (M)
Larouche (M)	Tremblay (CT)

Sherbrooke, RMR

Ascot (M)	North Hatley (VL)
Ascot Corner (M)	Rock Forest (V)
Bromptonville (V)	Saint-Denis-de-Brompton (P)
Compton (M)	Saint-Élie-d'Orford (M)
Deauville (M)	Sherbrooke (V)
Fleurimont (V)	Stoke (M)
Hatley (CT)	Waterville (V)
Lennoxville (V)	

Trois-Rivières, RMR

Bécancour (V)	Saint-Louis-de-France (V)
Cap-de-la-Madeleine (V)	Saint-Maurice (P)
Champlain (M)	Trois-Rivières (V)
Pointe-du-Lac (M)	Trois-Rivières-Ouest (V)
Sainte-Marthe-du-Cap (V)	Wôlinak (R)

Ottawa - Hull, RMR

Aylmer (V)	La Pêche (M)
Buckingham (V)	Masson-Angers (V)
Cantley (M)	Ottawa (C)
Chelsea (M)	Pontiac (M)
Clarence-Rockland (C)	Russell (TP)
Gatineau (V)	Val-des-Monts (M)
Hull (V)	

Montréal, RMR

Anjou (V)	Montréal-Nord (V)
Baie-d'Urfé (V)	Montréal-Ouest (V)
Beaconsfield (V)	Mont-Royal (V)
Beauharnois (V)	Mont-Saint-Hilaire (V)
Bellefeuille (V)	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (M)
Beloeil (V)	Oka (M)
Blainville (V)	Otterburn Park (V)
Boisbriand (V)	Outremont (V)
Bois-des-Filion (V)	Pierrefonds (V)
Boucherville (V)	Pincourt (V)
Brossard (V)	Pointe-Calumet (M)
Candiac (V)	Pointe-Claire (V)
Carignan (V)	Pointe-des-Cascades (VL)
Chambly (V)	Repentigny (V)

Charlemagne (V)	Richelieu (V)
Châteauguay (V)	Rosemère (V)
Côte-Saint-Luc (C)	Roxboro (V)
Delson (V)	Saint-Amable (M)
Deux-Montagnes (V)	Saint-Antoine (V)
Dollard-des-Ormeaux (V)	Saint-Antoine-de-Lavaltrie (P)
Dorval (C)	Saint-Basile-le-Grand (V)
Gore (CT)	Saint-Bruno-de-Montarville (V)
Greenfield Park (V)	Saint-Colomban (P)
Hampstead (V)	Saint-Constant (V)
Hudson (V)	Sainte-Anne-de-Bellevue (V)
Kahnawake 14 (R)	Sainte-Anne-des-Plaines (V)
Kanesatake (R)	Sainte-Catherine (V)
Kirkland (V)	Sainte-Genève (V)
Lachenaie (V)	Sainte-Julie (V)
Lachine (V)	Sainte-Marthe-sur-le-Lac (V)
Lafontaine (V)	Sainte-Thérèse (V)
La Plaine (V)	Saint-Eustache (V)
La Prairie (V)	Saint-Hubert (V)
LaSalle (V)	Saint-Isidore (P)
L'Assomption (V)	Saint-Jérôme (V)
Laval (V)	Saint-Joseph-du-Lac (M)
Lavaltrie (VL)	Saint-Lambert (V)
Le Gardeur (V)	Saint-Laurent (V)
LeMoyne (V)	Saint-Lazare (P)
Léry (V)	Saint-Léonard (V)
Les Cèdres (M)	Saint-Mathias-sur-Richelieu (M)
L'Île-Bizard (V)	Saint-Mathieu (M)
L'Île-Cadieux (V)	Saint-Mathieu-de-Beloeil (M)
L'Île-Dorval (V)	Saint-Philippe (M)
L'Île-Perrot (V)	Saint-Placide (M)
Longueuil (V)	Saint-Sulpice (P)
Lorraine (V)	Senneville (VL)
Maple Grove (V)	Terrasse-Vaudreuil (M)
Mascouche (V)	Terrebonne (V)
McMasterville (M)	Varenes (V)
Melocheville (VL)	Vaudreuil-Dorion (V)
Mercier (V)	Vaudreuil-sur-le-Lac (VL)
Mirabel (V)	Verdun (V)
Montréal (V)	Westmount (V)
Montréal-Est (V)	

APPENDICE D

**LISTE DES ORGANISATIONS SITUÉES EN DEHORS DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE
RECENSEMENT DU QUÉBEC AYANT ÉTÉ SUBVENTIONNÉES PAR LE MICC-SECTEUR
INTÉGRATION, RÉGIONALISATION ET RELATIONS INTERCULTURELLES, ANNÉES 1994-
1995 ET 2005-2006**

APPENDICE D

LISTE DES ORGANISATIONS SITUÉES EN DEHORS DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT DU QUÉBEC AYANT ÉTÉ SUBVENTIONNÉES PAR LE MICC-SECTEUR INTÉGRATION, RÉGIONALISATION ET RELATIONS INTERCULTURELLES, ANNÉES 1994- 1995 ET 2005-2006

Année 1994-1995

Regroupement interculturel de Drummond Inc.	Drummondville
Église unie du Canada, Dunham	Dunham
Centre de femmes Marie-Dupuis	Joliette
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière (CREDIL)	Joliette
Musée des religions	Nicolet
Centre d'interprétation multiethnique de Rawdon	Rawdon
Service d'information scolaire et professionnelle de la Mauricie inc.	Shawinigan
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Victoriaville

Année 2005-2006

Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	Alma
Regroupement interculturel de Drummond Inc.	Drummondville
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Granby
Comité régional d'éducation pour le développement international Lanaudière	Joliette
Perspectives nouvelles inc.	Joliette
Centre local de développement de Kamouraska	La Pocatière
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la région de Lac-Mégantic	Lac-Mégantic
Conférence régionale des élus de Chaudière Appalaches	Montmagny
Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec	Nicolet
Centre d'interprétation multiethnique de Rawdon	Rawdon
Municipalité de Rawdon	Rawdon
Accueil intégration du BSL inc.	Rimouski
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda

Corporation de la Maison Dumulon	Rouyn-Noranda
Comité portes ouvertes Lac-St-Jean	Saint-Félicien
Fédération de l'UPA de la Beauce (La)	Saint-Georges
Club de recherche d'emploi Saint-Hyacinthe inc.	Saint-Hyacinthe
Maison de la Famille des Maskoutains	Saint-Hyacinthe
	Salaberry-de-
	Valleyfield
Club de recherche d'emploi du sud-ouest (CRESO)	Shawinigan
SADC Centre-de-la-Mauricie	Shawinigan
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan	Shawinigan
ICI Intégration communautaire des immigrants	Thetford Mines
Centre d'accueil, de développement et de formation en langues de Trois-	
Pistoles (CADFEL)	Trois-Pistoles
Accès-Travail	Victoriaville
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Victoriaville

REFERENCES

- Agossou, Dominique. 2002. « Effet de l'immigration internationale sur le vieillissement de la population des régions métropolitaines et non métropolitaines du Canada », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, no 2: 275-302.
- Andrews, William A. 1980. *Environnement urbain*. Montréal : Éditions Études vivantes Limitée.
- Ascher, François. 2003. « Métropolisation ». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de J. Lévy et M. Lussault. Paris : Belin: 612-615.
- Aydalot, Philippe. 1985. *Économie régionale et urbaine*. Paris : Économica.
- Beaujeu-Garnier, Jacqueline. 1980. *Géographie urbaine*. Paris : Armand-Colin.
- Beaujot, Roderic P., et Donald W. Kerr. 2004. *Population Change In Canada*. Don Mills: Oxford University Press.
- Bédard, Mario. 2001. « L'espace urbain ». *Notes du cours GEO1092 L'Espace urbain*, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Berthelot, Jocelyn. 1991. *Apprendre à vivre ensemble: Immigration, société et éducation*, 2e éd. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Bouinot, Jean. et Bernard Bermils. 1995. *La gestion stratégique des villes : entre compétition et coopération*. Coll. "U Géographie", no 218. Paris : Armand Colin.
- Bourne, Larry Stuart, et Damaris Rose. 2001. "The changing face of Canada: the uneven geographies of population and social change". *The Canadian Geographer*, vol. 45, no 1: 105-119.
- Bourne, Larry Stuart, et Jim Simmons. 2003. "New faults lines? Recent trends in the Canadian urban system and their implications for planning and public policy". *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 12, no 1: 22-47.
- Bruneau, Pierre. 1989. *Les villes moyennes au Québec : leur place dans le système socio-spatial*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- _____ (dir. publ.). 2000. *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Carrier, Mario, et Patrick Gingras. 2004. « Les villes moyennes: analyse démographique et économique, 1971-2001 ». *Recherches sociographiques*, vol. 45, no 3: 569-592.
- Ciattoni, Annette, et Yvette Veyret (dir. publ.). 2003. *Les fondamentaux de la géographie*. Coll. "Campus Géographie". Paris : Armand Colin.
- Dematteis, Giuseppe. 2003. « Réseau urbain ». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de J. Lévy et M. Lussault. Paris : Belin: 797-798.
- Dolfus, Olivier. 1997. *La mondialisation*. Paris : Presses des sciences Po.
- Dosse, François. 2003. « Structuralisme ». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de J. Lévy et M. Lussault. Paris : Belin: 875-879.
- Doutreloux, Albert, et Lucille Guilbert. 1992. « Communautés culturelles, une solidarité paradoxale ». *L'Action nationale*, vol. 82, no 8 (octobre): 956-1002.
- Driedger, Leo. 1991. *The Urban Factor: Sociology of Canadian Cities*. Toronto: Oxford University Press.
- Durbec, Jean. 2002. Compte rendu de « La valeur comparée du concept de métropole », de Jean-Philippe Leresche et Bernard Poche (*Revue Internationale de politique comparée*, vol. 2, no 2, 1995). Site Internet <http://www.metrolab.net/metrov31.nsf/framesetevenement>, consulté le 30 mars 2005.
- Forget, Dominique. 2004. « Immigration et racisme », *Découvrir*, vol. 25, no 5: 40-49.
- Garcea, Joseph. 2005. *Regionalization of Immigration in Canada: Overview and Assessment of The Fourth Wave: Présentation faite lors de la 10e Conférence Métropolis Internationale* (Toronto, 17-21 octobre).
- Gauthier, Madeleine *et al.* 2003. « Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux », *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 1: 113-139.
- Gay, Jean-Christophe. 2003. « Différenciation spatiale ». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de J. Lévy et M. Lussault. Paris : Belin: 259-260.
- Girard, Chantal, Esther Létourneau, et Normand Thibault. 2004a. « Croître ou décroître: le constat régional des perspectives démographiques 2001-2026 ». *Institut de la Statistique du Québec: données sociodémographiques en bref*, vol. 8, no 2 (février): 6-8.

- _____. 2004b. « La composition par âge de la population du Québec d'ici 2051 ». *Institut de la Statistique du Québec: données sociodémographiques en bref*, vol. 8, no 2 (février): 3-5.
- _____. 2004c. « Nouvelles perspectives de la population du Québec, 2001-2051 ». *Institut de la Statistique du Québec: données sociodémographiques en bref*, vol. 8, no 2 (février): 1-2.
- Golledge, Reginald G. 2002. "The Nature of Geographic Knowledge". *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 92: 1-14.
- Helly, Denise. 1994. « Politiques à l'égard des minorités immigrées ». *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no 2: 127-144.
- _____. 2004. Conférence sur la Mondialisation. Rencontre dans le cadre du cours GEO-8052 Espace et rapports sociaux, à l'UQAM, le 20 mars 2004.
- Hiebert, Daniel. 2000. "Immigration and the Changing Canadian City". *The Canadian Geographer*, vol. 44, no 1: 25-43.
- Hou, Feng. 2005. *Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changement au cours des deux dernières décennies*. Coll. « Documents de Recherche », no 254. Ottawa: Statistique Canada, Direction des études analytiques.
- Institut de la statistique du Québec. 2003. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051*, édition 2003, [En ligne] : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/persp2001-2051/index.htm (page consultée le 2 février 2006).
- Johnston, Ronald John. 1983. "Structuralist Approaches". Chap. in *Philosophy and Human Geography: an Introduction to Contemporary Approaches*. Londres : Edward Arnold: 87-121.
- Labelle, Micheline. 1992. « Immigration, intégration et identité au Québec ». *L'Action nationale*, vol. 82, no 1: 39-53.
- Langlois, Simon. 2003. « Le Québec du XXI^e siècle, une société en profonde mutation ». In *L'annuaire du Québec 2004*, sous la dir. de Michel Venne. Saint-Laurent : Éditions Fides: 136-182.
- Lemoigne, Jean-Louis. 1994. *La théorie du système général : théorie de la modélisation*, 4^e éd. Paris, Presses universitaires de France.

Lévy, Jacques, et Michel Lussault. 2003. «Système spatial». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault. Paris : Belin: 889-891.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC]. 2004. Voir Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2004.

_____. 2005a. Voir Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la planification et de la modernisation. 2005.

_____. 2005b. Voir Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des affaires publiques et des communications. 2005b.

_____. 2006a. Voir Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2006.

_____. 2006b. Voir Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2006b.

Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles [MAICC]. 1995. Voir Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. 1995.

_____. 1996. Voir Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. 1996.

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration [MCCI]. 1990. Voir Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction générale des politiques et programmes. 1990.

_____. 1991. Voir Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. 1991.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration [MRCI]. 2002. Voir Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction des relations civiques et interculturelles. 2002.

_____. 2003. Voir Québec, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche. 2003.

_____. 2004a. Voir Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction des affaires publiques et des communications. 2004a.

- _____. 2004b. Voir Québec, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Direction générale de l'immigration sociale et humanitaire, Direction des affaires publiques et des communications et Direction des affaires juridiques. 2004c.
- Mo, Long, et Jacques Légaré. 2003. « Les politiques de fécondité en Chine et d'immigration au Canada : étude comparée de leurs impacts sur le vieillissement ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 32, no 1 (printemps): 7-41.
- Moreault, Éric. 2003, « Québec se cherche des résidants en Roumanie et en Bulgarie ». *Le Soleil (Québec)*, 25 juillet: A8.
- Noin Daniel, et Pierre-Jean Thumerelle. 1995. *L'étude géographique des populations*, 2^e éd. Coll. Géographie. Paris : Masson.
- Palard, Jacques. 2003. « Territoire et cohésion sociale : la dimension politique ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 47, no 131 (septembre): 317-319.
- Piché, Victor, et Céline Le Bourdais. 2003. « Le Québec dans 50 ans, quatre grands défis démographiques du XXI^e siècle ». In *L'Annuaire du Québec 2004*, sous la dir. de Michel Venne. Saint-Laurent : Éditions Fides: 76-83.
- Poncet, Patrick, et Michel Lussault. 2003. « Migration ». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault. Paris : Belin: 615-617.
- Pumain, Denise. 1997. « Pour une théorie évolutive des villes ». *L'Espace géographique*, vol. 26, no 2: 119-134.
- Pumain, Denise, et Thérèse Saint-Julien (dir. publ.). 2001. *Les interactions spatiales: flux et changements dans l'espace géographique*. Coll. « Coursus », Série « Géographie ». Paris : Armand Colin.
- Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la planification et de la modernisation. 2005a. *Rapport annuel de gestion 2004-2005*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.
- Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de des affaires publiques et des communications. 2005b. *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plan d'action*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.
- Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2004. *Des valeurs partagées, des intérêts communs, Plan d'action: Fiche thématique sur les plans d'action de la Capitale nationale, de la métropole et des régions, un atout à*

l'autonomie et au développement local et régional. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2006a. *Programme régional d'intégration (PRI)*. [En ligne] <http://www.immq.gouv.qc.ca/francais/partenaires/programme-pri.html>, consulté le 12-02-2006.

Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la coordination ministérielle et du Bureau de l'amélioration de la qualité. 2006b. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*. Montréal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. 1995. *Rapport annuel 1993-1994*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. 1996. *Rapport annuel 1994-1995*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction générale des politiques et programmes. 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble: Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. 1991. *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*. Québec: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Québec, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche. 2003. *Consultation 2005-2007, L'immigration au Québec: La planification des niveaux d'immigration 2005-2007*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction des affaires publiques et des communications. 2004a. *Des valeurs partagées, des intérêts communs: Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec, Plan d'action 2004-2007*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction des relations civiques et interculturelles. 2002. *À la découverte de la diversité québécoise: répertoire des organismes ethnoculturels du Québec*, 6e éd. Sainte-Foy: Publications du Québec. Cédérom (12 cm).

Québec, Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, Direction générale de l'immigration sociale et humanitaire, Direction des affaires publiques et des

communications et Direction des affaires juridiques. 2004b. *L'immigration au Québec : Partage des responsabilités Québec-Canada, Statuts des personnes se trouvant au Québec, Catégories d'immigration*. Sainte-Foy: Les Publications du Québec.

Sanders, Lena. 1992. *Système de villes et synergétique*. Paris : Anthropos-Economica.

Séguin, Anne-Marie, et Marc Termote. 1993. « La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 37, no 101 (septembre): 241-262.

Simard, Myriam. 1996. « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes ». *Recherches sociographiques*, vol. 37, no 3: 439-469.

_____. 2003. « Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec : un bricolage inédit ? ». *Recherches sociographiques*, vol. 44, no 1 : 57-97.

Simmons, Alan B. 2002. « Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, no 1: 7-33.

Simon, Gildas. 1998. « La planétarisation des migrations internationales ». In *La planète nomade*, sous la dir. de Rémi Knafou. Paris : Belin: 59-76.

_____. 2002. « Les migrations internationales ». *Population et Société*, no 382 (septembre): 1-4.

Statistique Canada. 2002a. *Concepts et variables*, [En ligne]: http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/index_f.htm, version mise à jour le 17 décembre 2002 (page consultée le 2 février 2006).

_____. 2002b. *Définitions*, [En ligne]: http://www.statcan.ca/francais/census96/define_f.html#mob1, version mise à jour le 21 janvier 2002 (page consultée le 2 février 2006).

_____. 2004a. « Pourquoi les gains des nouveaux immigrants au Canada se sont détériorés avec le temps, 1966-2000 ». *Le Quotidien*, Ottawa: Statistique Canada. [En ligne] <http://www.statcan.ca/Daily/Français/040517/q040517a.htm> (consulté le 23 octobre 2004).

_____. 2004b. *Liste géographique des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des subdivisions de recensement composantes (municipalités), recensement de 2001* [En ligne], <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/CMACSD.cfm>, version mise à jour le 30-03-2004 (page consultée le 02-02-2006).

- _____. 2005. *Unités géographiques: Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR)*, [En ligne]: http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/reference/dict/geo009_f.htm, version mise à jour le 17 décembre 2002 (page consultée le 16 juin 2006).
- Termote, Marc. 1988. « Ce que pourrait être une politique de migration ». *L'Action nationale*, vol.78, no 5 (mai): 308-322.
- Thibault, Serge. 2003. « Système ». In *Dictionnaire de la géographie humaine et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault. Paris: Belin: 884-886.
- Vatz Laaroussi, Michèle. 2005. *Synthèse dynamique du premier séminaire de l'Observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants*.
- Vatz Laaroussi, Michèle, et Margaret Walton Roberts. 2005. « Présentation par les éditeurs ». *Études ethniques du Canada*, vol. 37, no 3: 6-11.
- Ville de Gatineau. 2003. *La culture, une passion qui nous anime ...: Politique culturelle*, [En ligne] <http://www.ville.gatineau.qc.ca/pdf/Politiqueculturelle.pdf>, version mise à jour le 21 novembre 2003 (page consultée le 12 juin 2006).
- Ville de Montréal, 2004. *Déclaration de Montréal pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion*, [En ligne] http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1638,1989164&_dad=portal&_schema=PORTAL, version mise à jour le 22 mars 2004 (consultée le 12 juin 2006).
- Ville de Sherbrooke. 2004. *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes*. Sherbrooke: Ville de Sherbrooke.
- Villeneuve, Paul. 2003. « Québec vieillit-elle bien ». In *L'Annuaire du Québec 2004*, sous la dir. de Michel Venne. Saint-Laurent : Éditions Fides: 842-851.